

SOCIÉTÉ



Les magazines québécois sur une pente glissante

L'industrie québécoise du magazine est menacée. En plus d'avoir à composer avec les effets de la récession, elle doit aussi lutter contre la taille des géants étrangers avec lesquels elle doit concurrencer. Un exemple clair : on trouve à peine 50 titres québécois sur les 3000 disponibles en kiosque ! Comme l'explique notre collaborateur Pierre Racine, la marge de manœuvre est de plus en plus mince...

Page 11

Le Bloc lance un appel à tous les nationalistes

Pierre O'Neill

LA FIN d'un rêve, celui des tenants du fédéralisme renouvelé, clame le Bloc québécois, qui en appelle à la mobilisation de tous les nationalistes



Lucien Bouchard, leader du Bloc québécois.

québécois, où qu'ils se trouvent, au PLQ ou ailleurs, pour bloquer l'entente constitutionnelle.

Le projet de réforme constitutionnelle concocté à Ottawa par le fédéral et les provinces apparaît à Lucien Bouchard à ce point inacceptable qu'il compte rallier au camp du « non » des légions de fédéralistes, « ceux qui n'ont jamais cessé d'être nationalistes, qui rêvent depuis 30 ans que le Québec s'affirme au sein de la fédération canadienne et qu'il s'épanouisse comme une véritable nation ».

L'indignation qui habite le chef du Bloc québécois est si vive qu'il refuse de croire que les libéraux de Robert Bourassa vont tous s'agenouiller sans s'interroger davantage sur les implications de cette nouvelle entente pour l'avenir de leurs enfants et celui du Québec. À son avis, il faut avoir confiance aux convictions nationalistes et à la culture politique d'un grand nombre de militants libéraux. « Qu'est-ce qu'ils vont faire au congrès ? Je ne suis pas de ceux qui pensent qu'ils vont s'écraser comme cela. Il y a une grande tradition chez les libéraux. Il y a des gens parmi eux qui se rappellent la Révolution tranquille et Jean Lesage, la

Voir page 4 : Le Bloc

Les ministres applaudissent à l'accord constitutionnel

Il y aura référendum mais après la ratification par les autres provinces

Michel Venne

de notre bureau de Québec

LES MINISTRES du gouvernement québécois ont accueilli avec enthousiasme et fierté l'accord constitutionnel conclu par leur chef Robert Bourassa samedi à Ottawa.

Ils décrivent généralement l'entente comme un « Meech Plus » et se réjouissent qu'un accord unanime laisse présager la fin du débat constitutionnel, ce qui permettra aux Québécois de se consacrer enfin à la ré-

solution d'autres problèmes, dont le chômage et la pauvreté.

Le ministre des Affaires internationales, John Ciaccia, estime en outre que l'entente est susceptible de recréer un climat de stabilité qui plaira aux investisseurs étrangers.

« Nous faisons des gains importants et il faut le signaler avec force et clarté », a déclaré pour sa part le super ministre Claude Ryan, qui « ne comprend pas le vent de panique qu'essaient de créer les critiques de l'accord, des personnes qui n'ont d'autres objectifs que la séparation;

l'entente leur a fait perdre la raison », dit-il.

La plupart d'entre eux conviennent que l'accord devra être soumis au jugement populaire par la voie d'un référendum et non d'une élection. Mais ils semblent unanimes à vouloir que cette consultation populaire n'ait lieu qu'une fois que les autres provinces auront ratifié l'accord, ce qui ouvre la porte à un report du référendum prévu par la loi 150 le 26 octobre prochain.

Si cela devrait être le cas, le ministre responsable de la loi électorale et

grand organisateur libéral, Marc-Yvan Côté, affirme que « si ça signifie un report, ce ne sera pas un report à l'infini mais un report crédible ».

La possibilité que soit organisé un référendum pancanadien n'est pas rejetée d'emblée par la plupart des ministres interrogés hier soit à leur arrivée, soit à leur sortie d'une réunion spéciale du cabinet sur l'accord. « Que les neuf autres provinces disent oui au Québec, dit M. Côté, ça renforcerait notre position », dit-il. Il

Voir page 4 : Les ministres

Les «non-alignés» de la Commission Bélanger-Campeau diront non

Roland-Yves Carignan

PRÈS D'UNE dizaine de signataires du rapport final de la Commission Bélanger-Campeau, tous non alignés dans des partis politiques, feront une sortie publique conjointe dans les prochaines heures afin d'expliquer les raisons qui leur font dire « non » à l'accord unanime survenu samedi entre les dix provinces, le gouvernement fédéral et les autochtones.

Tous jugent l'entente non conforme aux conclusions du rapport de la Commission qui portait sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec — et qui suggérait l'idée du référendum que doit tenir le Québec sur la souveraineté d'ici le 26 octobre. Sur cette base, les membres discutent actuellement de la possibilité d'une réaction commune afin d'expliquer pourquoi, selon eux, la cadette des ententes constitutionnelles n'est pas satisfaisante pour le Québec.

Mais un des présidents, Jean Campeau, a déjà annoncé ses couleurs en exigeant hier le respect de la loi 150 et la tenue d'un référendum sur la souveraineté avant le 26 octobre prochain, « puisque les offres fédérales sont inacceptables », a-t-il dit.

M. Campeau, aujourd'hui à la tête de Souveraineté Québec inc., est catégorique : Il faut être carrément malhonnête pour voir dans cette entente quelque progrès que ce soit, a-t-il dit en substance, évaluant que le Québec deviendrait plus que ja-

Voir page 4 : Les non-alignés

Du fédéralisme non plus dominateur mais rigide

Michel Venne

de notre bureau de Québec

MÊME les députés libéraux reconus comme étant les plus nationalistes ont accueilli avec prudence, hier, l'entente constitutionnelle conclue samedi.

La critique la plus sévère est venue du député de Vanier, M. Jean-Guy Lemieux, l'un des principaux défenseurs du rapport Allaire, pour qui « nous passons du fédéralisme dominateur au fédéralisme rigide ».

Il dit avoir certaines « réserves » et « appréhensions » à l'égard de l'accord, en particulier au chapitre du

partage des compétences et concernant « la banalisation du caractère distinct du Québec », dit-il. Mais il n'est pas allé jusqu'à le rejeter. M. Lemieux veut d'abord lire les textes juridiques avant de porter un jugement définitif.

Selon le député, les Québécois sont toutefois maintenant placés devant un choix clair : « Le fédéralisme que l'on a actuellement, c'est celui avec lequel on nous dit de vivre. On aura un choix, soit ce fédéralisme-là ou l'indépendance », a-t-il déclaré, hier soir, à son arrivée à la réunion du caucus des députés libéraux.

Au moment de mettre sous presse, cette réunion n'était pas terminée.

M. Lemieux fait remarquer qu'il reste encore de l'espace à la discussion, beaucoup de chemin à faire puisque l'accord n'est pas ratifié. Il appréhende des difficultés à faire accepter le chapitre sur le Sénat dans l'Ouest.

En conséquence, il ne ferme pas complètement la porte à un report du référendum. « Cette fois-ci, je veux que le Québec se prononce en dernier ressort », dit-il, laissant entendre qu'il faut d'abord laisser le temps aux autres provinces de se prononcer.

Le député de Vanier rappelle toutefois que, pour le moment, le rap-

Voir page 4 : Du fédéralisme



PHOTO PC

Des ambulanciers transportent un homme, dont l'identité n'est pas précisée, victime de la fusillade de l'université Concordia.

Une fusillade fait deux morts à l'université Concordia

Laurent Soumis

SOMBRE lundi hier à l'université Concordia de Montréal où l'insatisfaction au travail d'un chargé de cours de l'institution a dégénéré en une fusillade sur le campus suivie d'une prise d'otages dont le bilan provisoire s'élevait en soirée à deux morts et trois blessés. Deux d'entre

eux reposaient encore dans un état critique au moment d'aller sous presse.

Deux ans et demi après le massacre de 14 jeunes étudiantes à l'École Polytechnique de Montréal, l'université anglophone a ainsi perdu à son tour deux membres de son personnel fauchés par un tireur solitaire, Valéry Fabrikant, âgé d'une cinquantaine d'années, jusque-là

chargé de cours à la faculté de génie mécanique de Concordia.

Par respect pour les familles, les autorités refusaient hier soir de divulguer l'identité des deux victimes de sexe masculin.

Trois autres personnes ont été blessées au terme de la fusillade, a toutefois déclaré au DEVOIR un porte-parole de l'université, M. Lau-

Voir page 4 : Une fusillade

Israël annule les ordres d'expulsion de onze activistes palestiniens

JÉRUSALEM (AFP) — Après le gel partiel de la colonisation, Israël a pris hier une deuxième mesure concrète susceptible de satisfaire les habitants des territoires occupés et l'administration américaine, en annulant les ordres d'expulsion de 11 activistes palestiniens.

Le premier ministre israélien Yitzhak Rabin, a choisi d'attendre l'ouverture de la sixième session des pourparlers de paix israélo-arabes, hier matin à Washington, pour commuer l'ordre de bannissement de 11 Palestiniens en détention administrative.

Les 11 hommes, quatre originaires de Cisjordanie et sept de la bande de Gaza, sont considérés par Israël comme des meneurs du soulèvement palestinien. Membres de l'OLP et du Mouvement de la résistance islamique Hamas, certains ont déjà été condamnés à la détention adminis-

trative, d'autres à diverses peines de prison.

Les bannissements sont contraires à l'article 49 de la quatrième convention de Genève, qui interdit les transferts forcés, en masse ou individuels ainsi que les déportations de personnes.

Depuis le début de l'Intifada, en décembre 1987, 65 Palestiniens ont été bannis hors de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. Chacune des mesures a été condamnée par les États-Unis.

Me Léa Tsemel, avocate de sept des 11 Palestiniens frappés par l'ordre d'expulsion, s'est déclarée très heureuse de la décision de M. Rabin. « C'est une victoire. Nous nous battons depuis longtemps contre cette punition et dès 1978, date du premier appel pour le cas de Ryad Abou Awad, nous nous sommes adressés à la Cour suprême pour faire lever ces

mesures », a-t-elle affirmé.

À Washington, Arabes et Israéliens ont entamé hier la sixième session de leurs négociations bilatérales sur une note positive, qui contraste avec les précédentes réunions, inaugurées en octobre 1991 à Madrid.

Pour la première fois depuis le lancement du processus de paix, les Syriens ont souligné le caractère constructif de leurs entretiens avec les Israéliens, qui se sont félicités, pour leur part, de la cordialité de ces discussions.

Les rencontres entre les délégations syrienne, jordanienne et israélienne ont essentiellement porté sur la mise au point d'un ordre du jour, qui n'avait pas encore été élaboré lors des cinq premières sessions.

Les Palestiniens n'ont pas encore engagé les négociations, en l'absence de leur délégation, arrivée dans l'a-

Voir page 4 : Israël

La petite mort

La voix était frêle, le ton pâteux, mais en émergeant de l'ultime veille avec ses collègues premiers ministres, samedi, M. Robert Bourassa l'a bien dit : *Just watch me*. La phrase de Pierre Trudeau à l'heure des mesures de guerre. L'entrée en matière de l'épisode le plus sordide de notre histoire politique récente, la volonté de gagner par la force, de convaincre par la peur, et de piéger les dissidents dans la prison de la culpabilité par association.

Robert Bourassa n'est pas Pierre Trudeau. On le sait, qu'il n'en a ni les idées fixes, ni le mépris des sous origines. Il est le machisme qui fut aussi, peut-être, de la détermination. Mais d'instinct, c'est à cet homme qui le traitait comme avorton qu'il a emprunté l'ouverture du nouveau chapitre. Le ton de ce qui vient. Car il correspond à l'accord tout juste conclu, normalisation, tassement, amertume à boire. Sur le modèle des mesures de guerre, le béliet mécanique s'embraie pour imposer la loi vite en un grand coup, l'argument de vente reposera sur l'insécurité, et tous les opposants sont déjà devenus de dangereux « séparatistes qui veulent détruire le Canada ».

Si l'entente avait été un projet, si elle avait offert au Québec de grandir encore, un peu ou beaucoup, jamais Robert Bourassa n'aurait senti le besoin de redresser ses épaules voûtées, de se carter, de dire *Just watch me*.

Nous n'avons d'ailleurs fait que ça, l'observer, durant cinq jours. Petite torture quotidienne où, sous les mots tritités, se confirmait l'affaiblissement du Québec. M. Bourassa avait un veto, puis deux, puis trois, puis quatre, puis cinq. Il était heureux, il aurait un mot à dire sur le pays que les autres s'affairaient à construire à leur image tout en l'incluant enfin, sentinelle d'une minorité. Condescendants, ils convenaient d'enchâsser la fragile porcelaine québécoise dans une voûte à l'épreuve du feu.

Un soir, le premier ministre ontarien est venu au micro. Avec ses allures de Tintin conquérant la lune, il eut de très beaux accents pour un pays, le Canada. C'était en réponse à un journaliste du *Toronto Star* qui hurlait ses questions, outré du fameux 25 % de sièges réservés à vie aux Québécois, aux Communes. M. Rae fut généreux, agressif, bellement emporté. Si le Québec est une société distincte que le Canada valorise en son sein, expliquait-il l'oeil allumé par l'âme, il faut avoir le courage de trouver les moyens pour l'affirmer. Comprendons bien. Robert Rae n'est pas un Clyde Wells, un Gary Filmon, un Roy

Romanow, le doigt sur la gâchette dès qu'un contrat fédéral file au Québec. Il est néo-démocrate, d'un parti toujours à l'affût des solutions durables et morales aux problèmes de notre temps, parlable pour les révolutions. À preuve, il s'est battu avec la dernière énergie pour le droit inhérent des autochtones à l'autonomie gouvernementale, que les autres acceptent du bout des lèvres. Mais ce qu'il avait saisi du Québec, ce soir-là, c'est que nous serions contents, vraiment rassurés, en pouvant compter à tout jamais sur le quart des sièges aux Communes. Que tout ce que la société distincte veut, au Canada, c'est la garantie de continuer à s'asseoir en nombre, de pouvoir glisser sans disparaître de la surface. Quand on s'appelle Robert Rae, on n'invente pas ces idées-là. Quelqu'un vous les souffle.

Au fond du cul-de-sac où a abouti notre premier ministre, il y a comme une peine. Difficile à dire, à exprimer de sa gangue. M. Bourassa joue au matamore pour ne pas faire la lippe, lui aussi, qui a laissé entrer jusqu'au cœur de son parti la profonde aspiration québécoise non seulement à un rapport égalitaire avec le Canada, mais surtout à mener chez soi. Il a dû rêver, lui aussi, de donner corps au « maîtres chez nous » qui aborde tout au plus la trentaine, auquel on couperait bientôt le sens et le juste souvenir, en le faisant passer pour un vieux slogan *séparatiste*.

Il n'y a pas de nostalgie dans cette évocation. À travers tous les aléas, les reculs, les hésitations, les divisions, le référendum, le rapatriement, les jugements de cour, et la fatigue qui le secoue par vagues, le Québec le plus large n'a jamais cessé de tendre vers une sorte de Graal, une reconstitution de son espace en un quasi-pays. À l'intérieur ou à l'extérieur du Canada, peu importait au fond, simple chicane intime. Il avait même fait consensus là-dessus, pour la première fois, depuis deux ans.

D'où la petite mort qui passe. Ce pourrait être terminé. Le Québec ne serait plus jamais une victoire contre la fatalité, une incongruité d'avenir, un lieu tendu et rétif en Amérique du Nord, un appétit de vie plus pleine. Il réglerait pour la survivance, qui fut jusqu'au milieu du siècle le Graal de nos prédécesseurs : durer, parler français, contrer l'assimilation, empêcher qu'on nous écrase.

Se peut-il que nous nous arrêtons là ?

LISE BISSONNETTE

Les réactions à l'entente constitutionnelle

Des militants libéraux déchirés entre l'allégeance et la déception

« Robert Bourassa s'est campé derrière une position incompatible avec celle du parti »

Danny Vear

PRUDENTS, quelque peu déchirés, coïncés entre l'allégeance à leur chef, le premier ministre Robert Bourassa, et le contenu d'une entente qu'ils ont de la difficulté à avaler, des personnalités du Parti libéral qui ont « osé » parler au DEVOIR, le plus souvent sous le couvert de l'anonymat, n'ont pas caché leur déception face à l'entente constitutionnelle de la fin de semaine.

Ces libéraux, qui réservaient pour la plupart leurs réactions officielles à plus tard, surtout aux lendemains des réunions d'hier, à Québec, du conseil des ministres, du caucus des députés et du comité exécutif, étaient pour le moins mal à l'aise d'exprimer publiquement leurs sentiments.

Trahis, les libéraux ? « Ils sentent en tout cas que le premier ministre Bourassa s'est campé derrière une position incompatible avec celle du parti », a lancé un des membres du comité du suivi des engagements électoraux, qui s'est, lui aussi, réuni hier après-midi, cette fois à Montréal.

Peu loquace pour le moment, le président de la Commission Jeunesse du parti, Mario Dumont, a masqué difficilement son trouble face à l'entente.

À peine a-t-il voulu souligner que le Parti libéral devra établir des positions claires devant ses 4000 partisans lors de son congrès du 29 août. « On devra dégager des positions claires », a-t-il noté.

Pour les libéraux interrogés par L'E DEVOIR, ce serait surtout la question du partage des pouvoirs qui titillerait le plus leur susceptibilité politique. « Les gens ne sont pas des extrémistes, ni des intégristes du rapport Allaire, mais ils ont accueilli comme une douche froide le partage des pouvoirs qui se retrouve dans

l'entente constitutionnelle du 21 août », a noté un libéral « étonné », mais qui tient à l'anonymat.

En fait, croient certains, l'entente n'amènera pas une plus grande stabilité politique au Canada. Les tensions qui existent déjà entre Ottawa et Québec en ce qui concerne le partage des pouvoirs vont perdurer. Résultat ? « Les Québécois et même les libéraux seront divisés sur cette entente constitutionnelle », a prédit l'avocat Jacques Gauthier, l'un des signataires du rapport Allaire.

Il s'est même risqué à déplorer publiquement le contenu de l'entente de la semaine dernière en matière de partage des pouvoirs.

Selon l'entente, après accord avec le Québec ou toute autre province qui en fait la demande, Ottawa pourrait se retirer de six domaines qui sont déjà de juridiction provinciale : les affaires urbaines, l'habitation, les loisirs, les forêts, les mines et le tourisme.

« Les pouvoirs qu'on obtient, ce ne sont pas ceux qui touchent les secteurs majeurs, les plus importants pour le développement des Québécois. Dans l'accord, on ne parle pas de la santé, de l'environnement... On est très loin des demandes du rapport Allaire et même des demandes traditionnelles du Québec », a avancé Jacques Gauthier, également l'un des membres du comité du suivi des engagements électoraux du Parti libéral.

Autre signataire du rapport Allaire, le député de Sauvé, Marcel Parent, est moins tranchant dans ses commentaires. « On vit une situation fébrile. Des gens sont satisfaits de l'accord, d'autres le sont moins », a-t-il lancé.

Précisant qu'il ne voulait pas émettre d'opinions avant les réunions du caucus et du comité exécutif, le député de Sauvé croit qu'il n'a pas encore assez de recul pour juger « sagement » de l'entente dont « il n'a toujours pas vu le texte ».

La question du Sénat ne lui pose pas de problèmes particuliers, ce qui n'est pas le cas de tous les libéraux. « Ils ne sont pas nombreux les libéraux qui sont enthousiasmés à l'idée du Sénat concocté à Ottawa », a noté un troisième membre du comité du suivi des engagements électoraux.

De la même façon, certains aimeraient que le fameux droit inhérent des autochtones à l'autonomie gouvernementale soit mieux balisé. Pour au moins un autre, la clause de la « société distincte » n'est plus qu'une « coquille vidée de son contenu ».

Enfin, Michel Bissonnette, l'ex-président de la Commission Jeunesse du parti, toujours près des instances du parti, exprime bien à lui seul l'attentisme qui paralyse les langues en ce moment des membres du Parti libéral du Québec.

M. Bissonnette a relevé qu'il ne mettrait son « grain de sel » dans ce débat qu'un peu plus tard cette semaine « lorsque les instances du parti auront émis leur position officielle ».

La SSJB-M prévoit un retour en force de l'anglicisation

Pierre O'Neill

L'ENTENTE constitutionnelle jette les bases d'une nouvelle guérilla judiciaire contre la loi 101, soutient la SSJB-M, qui prédit un retour à l'anglicisation de Montréal.

Léon Dion est « dans l'abîme »

Premières réactions négatives des constitutionnalistes

Jean Dion

LE POLITICOLOGUE Léon Dion préfère attendre de voir le libellé des textes juridiques avant de commenter l'entente de principe constitutionnelle intervenue ce week-end à Ottawa. Mais on devine aisément dans ses propos que cet accord ne le satisfait pas.

« Comme je l'ai toujours maintenu par le passé et comme je le maintiens encore aujourd'hui, je suis un fédéraliste qui prône un renouvellement de fond de la Constitution canadienne. Or je ne crois pas que nous l'ayons obtenu », a-t-il expliqué hier.

« Mais je ne deviens pas indépendantiste pour autant. Disons que je suis dans l'abîme. »

Il aurait été surprenant que le professeur Dion accueille favorablement cette entente à 17, lui qui avait sévèrement attaqué l'accord du 7 juillet en soulignant que, même si celui-ci subissait des modifications, il ne pourrait déboucher sur des offres acceptables pour le Québec.

Le politologue s'en était notamment pris à la proposition, devenue réalité depuis, d'ajouter des députés québécois à la Chambre des communes en échange d'un Sénat égal, arguant que « cela ne ferait toujours que des *backbenchers* de plus ».

Quoi qu'il en soit, cet observateur

chevronné de la scène constitutionnelle refuse pour le moment de s'aventurer plus loin dans le débat.

« Au cours des 30 années pendant lesquelles j'ai analysé la scène constitutionnelle, j'ai eu l'occasion de défendre certaines positions. Celles-ci sont bien connues. »

« Mais j'estime aujourd'hui que mes responsabilités m'incombent de réfléchir à tout cela et d'attendre de disposer de bases solides (les textes) avant de me prononcer. »

De son côté, José Woehrling s'est fait plus tranchant, affirmant que l'entente venait clairement bloquer, pour au moins une génération, toute velléité du Québec de revendiquer une forme de statut particulier au sein de la fédération canadienne.

« Le Québec avait trois options, et la route vers la réalisation de l'une d'entre elles vient de lui être barrée : celle qui visait l'obtention d'un statut particulier susceptible de lui permettre d'atteindre ses objectifs en tant que société nationale à l'intérieur du Canada », a expliqué au DEVOIR M. Woehrling, professeur de droit public à l'Université de Montréal et spécialiste des questions constitutionnelles.

« Il reste maintenant au Québec deux avenues : l'acceptation du statu quo remodelé auquel a conduit le récent accord, ou l'indépendance pure et simple. »

M. Woehrling précise qu'il s'agit bien d'indépendance au sens fort du terme, car la possibilité que le Canada se laisse aller à certains compromis, genre souveraineté-association ou formule confédérale, semble désormais écartée.

Pour le professeur, le Québec a, dans les circonstances, obtenu à peu près tout ce qu'il pouvait espérer tirer des négociations. « Bien sûr, M. Bourassa n'a pas fait preuve d'une très grande habileté et ses gains auraient pu être un peu supérieurs. Mais dans l'ensemble, il ne pouvait guère souhaiter acquiescer davantage qu'une série de protections, ce qu'il a lui-même confirmé avoir fait lorsqu'il a évoqué ses cinq ou six veto. »

Par ailleurs, si la dualité linguistique est préservée, l'entente consacre « l'enterrement de la dualité politique, ce qui était de toute manière inévitable. Il faut voir la réalité en face : le Canada d'aujourd'hui n'est plus celui de 1867. En négociant

sur la base d'une province sur 10, la parité devenait irréalisable. Il aurait fallu que le Canada anglais se montre plus généreux, mais pouvait-on compter sur lui pour en donner plus qu'il ne fallait ? »

Par ailleurs, en matière de partage des pouvoirs « où il n'a pratiquement rien obtenu », M. Bourassa a choisi de laisser de côté la bataille pour tenter d'acquiescer une plus grande participation aux instances fédérales, dit M. Woehrling.

Enfin, en ce qui a trait aux autochtones, le professeur se dit d'avis que leur acquisition du droit à l'autonomie est « respectable et raisonnable. Mais il faudra attendre de voir les textes juridiques avant de déterminer l'étendue de cette autonomie et la compatibilité du principe de 'paix, ordre et bon gouvernement' avec les lois en vigueur. »

Si les textes balisent bien ces éléments, M. Woehrling ne s'inquiète pas outre mesure de ce que ce soient les tribunaux qui aient éventuellement à trancher les revendications autochtones.

« Les tribunaux se prononcent déjà sur une foule de sujets, allant du partage des compétences à la Charte des droits, pour lesquels on leur fait confiance. Je ne comprends pas pourquoi on craint soudain qu'ils prennent le mors aux dents et se mettent à exproprier trois quarts des Canadiens pour remettre leurs terres aux autochtones... », conclut-il.

Pour sa part, le professeur de science politique Réjean Pelletier, de l'Université Laval, a estimé que « l'attitude triomphaliste affichée par MM. Mulroney et Bourassa était injustifiée après la signature de l'entente. De prime abord, c'est moins que Meech. »

M. Pelletier s'est fait l'écho du professeur Woehrling en précisant que le Québec n'obtenait « que le statu quo en matière de partage des pouvoirs et d'union économique. Il a obtenu quelques protections ici et là, mais sans plus. Les autochtones, par contre, ont réalisé de précieux gains. »

« L'entente globale contient de nombreux changements importants, mais je ne suis pas convaincu que ces changements seront favorables au Québec. Malgré tout, M. Bourassa ne devrait pas avoir du mal à vendre l'entente à ses militants. »

Les féministes menacent de joindre le camp du non

Appuyées par le NPD, elles exigent 50 % de membres féminins au Sénat

Maurice Girard

de la Presse canadienne

OTTAWA — Le projet de réforme de la Constitution soulève la colère des associations féministes et des groupes de femmes autochtones qui, armées d'un jugement rendu par la Cour fédérale, réclament une place à la Conférence des premiers ministres, cette semaine, à Charlottetown.

De plus, le Conseil du statut de la femme exige que les « négociateurs masculins » reprennent l'idée de garantir la moitié des sièges du nouveau Sénat à la gent féminine pour mieux garantir l'égalité des femmes dans les institutions fédérales, suggestion qui a émergé l'hiver dernier de la conférence de Calgary sur la réforme du Sénat.

Cette coalition a reçu l'appui de Mme Audrey McLaughlin, leader du Nouveau Parti démocratique. « Ce serait raisonnable qu'on ait la moitié de femmes sénateurs parce que les femmes représentent 52 % de la population. C'est une occasion unique de montrer au reste du monde qu'on respecte le principe de l'égalité dans notre société. »

Dans les institutions parlementaires fédérales, les femmes ne forment que 13 % des députés aux Communes (37 sièges sur 295) et 15 % au Sénat (16 sur 104). Le Conseil du statut de la femme regroupe plus de 500 associations à travers le pays.

Mme McLaughlin a prononcé son discours à la fin d'une séance spéciale d'un Parlement futuriste de l'an 2030, dominé par un gouvernement et une députation de femmes. C'est sur le mode de la dérision et de l'ironie que les parlementaires ont contesté certains éléments de l'accord « provisoire » du week-end dernier qui, selon elles, laisserait la partie congrue à la majorité de la population.

Si l'humour dominait la séance, il n'enlevait rien à la clarté du message : si les dirigeants « mâles » du

pays ne tiennent pas compte des revendications des groupes de femmes, le Conseil du statut de la femme et d'autres associations semblables menacent de faire campagne à travers le pays contre le projet de réforme, aux côtés des nationalistes québécois et des membres du Reform Party dans l'Ouest.

« En 1992, on ne peut pas faire fi des droits des femmes et penser s'en sortir sans coup férir », a dit Mme Reibick, disposée à lutter contre la réforme qu'elle juge « exclues de l'ennemi du Canada » par le premier ministre Brian Mulroney.

Pour sa part, Mme McLaughlin s'est montrée en accord avec les grands axes du projet conçu par les premiers ministres, les chefs autochtones et les leaders des Territoires. Elle souligne entre autres la réconciliation avec le Québec et les Premières Nations.

Mais, avant de donner l'appui de son parti au projet, elle veut prendre connaissance des textes. Ce dont est prêt à se passer les associations de femmes, qui se disent « exclues de l'entente constitutionnelle ».

Adversaire de Maurice Duplessis dans la « bataille » pour l'amélioration des conditions de travail dans l'industrie du textile dans les années 1940, Mme Madeleine Parent s'oppose au projet de modification de la Constitution parce qu'elle ne garantit pas le droit à l'autodétermination du Québec et que les femmes sont négligées.

« On a pris des décisions pour assurer le pouvoir d'un certain petit groupe d'hommes qui ont déjà le pouvoir et pour ne pas le partager avec d'autres. Les gouvernants, qui ne veulent pas de communauté démocratique chez les autochtones, préfèrent traiter avec un petit groupe d'hommes et leur donner plus de pouvoir et le nier aux femmes, qui ont plus d'intérêt dans la communauté », soutient Mme Parent.



Joe Clark a été chaleureusement reçu par le juge en chef Antonio Lamer, de la Cour suprême du Canada, lors du congrès annuel de l'Association du Barreau canadien, hier à Halifax. M. Clark a fait un discours devant plus de 600 avocats pour promouvoir la plus récente entente constitutionnelle.

Les Canadiens ont retrouvé leur pays, présume Joe Clark

HALIFAX (PC) — Le ministre des Affaires constitutionnelles, Joe Clark, a reproché au Parti québécois et au Reform Party, hier, d'avoir déjà fait entendre « leurs voix stridentes de rejet » de l'entente constitutionnelle conclue il y a à peine quelques jours.

« Quelques-uns d'entre eux, a-t-il déclaré au congrès annuel de l'Association du Barreau canadien, rejetteraient un accord, même si c'étaient les Dix commandements, la Grande Charte, la Déclaration d'indépendance et la Charte des Nations unies réunis. »

Pourtant, a-t-il souligné, « plus que jamais la voix de la raison canadienne doit être entendue ».

M. Clark s'est dit convaincu que, « une fois la cause expliquée et les

choix établis, les Canadiens vont l'approuver, y compris les Québécois ».

Pour le ministre fédéral, cette entente constitue le premier renouvellement complet du Canada depuis 1987, qui accorde au Québec plus qu'à n'importe quel autre moment de l'histoire. « Les Canadiens ont retrouvé leur pays », a-t-il dit.

M. Clark est certain que les premiers ministres, qui l'ont signée, vont faire la promotion de l'entente et convaincre les Canadiens que « nous avons fait le mieux que nous pouvions pour leur province, leur pays, leurs intérêts ».

« Si nous pouvions nous entendre, a-t-il fait remarquer, nous allons éviter l'agitation catastrophique qui résulterait d'un éclatement du pays. » Pour M. Clark, l'entente représente

« une vision nette d'un pays complexe ».

Le ministre a révélé qu'un esprit de compromis « à un degré extraordinaire » a régné pendant les négociations à Ottawa. Il a donné l'exemple du premier ministre Clyde Wells (Terre-Neuve) qui, à un moment donné, a voulu avoir des précisions sur l'autodétermination des autochtones.

Le premier ministre Bob Rae (Ontario) lui a dit : « Je sais, Clyde, que cela va à l'encontre de ton tempérament, mais il existe parfois un avantage dans l'ambiguïté. »

Le premier ministre Brian Mulroney a ajouté : « Une ambiguïté constructive. »

Le premier ministre Robert Bourassa a conclu : « Je suis d'accord. »

PROFESSIONS Professions sans frontières

RÉSERVATIONS PUBLICITAIRES (514) 842-9645

Date de tombée: 11 septembre 1992

PARUTION
le 18 septembre
DANS
LE DEVOIR

Les nouveaux enjeux concurrentiels et la mondialisation influencent l'évolution des professions. Les exigences de la formation s'accroissent alors que les stratégies de développement des sociétés-conseil doivent s'ouvrir aux besoins plus globaux des clients. En même temps que les barrières traditionnelles tombent, le concept de la multidisciplinarité prend racine dans plusieurs professions dites libérales et l'éventail des services s'élargit. Tel sera le thème du cahier spécial sur les professions, qui sera publié dans l'édition du 18 septembre.

LE DEVOIR traitera également des enjeux proprement professionnels remis en cause par le ministre responsable de l'application des lois professionnelles qui touchent entre autres :

- le Code des professions • le mandat de l'Office des professions • le rôle de l'inspection • les questions de déontologie • l'incorporation des sociétés de professionnels • l'accréditation de nouvelles corporations.

CAHIER
SPÉCIAL

Andrew laisse 12 morts et d'immenses dégâts dans son sillage

MIAMI (AP) — Le cyclone Andrew, l'un des plus violents à s'être abattus sur les côtes américaines depuis plusieurs décennies, a fait 12 morts, huit en Floride et quatre aux Bahamas et poursuivait hier sa route vers la côte nord du golfe du Mexique.

Accompagné de fortes pluies et de vents soufflant jusqu'à 260 km/h, Andrew se dirigeait vers le golfe du Mexique et pourrait de nouveau toucher terre jeudi matin, probablement dans les environs de la Nouvelle-Orléans, selon le Centre national des ouragans.

Après avoir balayé les Bahamas, où il a tué au moins quatre habitants, le cyclone s'est abattu sur Miami dans la nuit de dimanche à lundi, causant la mort d'au moins deux personnes dans le comté de Dade. L'une d'entre elles a été tuée par la chute d'un arbre, a précisé le gouverneur Lauton Chiles. Huit personnes ont été tuées dans toute la Floride, selon la police.

« Les bourrasques étaient si violentes qu'elles aspiraient les papiers à travers les orifices des portes », a raconté le photographe Bill Cooke, domicilié dans la banlieue de Miami. Hagards et incrédules, les habitants de Miami restés sur place se sont aventurés dans les rues, en fin de matinée, pour constater l'ampleur des dégâts : arbres et des feux de signalisation arrachés, fenêtres et toitures de maisons emportées.

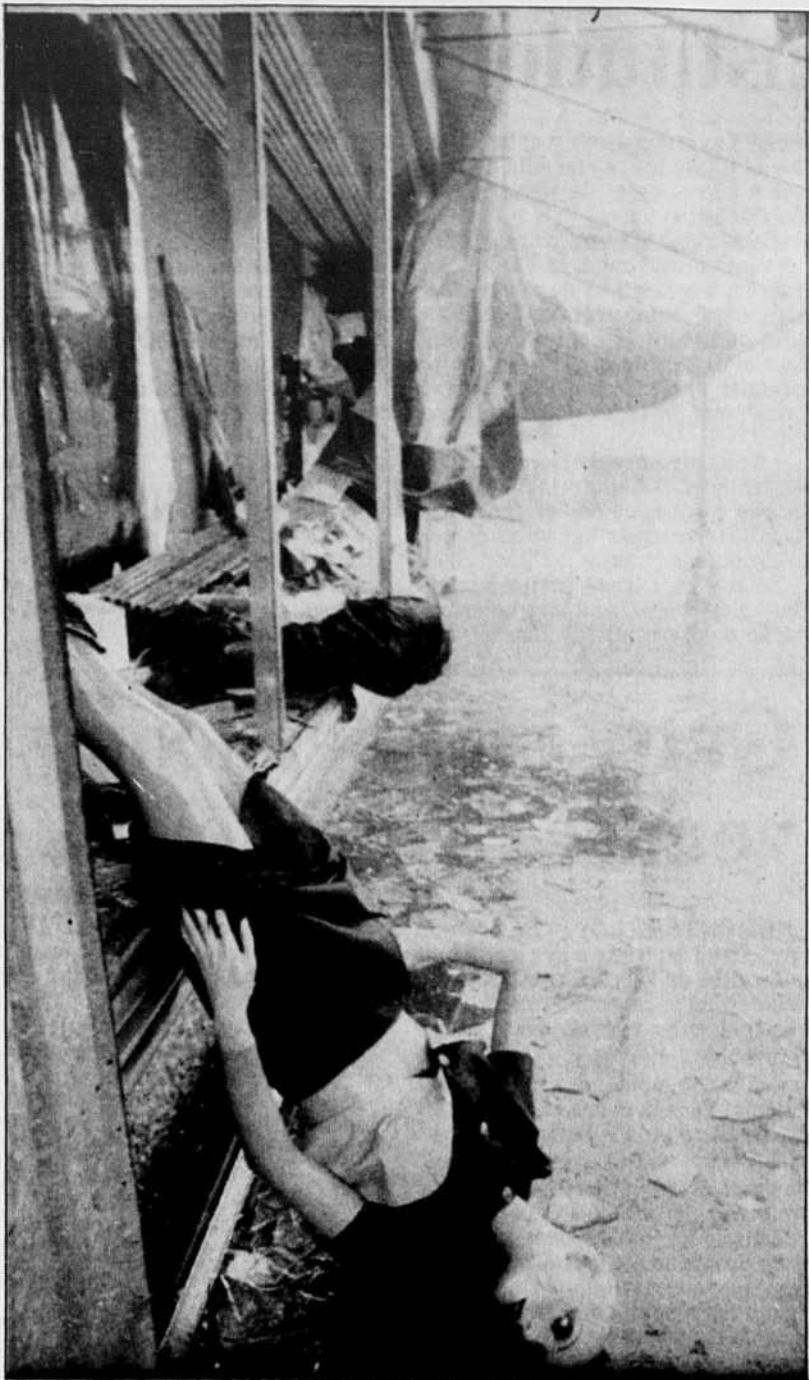
A Miami, les rues du quartier huppé de Coconut Grove étaient jonchées de bateaux catapultés par les gigantesques vagues, tandis que le hall d'entrée du Fontainebleau Hilton était noyé sous un mètre d'eau. Les plus gros dégâts semblent se concentrer dans la zone sud de la ville, de Coral Gables jusqu'aux fermes d'Homestead, près des Florida Keys.

Au moins 400 000 personnes ont été privées de courant, selon la Compagnie d'électricité de Floride, et plusieurs semaines pourraient s'écouler avant que le service soit entièrement rétabli. Même le Centre national des ouragans a été endommagé, perdant son radar et ses systèmes radio avant l'arrivée d'Andrew sur les côtes.

Lauton Chiles a toutefois souligné que les dommages causés par Andrew n'étaient « pas aussi graves qu'on le craignait », ajoutant que la Garde nationale était sur le terrain pour empêcher les pillages. Selon lui, les vagues qui sont venues frapper la côte n'atteignaient que quatre mètres de hauteur alors qu'on redoutait des lames de six mètres.

A 14 heures, le cyclone avait quitté la Floride et se déplaçait vers l'ouest à la vitesse de 28 km/h.

Dimanche, les autorités américaines avaient ordonné l'évacuation de près d'un million de personnes vivant sur la côte est de la Floride, mais seuls 700 000 habitants avaient effectivement fui, 75 000 autres, parmi lesquels de nombreux retraités et sans-logis, décidant de rester sur place.



Même les mannequins ont connu une dure journée, hier à Miami.

PHOTO AP

Pas de places au cégep pour 3000 étudiants montréalais

Isabelle Paré

LA CENTRALE de l'enseignement du Québec (CEQ) juge inadmissible le manque de places qui prévaut dans les cégeps qui, selon certaines sources, fait en sorte que des étudiants refusés doivent envisager des études en région.

En effet, le Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM) indiquait hier au DEVOIR qu'environ 3000 étudiants se sont vu refuser une place au cégep au terme du troisième tour du processus d'admission. De ce nombre, plusieurs se sont vu suggérer de frapper à la porte de cégeps « périphériques » identifiés par le SRAM comme les seuls capables d'absorber d'autres étudiants.

Ces candidats inscrits à Montréal ont reçu une lettre les invitant à tenter leur chance aux cégeps de Lionel-Groulx, John Abbott, Drummondville, Shawinigan, Victoriaville, Sorel ou Joliette, a indiqué hier M. Pierre de Passillé, secrétaire général du SRAM. Plusieurs de ces 3000 étudiants ne possèdent pas les exigences minimales pour être admis au cégep, mais d'autres sont détenteurs d'un diplôme d'études secondaires (DES) en bonne et due forme.

Dans la région de la Vieille Capitale, où 800 nouvelles places ont été créées en bloc dans quatre cégeps de Québec, une pénurie de places a été évitée. On évalue tout de même que de 500 à 600 étudiants se retrouveront sans place disponible après le troisième tour, a indiqué hier, M. Claude Maheux, directeur du Service régional d'admission au collégial de Québec (SRAQ). Certains étudiants refusés dans la région devront même aller voir du côté de La Pocatière ou

du cégep de Rimouski, a-t-il dit.

De son côté, la présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec, Mme Lorraine Pagé, a pressé Québec hier de trouver une solution rapide à ce problème qui, de toute évidence, était prévisible. Autrement, déplore-t-elle, les principes de l'accès des jeunes au cégep et de la démocratisation de l'enseignement s'en trouveront bafoûs.

« Le seuil d'admissibilité de 78 % dans les cégeps n'a jamais été aussi bas. Compte tenu de la situation économique et démographique, le gouvernement pouvait prévoir cette hausse. On ne peut inciter les jeunes à poursuivre leurs études et, en même temps, réduire leur accès au cégep. C'est berner les jeunes que d'agir ainsi. Il va falloir que la ministre fasse ses devoirs », a soutenu Mme Pagé, déplorant qu'une sélection limite ainsi le cégep à des étudiants détenteurs d'un DES.

Mais à la Fédération des cégeps, on démentait hier qu'un manque de places sévise réellement dans les cégeps à Montréal. Selon M. Gaëtan Boucher, directeur de la Fédération, tout au plus 300 à 400 étudiants détenteurs d'un DES sont toujours en quête d'une place et l'on trouvera un cégep pour les accueillir d'ici quelques jours.

« Ce n'est pas le manque de places le vrai problème, mais la qualité du diplôme du secondaire. Ce ne sont que les candidats très, très faibles qui ne trouvent pas de places. C'est pourquoi nous allons plaider très fortement en faveur d'un resserrement des exigences au secondaire auprès de la ministre », a-t-il insisté.

Pour l'instant, il suffit de réussir 130 crédits sur environ 170 pour obtenir un DES. Pourtant cette année à Québec, la moyenne au secondaire

des étudiants acceptés par les cégeps du SRAQ étaient de 164 crédits. Et ce, même si le règlement sur le régime pédagogique du collégial stipule qu'un DES suffit pour être admissible au cégep. Il semble que ce critère soit de plus en plus une condition minimale, contournable en période d'affluence de demandes.

« Le règlement ne dit pas que l'admission est automatique avec un DES, mais qu'il y aura une offre d'admission. Il est possible qu'un étudiant réussisse ses cours obligatoires mais ne soit pas admis », expliquait hier M. Claude Maheux, du SRAQ.

Au moment où la CEQ dénonce ce procédé de sélection qui écarte les plus faibles, la Fédération des cégeps demande quant à elle que la ministre examine sérieusement le problème de la valeur du diplôme secondaire qui, de toute évidence, n'est plus le passeport universel vers le cégep. « Sinon, le problème ne fera qu'empirer, soutient M. Boucher. On se retrouvera avec encore plus d'étudiants l'an prochain, et avec encore plus d'étudiants présentant des dossiers faibles ».

Le Pélican revit sur le Saint-Laurent

À MINUIT, hier soir, la réplique du *Pélican* a amorcé un voyage maritime, attendu depuis sept ans, qui le mènera au port de Montréal, cet automne, après une brève escale à l'Île-aux-Coudres où on y installera ses mâts toujours manquants.

La reconstitution du *Pélican*, le navire que commandait Pierre Le Moyne d'Iberville lors de sa conquête des forts anglais de la Baie d'Hudson en 1697, est une épopée. Cette réplique aurait coûté quelque 7,2 millions \$ et sept années de labeur à la société historique de la famille LeMoine et à la Fondation Macdonald-Stewart, initiateurs du projet de construction de la réplique.

Ce sont les Chantiers AML qui ont reconstitué la réplique de ce navire militaire français du XVII^e siècle. « Nous sommes arrivés à un résultat de qualité », a lancé Édouard Hamel, responsable de l'équipe de travail.

Au port de Montréal, le *Pélican* deviendra musée, une espèce de monument funéraire érigé à la mémoire de d'Iberville, mort à Cuba en 1706. Dès l'automne, les Montréalais pourront le visiter. Son aménagement sera cependant complété au printemps prochain.

Mise à l'eau officiellement hier soir, la réplique du *Pélican* restera au quai du port de Montréal, loin de la baie d'Hudson que Pierre Le Moyne d'Iberville et son navire avaient bourlingué.

En visitant ce navire-musée, on pourra d'ailleurs revivre les moments forts de la dernière bataille du *Pélican*, qu'il perdit aux dépens de trois navires anglais.

Des brigadiers dans les autobus, une solution trop coûteuse pour la plupart des commissions scolaires

Caroline Montpetit

LA PLUPART des commissions scolaires n'ont présentement pas les budgets pour engager des brigadiers adultes escortant les enfants à la sortie des autobus scolaires.

En dehors de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), les commissions scolaires interpellées dans le cadre de l'enquête entamée cet été par le coroner Marc-André Boulianne envisagent donc surtout de modifier leurs parcours et d'engager des élèves du secondaire pour assurer une certaine discipline dans les autobus scolaires.

C'est ce qu'a confirmé hier la présidente de la Fédération des commissions scolaires, Mme Diane Drouin, à quelques jours seulement de la grande rentrée scolaire qui doit avoir lieu, dans la plupart des établissements québécois, le 31 août.

« Au cours des trois dernières années, les commissions scolaires ont enregistré un déficit de 1 878 000 \$ re-

lativement au transport scolaire seulement. Elles ne pourraient toutes adopter des mesures semblables à celles annoncées par la CECM, la semaine dernière, sans obtenir des fonds supplémentaires du ministère des Transports », ajoute-t-elle.

Selon Mme Drouin, la plupart des commissions scolaires québécoises s'appliquent cependant à éliminer les traversées d'enfants devant les autobus scolaires.

« Entre 20 à 25 commissions scolaires ont pris devant le coroner l'engagement ferme d'éliminer les traverses. Mais il y a aussi une soixantaine de commissions scolaires qui ont mentionné qu'elles allaient regarder de près ces programmes. À ce chapitre, les comités de transport ou les comités *ad hoc* devraient faire rapport à la fin d'août », dit-elle.

La semaine dernière, la Commission des écoles catholiques de Montréal annonçait en grande pompe qu'un budget de 1 500 000 \$ serait débloqué cette année pour payer les sa-

laires de 100 brigadiers adultes qui escorteraient les enfants vivant sur son territoire à la sortie des autobus scolaires.

Pour mettre en oeuvre ce programme, la commission scolaire espérait obtenir une contribution financière de quelque 750 000 \$ du gouvernement du Québec.

Dès le lendemain, le ministère des Transports a rétorqué qu'il ne disposait pas des 100 millions \$ nécessaires pour mettre en oeuvre le programme dans l'ensemble de la province.

« Je ne connais pas le cas particulier de chacune des commissions scolaires, poursuit Mme Drouin, mais je sais qu'il n'y a pas de moyens uniques qui pourront s'appliquer. Une commission scolaire qui est située au centre-ville de Montréal ne vit pas la même chose qu'une commission scolaire en région rurale ».

Selon Mme Drouin, des études ont déjà démontré que les régions rurales comptaient plus d'accidents im-

pliquant des voitures et des enfants sortant des autobus scolaires.

Or, pour sa part, le coroner Boulianne s'intéresse au cas d'enfants écrasés par l'autobus scolaire même.

« Je ne sais pas si ces cas précis surviennent plus souvent en région urbaine », poursuit-elle.

Par ailleurs, la présidente précise que l'option « transport à la californienne », qui exige que le chauffeur arrête lui-même l'autobus pour ensuite reconduire l'enfant chez lui, est à peu près inapplicable en territoire québécois.

« Peut-être que dans certains milieux, cela se fait. Mais je crois qu'ici ce n'est pas une formule idéale, ajoute-t-elle. Pour le chauffeur, cela prend au moins deux minutes à chaque fois pour descendre avec un enfant. Et il doit aussi laisser 40 enfants dans le véhicule. Les hivers que l'on a ici ne sont pas les hivers de la Californie. Et une telle méthode rallongerait passablement les parcours des enfants ».

Retards dans l'analyse des instruments médicaux

OTTAWA (PC) — Le programme canadien d'évaluation des instruments médicaux est négligé par Ottawa. Il manque de ressources, accumule les retards et n'arrive à évoluer que « sous l'effet des crises », soutient un rapport du Comité d'étude des instruments médicaux rendu public hier.

Créé en février 1991 et composé de représentants de l'industrie, des consommateurs, d'organismes gouvernementaux et du milieu de la santé, le groupe recommande d'injecter immédiatement 2,2 millions \$ et d'augmenter le personnel de la Direction de la protection de la santé de 35 années-personnes pour qu'elle puisse remplir son mandat.

Le ministre de la Santé et du Bien-être social Benoît Bouchard n'a pas fermé la porte à l'injection de fonds

et de ressources humaines supplémentaires. Il n'a d'ailleurs rejeté aucune des 45 suggestions du comité de neuf membres, a-t-il insisté.

La définition d'instrument médical est très large, allant du stimulateur cardiaque aux équipements de diagnostic les plus sophistiqués, en passant par le condom, les tests de grossesse, les seringues.

Environ 25 000 produits de ce genre font leur entrée sur le marché canadien chaque année. Seulement 5 % d'entre eux doivent être évalués avant d'être mis en marché. Il s'agit des instruments implantés 30 jours ou plus dans l'organisme, comme les prothèses mammaires. Environ 500 instruments attendraient l'autorisation de la Direction générale de la protection de la santé.

Campagne anti-violence dans les écoles

Paul Cauchon

EN SEPTEMBRE, toutes les écoles primaires et secondaires du Québec recevront une cassette contenant une chanson en mémoire de la jeune Marie-Eve Larivière, brutalement assassinée en mars dernier, cassette accompagnée d'un guide pédagogique voulant convaincre les jeunes d'appuyer Virginie Larivière, qui pilote une campagne pour que cesse la violence à la télévision.

Ce projet a été préparé par la Fondation québécoise des maladies mentales et l'organisme Pacijou, alors que Virginie a amassé près de 300 000 signatures pour sa pétition lancée en mai dernier. Virginie, 13 ans, veut amasser d'ici la fin d'octobre un million de signatures pour convaincre les gouvernements et le CRTC de réduire concrètement la violence à la télévision.

La cassette contient une chanson

de Michel Robidoux, sur des paroles de Pierre Létourneau qui en appellent à la construction d'un monde meilleur. Josée Novembre interprète la chanson, qui est suivie d'un appel de Virginie à appuyer sa pétition. Cette cassette ainsi qu'une fiche pédagogique seront utilisées par les enseignants à l'occasion d'une réflexion sur la violence qui se tiendra dans les écoles le 15 septembre prochain.

Marie-Eve Larivière avait été violée et tuée le 7 mars dernier à Laval alors qu'elle était allée faire une course au dépanneur. Sa sœur Virginie a courageusement entrepris cette campagne contre la violence en déclarant en mai dernier que si la violence à la télévision n'était pas la cause directe de la mort de sa sœur, les films et émissions violentes demeureraient des facteurs générateurs de violence dans une société qui en permet la libre diffusion.

École des
Hautes Études
Commerciales

Affiliée à
l'Université de Montréal

M.Sc.

Analyse,
consultation,
recherche.

Trois cheminements de carrière rendus possibles grâce à ce programme d'études de deuxième cycle combinant une formation spécialisée dans un domaine spécifique et l'acquisition des techniques d'analyse scientifique propres à la gestion.

L'esprit d'entreprise

Maîtrise ès sciences de la gestion

48 crédits/Temps complet ou demi-temps/Classes du jour seulement

Options offertes:

Contrôle de gestion
Économie appliquée
Finance
Gestion des ressources humaines
Gestion internationale
Management
Marketing
Systèmes d'information

Conditions d'admission

B.A.A. avec une moyenne d'au moins 70% ou l'équivalent.

Les bacheliers d'autres disciplines dont le diplôme est jugé équivalent par le directeur du programme sont admissibles à certaines options, sous conditions.

Trimestre d'hiver 1993

Date limite d'admission

15 septembre 1992

Renseignements et formulaires:

Bureau du registraire
École des Hautes Études Commerciales
5255, av. Decelles, Montréal (Québec) H3T 1V6
(514) 340-6151

HEC

CARBONE 14

LE CAFE DES AVEUGLES



**2 DERNIERS
SOIRS!**

« Jerry Snell chante avec une force étannante, une voix riche
Johanne Madore et Rodrigue Proteau sont superbes, énergiques,
souples, tous les autres aussi. »
Robert Lévesque, LE DEVOIR, jeudi, 20 août 1992

« Le café des aveugles makes time fly and thoughts run deep
CARBONE 14 is a living ensemble of powerfully talented individuals »
Pat Donnelly, THE GAZETTE, mercredi, 19 août 1992

« Le café des aveugles se boit comme de la nitroglycérine,
avec un tout petit carré de sucre. Ce show est tout simplement
le show de l'année au Québec »
Pierre Leroux, LE JOURNAL DE MONTRÉAL, jeudi, 20 août 1992

DU 18 AU 26 AOÛT 1992

en coproduction avec

EXPO 92

Centre
National
des Arts

Centre
National
des Arts

en coprésentation avec la

Société de la Place des Arts de Montréal

LE DEVOIR EN VENTE MAINTENANT

Théâtre Maisonneuve

Place des Arts

Admission : 522-1245

514 842-2212

Frais de service.

Encore des années de palabres constitutionnels, prévoit Parizeau

LE DEVOIR et
la Presse canadienne

QUÉBEC — La ratification de l'accord conclu samedi par les premiers ministres ne mettra pas fin, comme le prétendent ses partisans, aux discussions constitutionnelles, a prévenu le chef péquiste M. Jacques Parizeau.

Au contraire, a-t-il déclaré hier, comme les dispositions sur le partage des pouvoirs prévoient que tout transfert est conditionnel à des ententes fédérales-provinciales, « on nous engage encore dans des années de discussions ».

Le chef du Parti québécois a fait ces remarques au cours d'une conférence de presse où il a annoncé que

le PQ part immédiatement en campagne contre cette entente. M. Parizeau y décèle plusieurs défauts. Il juge notamment que la clause sur la dualité linguistique (reconnaissant l'attachement des Canadiens et de leurs gouvernements à la vitalité et l'épanouissement des groupes minoritaires de langue officielle) peut menacer les acquis de la loi 101.

« En campagne comme s'il s'agissait d'une campagne électorale ou référendaire », a déclaré Jacques Parizeau.

« Nous avons pris cette décision au terme du caucus afin de s'assurer que les propositions qui ont été acceptées la semaine dernière à Ottawa soient battues. »

Le chef du PQ a ensuite lancé un message à peine voilé aux fédéralistes,

qu'il dit nombreux, qui doivent partager la responsabilité avec les souverainistes.

« On passe à l'action dès maintenant parce qu'on estime que les premiers ministres décideront jeudi à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard, quel type de processus ils favoriseront quant à la tenue d'un éventuel référendum », a déclaré le chef péquiste.

Il croit probable l'hypothèse du référendum pancanadien.

« Quel que soit le processus qu'on préconisera, le PQ et plusieurs gens doivent partir en campagne afin de faire rejeter l'entente constitutionnelle. »

« Les fédéralistes et les libéraux ont accordé une dernière chance au gouvernement fédéral. C'est ter-

miné. Les propositions sont sur la table et il faut les rejeter afin de passer à autre chose : la souveraineté du Québec. »

Constatant que son pouvoir d'intervention est limité, le PQ entend exercer ses pouvoirs de démonstration, d'information et d'indignation afin de rallier la population pour qu'elle exerce de la pression sur le premier ministre Bourassa, qui est sensible au pouls de l'opinion publique.

« Nous utiliserons les ressources financières et humaines dont nous disposons et nous déploierons l'arsenal de stratégies fort utiles en période de campagne », a-t-il affirmé.

Le chef du PQ sait pertinemment que les Québécois sont las d'entendre parler de constitution, « mais ils veu-

lent que ça se règle et ils doivent comprendre que les discussions se poursuivront pendant plusieurs années à venir s'ils ne réagissent pas ».

M. Parizeau a tiré à boulets rouges sur l'entente constitutionnelle pour une deuxième journée de suite. Il a surtout déploré l'absence de textes, ce qui a engendré énormément de confusion, selon lui.

« Je n'ai jamais rien vu de tel, a-t-il lancé. On ne s'est appuyé sur aucun texte, pas même un communiqué de presse. »

Le PQ a passé l'entente constitutionnelle au peigne fin pour constater qu'il n'y a rien de nouveau sur le plan du partage des pouvoirs et du pouvoir de dépenser des provinces et que rien n'a été réglé par rapport à l'union économique.

Le chef du PQ a relevé, vendredi dernier, une déclaration du premier ministre du Canada, Brian Mulroney, fort révélatrice : « On a préservé l'intégrité et la force du gouvernement fédéral pour agir sur tous les aspects de la vie canadienne. »

« Cette citation lui sera remise sous le nez chaque fois que M. Mulroney voudra se montrer triomphaliste ou jovialiste », a-t-il souligné.

Le porte-parole du parti en matière constitutionnelle, Jacques Brassard, a indiqué que le PQ participera, si on l'invite, à la Commission parlementaire sur les propositions fédérales (Commission Dauphin).

« Nous irons avec la ferme intention de faire respecter la loi 150 tant qu'elle ne sera pas amendée », a-t-il affirmé.

Mulroney sera présent à la conférence de Charlottetown

Maurice Girard

de la Presse canadienne

OTTAWA — Exceptionnellement, le premier ministre Brian Mulroney participera, cette semaine à Charlottetown, à la conférence des premiers ministres, qui s'annonce comme le prolongement de la négociation constitutionnelle entreprise il y a une semaine dans la capitale fédérale.

On ne connaissait pas avec certitude hier au bureau du premier ministre l'horaire du chef du gouvernement, mais il semble que M. Mulroney s'envolera pour l'Île-du-Prince-Édouard demain, juste après avoir fait le point avec son conseil des ministres.

Il devrait passer la journée de jeudi à débattre avec ses collègues des provinces du mode de ratification de l'entente « provisoire » sur la Constitution et de certains autres éléments laissés en plan le week-end dernier comme l'union économique et la représentation de la Colombie-Britannique aux Communes.

Aucune séance de signature n'est prévue à l'issue de la dernière séance de négociation, faisait-on savoir hier.

Entre-temps, son lieutenant québécois, M. Benoît Bouchard, promettait de défendre avec acharnement l'accord de principe après avoir dénoncé, le mois dernier, le projet du 7 juillet qui a servi de base de travail aux premiers ministres.

« Je peux vous dire aujourd'hui que j'accepte cette entente-là et je suis prêt à la défendre parce qu'il permet au Québec de protéger ce qu'il est et de développer ce qu'il a », a soutenu M. Bouchard en point de presse.

Si elle est ratifiée, l'entente permettra au Québec de conclure d'autres accords bilatéraux avec le fédéral dans le domaine des télécommunications et la culture notamment. « Ce n'est pas seulement défensif, mais offensif », dit-il.

Pour le ministre Bouchard, la négociation de pouvoirs entre les paliers de gouvernement fait partie de la mouvance politique et des ajustements périodiques indispensables à une fédération dynamique. Il en prend à témoin l'Allemagne et la France.

« Un processus constitutionnel est un processus en devenir constant. Si la France a pu se permettre en 200

ans deux monarchies, deux empires et cinq républiques, on peut peut-être en 125 ans corriger quelques éléments (de la Constitution) et prévoir qu'on le fera encore dans 50 ans », observe-t-il.

Le titulaire fédéral de la Santé n'est pas favorable au déclenchement d'élections générales pour faire ratifier l'entente par la population. Il juge que son travail de ministre n'est pas terminé. « J'ai du travail à faire. J'ai hâte de pouvoir consacrer des semaines à m'occuper des femmes qui ont des problèmes de violence, des jeunes qui quittent les écoles. On ne règlera jamais la Constitution, c'est un processus en devenir. »

Après tout, murmure-t-on dans les cercles conservateurs, le gouvernement pourrait à la rigueur se permettre de perdre un référendum sur le projet de réforme, il disposera d'une mince marge de manœuvre pour se retourner. Alors que s'il le défend en élections, il ne lui restera plus de porte de sortie s'il perd. Après tout, le but ultime de la politique, c'est le pouvoir et on ne cède pas facilement si on peut faire autrement.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Les non-alignés

mais « une province parmi d'autres ».

« Après avoir opposé un non catégorique au rapport Beaudoin-Dobbie et à l'entente du 7 juillet (survenue sans le Québec), il faudrait être non pas incohérent mais carrément malhonnête pour voir un progrès dans l'accord intervenu au cours du week-end dernier », estime-t-il.

M. Campeau rappelle que même les membres les plus fédéralistes de la Commission qu'il a présidée avec Michel Bélanger reconnaissent l'inefficacité du statu quo. « Or cette entente subordonne le développement du Québec à des critères canadiens, nous installe à demeurer dans des chevauchements et des déboullements coûteux, et paralyse, pour ne pas dire étrangle, notre dynamisme économique », annonce-t-il.

À la présidence de l'Union des artistes, Serge Turgeon, aussi ex-commissaire, croit de son côté que les Québécois diront inévitablement « non » à cette entente, ce qui provoquera, malheureusement, un ressentiment négatif au Canada anglais. Selon lui, Robert Bourassa a fait pire que simplement se mettre à genoux et plier : « Il nous a braqués les uns contre les autres (les Québécois contre les Canadiens anglais) en faisant de la souveraineté le prix à payer par le Canada pour ne pas avoir fait des offres acceptables au Québec. »

M. Turgeon estime que l'entente est inacceptable parce qu'elle ne contient que des « apparences de garantie » pour le Québec francophone, qui continuera tranquillement à « vivre les affres de l'assimilation ». « Au départ, M. Bourassa avait en tête la notion des deux peuples fondateurs alors que dans l'entente, le Québec demeure une minorité, même avec 25 % des sièges à la Chambre des communes, ça demeure une minorité », précise-t-il.

M. Turgeon note aussi que le premier ministre Bourassa ne parle plus de « fédéralisme renouvelé », ce qui aurait constitué l'alternative acceptable à la souveraineté, selon la Commission B-C. « L'entente n'est qu'un statu quo renouvelé », conclut M. Turgeon.

Les représentants des milieux syn-

dicaux, des coopératives, de l'enseignement et de la culture devraient aussi faire partie du groupe de commissaires qui se prononceront d'une seule voix, bientôt.

◆ Du fédéralisme

port Allaire et toujours le programme officiel du Parti libéral, en dépit de ce qu'en pensent des ministres, dont Mme Lise Bacon. « Mme Bacon est une militante comme les autres », dit-il. La ministre a déclaré hier que le rapport Allaire « avait été une base de négociation ».

Le député de Vimont, M. Benoît Fradet, l'un des plus ardents défenseurs du rapport Allaire l'an passé, s'est gardé toutes les portes ouvertes. Lui aussi attend les textes juridiques pour porter un jugement.

« Quant au rapport Allaire, c'est en deça de ce que le parti voulait. Mais il y a des choses dans l'entente qui n'étaient pas dans les revendications du rapport Allaire, dit-il, qui ont des conséquences pour l'avenir du Québec. » Il fait allusion notamment aux réformes proposées au Sénat, au droit des autochtones à l'autonomie gouvernementale et aux éléments de l'accord du lac Meech.

Le député de Marquette et président de la Commission d'étude sur les offres fédérales créée par la loi 150, M. Claude Dauphin, s'est dit pour sa part « généralement satisfait », bien que l'accord comporte « certains points un peu plus discutables », dit-il sans mentionner lesquels.

Le député de Chauveau, M. Rémy Poulin, a pour sa part refusé de se prononcer à son arrivée au caucus.

La réaction favorable des députés déjà identifiés à l'aile fédéraliste du parti était prévisible. Sans élaborer sur les raisons de leur enthousiasme, les Cosmo Maciocia (Viger), Henri-François Gauthier (Verdun), Norman McMillan (Papineau) Russel Williams (Nelligan) et quelques autres ont salué le « très bon travail du premier ministre » Robert Bourassa et soutenu qu'ils pourraient sans difficultés convaincre leurs électeurs d'appuyer cet accord avec fierté.

◆ Le Bloc

Révolution tranquille qui a mis le Québec moderne au monde. »

Quels sont ces motifs susceptibles de convaincre même des libéraux de se redresser devant leur chef et de dire non à l'entente ? « Parce que si le Québec consent à rester au sein de la fédération, il faudra qu'il y reste confiné à l'une des dix cases qui s'organisent et s'ordonnent autour du centre. Parce que c'est une entente qui traduit la vision du pays canadien, entretenue par le Canada anglais, qui a réussi à l'imposer », réplique Lucien Bouchard, dont la dénonciation se résume en quelques points :

■ C'est le pouvoir central qui se fait conférer par la Constitution ce qu'il n'a jamais obtenu, le pouvoir d'intervenir dans tous les champs de compétence provinciale. Et si ultimement une province veut que le fédéral se retire, c'est lui qui va leur dicter les politiques qu'elles devront mettre en oeuvre et qu'elles devront adapter en fonction des objectifs que le fédéral va lui-même définir. Cela veut dire que dans l'éducation, la santé, dans les champs sacrés du Québec, Ottawa pourra définir les objectifs. C'est la reddition totale; ■ M. Bourassa a dû prendre l'engagement de promouvoir l'épanouissement de la communauté anglo-

phone minoritaire du Québec. Meech obligeait de protéger la dualité linguistique au Canada, mais pas de la promouvoir. C'était le rêve de Jean Chrétien, c'est son bonbon. Les conservateurs sont allés plus loin que Pierre Trudeau en 1982; ■ Au Sénat, le Québec sera l'égal de l'Île-du-Prince-Édouard, Sénat où le Québec comptera pour 9 % de la représentation et qui aura droit de veto sur les nominations importantes au sein des institutions fédérales. En échange d'un gain académique d'une représentation minimale de 25 % à la Chambre des communes. L'histoire parlementaire d'Ottawa enseigne que le poids relatif de la représentation n'a jamais signifié beaucoup pour le Québec. Par exemple en 1981, quand les 73 députés libéraux du Québec ont voté pour le rapatriement unilatéral;

■ L'accord du lac Meech accordait un veto total. M. Bourassa n'a pas obtenu celui qui permet de s'opposer à la création de nouvelles provinces; ■ Les tribunaux décideront des droits des autochtones, de leur gouvernement et de leurs territoires. Il risque d'y avoir des écorchures dans le territoire québécois.

En conclusion de quoi Lucien Bouchard rappelle aux fédéralistes nationalistes, y compris aux libéraux, que l'alternative à cette entente inacceptable figure et dans le rapport Allaire et dans le rapport de la Commission Bélanger-Campeau : la souveraineté. Il rejette l'idée qu'il soit impossible de mobiliser les Québécois autour de la question constitutionnelle. « Les Québécois ne sont pas des gens qui vont signer n'importe quoi simplement pour sortir de la morosité, en sachant qu'ils compromettent l'avenir de leurs enfants ». Cela dit, le chef du Bloc québécois exhorte le premier ministre Bourassa de ne pas commettre cet « ultime reniement » et de respecter la loi 150 qu'il a fait adopter.

◆ Une fusillade

rie Zack, ajoutant qu'il s'agissait de deux hommes et d'une femme.

Les deux hommes subissaient hier soir des interventions chirurgicales majeures, tandis que la femme se remettait de blessures qualifiées de mineures.

Dans les deux premiers cas, les familles éprouvées ont demandé de taire l'identité des blessés; la troisième victime a préféré elle aussi conserver l'anonymat.

Une porte-parole de l'hôpital Royal Victoria, Mme Cecily Lawson, a toutefois précisé qu'une femme d'une cinquantaine d'années était encore au bloc opératoire après avoir reçu une balle dans la tête et une autre dans les côtes. On ne craignait cependant pas pour la vie de sa compagne d'infortune qui en est quitte pour une blessure à la jambe.

Il en allait tout autrement pour la troisième victime, soignée à l'Hôpital général de Montréal. Selon Mme Joan Lamontagne, l'homme de 48 ans, atteint de balles à la tête et à l'abdomen, reposait dans un état critique. Appelée sur les lieux, son épouse attendait hier soir l'issue de l'intervention au cours de laquelle le chirurgien a constaté de graves lésions à l'estomac et a dû procéder à l'ablation d'un rein.

Pendant plus d'une heure et demie hier après-midi, le professeur de génie mécanique, récemment congédié selon certaines sources, aura tenu en haleine les forces de l'ordre détenant au moins deux otages dans les ba-

Getty met beaucoup d'ardeur à vendre l'entente aux Albertains

EDMONTON (PC) — Le premier ministre Don Getty a mis hier les adversaires de l'accord constitutionnel au défi de le rencontrer dans un débat qui serait télévisé dans tous les foyers de l'Alberta.

« C'est une entente exceptionnelle pour le Canada et une entente exceptionnelle pour l'Alberta », a-t-il affirmé.

Accusé d'avoir accepté un Sénat qui n'est pas efficace (l'un des « E » du triple-E), il a répondu : « Est-ce que quelqu'un est prêt à m'affronter sur cette question ? » Énumérant alors les pouvoirs du Sénat, il a conclu : « Ce Sénat est efficace. »

Parmi les critiques de l'accord, on note les leaders du Reform Party Preston Manning, et de la Canada West Foundation, David Elton.

Une loi, adoptée le printemps der-

nier, permet aux Albertains de se prononcer sur les questions constitutionnelles dans un référendum contraignant.

M. Getty a signalé à ce sujet que certains premiers ministres discutent actuellement de l'opportunité de laisser tomber les référendums provinciaux si un référendum national a lieu.

Pour M. Getty, le résultat d'un tel référendum ne fait aucun doute : les Canadiens vont l'approuver.

Une même confiance a été exprimée à Winnipeg par le premier ministre Gary Filmon, du Manitoba.

M. Filmon partage l'opinion de son homologue de l'Alberta que le référendum devrait être tenu dans l'ensemble du pays, avec une même question pour tous les Canadiens.

« Aussi longtemps que les informations seront les mêmes dans tout

le pays, aussi longtemps que les gens auront la même compréhension dans chaque province de ce que sont les choix et de ce pourquoi ils votent, alors je crois que c'est la meilleure solution, a-t-il déclaré.

« Je sais ce que les gens pensent. Ils cherchent la façon la plus juste de ratifier cela et je ne vois pas une manière plus juste actuellement, de sorte que je suis prêt à la défendre. »

M. Filmon a rappelé qu'il est tellement convaincu qu'il y aura un référendum national qu'il a parié 50 \$ avec un auditeur d'une tribune radio-phonique qu'il y en aura un. Ce référendum, a-t-il expliqué, devrait être contraignant dans chaque province.

Cette méthode, selon lui, serait préférable à celle de faire approuver l'entente par les Assemblées législatives de chaque province.

reaux du 9e étage au Pavillon Henry F. Hall, situé au 1455, boulevard de Maisonneuve, dans l'ouest de la métropole.

Des témoins oculaires ont rapporté que l'individu avait fait irruption vers 15 h 15 à l'étage en direction du bureau du doyen, maugréant contre l'administration de l'université et brandissant un pistolet qu'il n'a pas hésité à utiliser à plusieurs reprises.

Selon plusieurs sources internes de l'université, Valéry Fabrikant aurait déjà dans le passé proféré de nombreuses menaces de mort, notamment verbalement et par courrier électronique. Il se serait plaint, notamment, de ne pas voir son nom apparaître comme assistant sur certains rapports de recherche de l'université, ont rapporté des collègues de travail.

Immédiatement appelés sur les lieux, les policiers du poste 25, accompagnés d'une dizaine de véhicules d'Urgences-Santé, ont procédé à l'évacuation des huitième, neuvième et dixième étages de l'édifice et installé un périmètre de sécurité qui a passablement perturbé la circulation au centre-ville en pleine heure de pointe, a expliqué le constable Claude Forget, officier de service aux communications du Service de police de la CUM.

En plus des victimes les plus graves, les ambulanciers ont eu à traiter six personnes en état de choc.

Pendant ce temps, leurs collègues de l'escouade tactique entreprenaient des négociations avec le tueur qui détenait encore à ce moment deux personnes en otages, dont un gardien de sécurité.

C'est finalement ce dernier qui a maîtrisé le tireur en profitant d'un moment d'inattention, d'ajouter le porte-parole officiel de la police, M. Serge Meloche. Et vers 17 h hier après-midi, la situation retraits peu à peu dans l'ordre alors que le chargé de cours était conduit sous bonne escorte au quartier général de la police pour interrogatoire.

Il pourra théoriquement faire l'objet d'accusations d'homicides, de tentatives de meurtres et de séquestration.

Malgré l'apparence rapide de l'opération — les policiers sont arrivés sur place 90 secondes après l'appel logé au 911 — de nombreuses personnes présentes sur d'autres étages de l'édifice, notamment celles qui participaient à un visionnement du Festival des films du monde, se sont plaints de la lenteur de la police à les évacuer.

Certaines d'entre elles ont dit avoir été prévenues des événements une demi-heure, voire une heure, après le début de la fusillade.

Les tristes événements d'hier ne sont pas sans rappeler la tuerie de Polytechnique au cours de laquelle, en décembre 1989, Marc Lépine, animé de considérations sexistes nettement avouées, avait fauché 14 étudiantes en ingénierie avant de s'enlever lui-même la vie.

Par voie de communiqué, la Coalition canadienne pour le contrôle des armes à feu rappelait hier soir que le massacre de Polytechnique, tout comme celui de l'Assemblée nationale perpétré quelques années plus tôt par le caporal Lortie, avaient tous, au-delà des mobiles différents des auteurs, un point en commun : la relative disponibilité des armes à feu.

« Si les armes à feu ne peuvent être blâmées pour l'existence de confrontations violentes, elles sont spécialement conçues pour tuer et favoriseront donc l'issue fatale de ces situations, déclarait le président de la Coalition, M. Wendy Cukier. On ne peut imaginer que le résultat aurait été le même avec un couteau. »

Soutenant que « le contrôle des armes à feu réduit d'autant le nombre d'homicides », la Coalition rappelle que 1400 Canadiens meurent chaque année victimes d'armes à feu.

La Coalition, qui se dit toujours insatisfaite de la nouvelle législation fédérale sur le contrôle des armes à feu, estime qu'un million de revolvers et six millions d'autres armes à feu sont actuellement en circulation au Canada.

À Québec, le ministre de la Sécurité publique, M. Claude Ryan, s'est montré avare de commentaires à l'issue de la réunion spéciale du conseil des ministres. « Je dispose de peu d'éléments d'information pour le moment. Je ne peux pas porter de jugement avant d'obtenir plus de détails », a-t-il dit.

De son côté, le maire de Montréal, M. Jean Doré, s'est dit atterré et a tenu à offrir tout son soutien aux familles éprouvées. Il a fait savoir qu'il se tenait en contact avec les autorités policières afin d'obtenir tous les détails entourant ces tragiques événements.

◆ Israël

près-midi à Washington, après un retard de 48 heures. Ils étaient cependant représentés par le chef de leur délégation, M. Haidar Abdel Chafi.

« Les discussions avec les Israéliens étaient raisonnables et constructives. C'est un bon début, a déclaré le porte-parole syrien, Mme Bouchra Kanafani, selon laquelle le ton, l'approche et le style des Israéliens sont nouveaux. »

« Nous attendons maintenant un changement sur le fond », a-t-elle cependant ajouté, en affirmant que la délégation syrienne avait « souligné à ses interlocuteurs son sérieux dans la recherche de la paix ».

Mme Kanafani a également indiqué que les Syriens « sont disposés à discuter tous les sujets d'intérêt commun dans un esprit ouvert et avec objectivité ».

Les cinq précédentes sessions syro-israéliennes s'étaient illustrées par d'interminables échanges d'accusations sur les responsabilités respectives dans la crise du Proche-Orient.

La Syrie réclame le retrait d'Israël du plateau du Golan, occupé et annexé par l'État hébreu, alors qu'Israël insiste pour qu'un traité de paix soit signé.

« Nos entretiens avec les Syriens ont été cordiaux cette fois-ci », a déclaré le porte-parole israélien Yossi Gal. Il a souligné que la délégation israélienne, dirigée par « une nouvelle personnalité, M. Itamar Rabinovich, était venue avec de nouvelles idées », qu'il n'a pas divulguées.

◆ Les ministres

préviend cependant qu'un référendum pancanadien ne pourrait avoir lieu sans tenir compte des règles strictes qui existent dans la loi sur les consultations populaires du Québec.

À la fin de la réunion du cabinet, rapporte un participant, tous les ministres se sont levés et ont applaudi leur chef. « C'est mission accomplie pour le premier ministre », a déclaré plus tard le ministre du Tourisme, André Vallrand.

Les ministres ont donné à entendre qu'ils étaient déjà prêts à faire campagne en faveur de cet accord. Plusieurs s'en sont pris aux opposants souverainistes — M. Yvon Picotte a parlé du « mercenaire Jean Campeau » —, dont les réactions excessivement négatives ont fusé durant le week-end.

« Les premiers à tirer sont toujours ceux qui ont le plus à perdre », dit M. Côté. « Le Bloc et le Parti québécois voient l'indépendance et la souveraineté leur glisser sous les pieds », renchérit la vice-première ministre Mme Lise Bacon, en dénonçant le langage « débridé » de Gérard Larose et « prolétaire » de Jacques Parizeau.

Mme Bacon demande aux oppo-

sants à l'entente d'être plus modérés. « Je leur demande d'être vigilants, oui, c'est leur rôle, mais en même temps d'être respectueux des autres et de faire en sorte que les Québécois ne se fassent pas la guerre mais travaillent ensemble pour bâtir l'économie du Québec. »

Selon le ministre Côté, toutefois, la véritable bataille commence : « Nous sommes à la croisée des chemins; il y a ceux qui veulent vivre à l'intérieur du Canada tout en défendant le Québec, et il y a les autres pour qui la meilleure solution c'est l'indépendance. »

Côté ne cache pas que la réconciliation des sensibilités différentes qui existent au sein même du Parti libéral sera difficile : « Le parti est lui aussi à la croisée des chemins; il faut faire des choix, comme on l'a fait dans d'autres domaines. Je vous fais remarquer que lorsqu'on a fait la loi 178 (sur l'affichage unilingue), on a perdu des éléments majeurs, dit-il. Mais des choix ont été faits et on en est là aujourd'hui. Les pertes, je souhaite qu'on en aura le moins possible. »

Plusieurs ministres ont relevé hier les gains du Québec, y compris le responsable des Affaires canadiennes, Gil Rémillard, dont plusieurs observateurs croyaient qu'il ne serait pas heureux du résultat final.

Ce dernier a déclaré que le Québec obtenait « Meech plus, plus et plus », qui donne au Québec « 12 juridictions, des milliards de dollars qu'on récupère »; c'est ce que le Québec a « obtenu de mieux depuis 125 ans ».

Le ministre responsable de la Main-d'oeuvre et de la Formation professionnelle, André Bourbeau, s'est réjoui des conclusions de l'accord dans son domaine, rappelant que le Québec a ce qu'il avait demandé : tous les pouvoirs et les budgets ainsi que la responsabilité de la gestion de l'assurance-chômage. Il dit que les négociations sont très avancées et que d'ici quelques mois, un accord sur le transfert des budgets et fonctionnaires serait conclu avec Ottawa.

Claude Ryan a pour sa part souligné les gains obtenus au chapitre des droits de veto sur les institutions canadiennes et la clause de société distincte qui est préservée, en des termes différents mais défendables. Il se réjouit que le Québec ait troqué 18 sénateurs pour 18 députés. Il croit que le droit reconnu aux autochtones sur l'autonomie gouvernementale « est un pas très important vers un avenir plus serein et plus intéressant pour tout le monde. »

Au chapitre du partage des pouvoirs, M. Ryan croit que les mécanismes inscrits dans l'accord permettront de franchir des pas très substantiels dès la première année et par les années qui suivront. Il voit là une voie plus réaliste que celle qui consiste à faire des définitions ex-cathedra. « Le partage des pouvoirs, ce n'est pas aussi simple que certaines résolutions qu'on adopte à des congrès », dit-il, faisant allusion au rapport Allaire.

« Il faut regarder les choses d'une manière analytique plutôt que de toujours sortir le manuel de théologie nationale, a-t-il ajouté, se demander si l'affaire est bonne en soi, et si elle est bonne pour tout le monde, rangeons le catéchisme un petit peu et soyons pragmatiques. »

L'ancien directeur du DEVOIR, devenu par la suite chef du Parti libéral, s'est permis une critique à l'endroit de son ancien journal : « Je respecte la liberté de la presse, dit-il, mais je ne suis pas d'accord. LE DEVOIR n'a pas l'attitude d'exploration qui serait appropriée. Il s'est enfoncé dans une position dogmatique dont il aura du mal à se sortir. Nous ne sommes pas dans un contexte d'alarme nationale que voudraient créer ceux qui n'ont d'autres objectifs que l'indépendance. »

CARTES D'AFFAIRES



ROBIC

AGENTS DE BREVETS ET MARQUES

PROTECTION DES DROITS

DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

55 St-Jacques, Montréal, Québec H2Y 3K2

Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 988-0-81-C

La maîtrise des intangibles

Aéroports : Johnson rabroue Vallerand mais admet que la question doit être étudiée

Frédéric Tremblay
de la Presse canadienne

LE MINISTRE responsable de la région de Montréal, Daniel Johnson, estime qu'il n'appartient pas à son collègue du Tourisme, André Vallerand, de « dicter » ce qu'il adviendra de l'avenir des deux aéroports de la métropole, bien qu'il admette, tout comme le maire de Montréal, Jean Doré, que la question doit être étudiée.

M. Johnson a fait cette déclaration à La Presse Canadienne après une rencontre hier matin à Montréal entre la coalition pour le maintien des emplois d'Air Canada dans la région métropolitaine, présidée par le maire Jean Doré, et le comité ministériel du développement du Grand Montréal.

Le ministre Vallerand a déclaré la semaine dernière qu'il y avait un aéroport de trop à Montréal, ce qui réduisait la métropole à une « vocation régionale ».

« C'est le point de vue de M. Vallerand à l'égard de ses responsabilités de ministre du Tourisme », a réagi le ministre Johnson, qui refuse à ce moment-ci de prendre lui-même position sur cette question.

Daniel Johnson et Jean Doré conviennent tous deux cependant que la vocation de Mirabel et de Dorval doit faire l'objet « d'un examen », selon les mots du maire.

Le ministre n'a pas voulu commenter néanmoins les hypothèses émises ces derniers jours voulant entre autres que Mirabel puisse être converti en un aéroport de transport de marchandises.

Tout au plus, le ministre a indiqué qu'on ne « pouvait fermer les yeux » sur ce que souhaitent les compagnies aériennes, mais que l'actif aéroportuaire de Montréal, tant Mirabel que Dorval, est « tout à fait remarquable ».

Le maire de Montréal, Jean Doré, a aussi refusé de spéculer outre-mesure sur ce sujet, mais il n'a pas ca-



Les ministres André Vallerand et Daniel Johnson.



PHOTOS ARCHIVES

ché que la question de conserver ou non deux aéroports sous leur forme actuelle faisait bel et bien partie des « enjeux » qui devront être étudiés, un mandat précise-t-il, qui revient à la Société des aéroports de Montréal.

M. Doré juge essentiel de respecter cette façon de procéder, la Société des aéroports de Montréal (ADM) ayant été créée pour déterminer les façons de maximiser l'utilisation des aéroports de Dorval et de Mirabel.

« On ne va pas débattre par la porte d'en arrière ce qu'on a mis cinq ans à bâtir », a insisté le maire de Montréal, en faisant référence à la création de l'ADM en 1986.

M. Doré estime que la réflexion sur la vocation future des deux aéroports prendra plusieurs semaines, mais on ne parle pas « d'années ».

ajoutant qu'on « traversera la pont quand on sera rendu à la rivière ».

Plus tard dans la journée, les maires de Montréal et de Calgary ont donné une conférence de presse commune à l'hôtel de ville de Montréal où les deux élus ont cherché à présenter une image de compréhension et de complexité plutôt que de rivalité dans le cadre du projet de fusion des sociétés aériennes Canadien International et Air Canada.

Le siège social de Canadien International est situé à Calgary, et une fusion entre les deux transporteurs canadiens pourrait signifier la perte de milliers d'emplois en Alberta.

Le maire de Calgary, Al Duerr, a assuré que l'avenir du transport aérien au pays ne constituait pas à ses yeux une nouvelle bataille Est-Ouest. M. Duerr a soutenu qu'il était es-

sentiel que soient maintenus au Canada deux transporteurs nationaux d'envergure, et que ceux-ci devront développer des alliances stratégiques avec des compagnies américaines pour assurer leur avenir.

Le maire de Calgary a précisé qu'un projet de fusion coûterait des milliers d'emplois dans sa province, alors qu'une rationalisation des activités d'Air Canada et de Canadien International, dans le cadre d'une poursuite distincte de leurs opérations, se traduirait par seulement quelques centaines de pertes d'emplois dans l'Ouest.

« Nous croyons que le maintien d'une compétition entre deux transporteurs nationaux au Canada est essentiel pour les consommateurs », a renchéri Al Duerr.

Nuancé et prenant soin de ne pas heurter son collègue de Calgary, le maire Doré a néanmoins répété, pour sa part, qu'il souhaitait le maintien d'au moins un transporteur national, mais qu'il n'était pas contre « en principe » un projet de fusion, tant que la part relative de Montréal en terme d'emplois et de potentiel de développement dans le domaine de l'aéronautique est protégée.

M. Doré s'est cependant gardé de préciser s'il préférerait un scénario plutôt qu'un autre (fusion ou maintien de deux transporteurs canadiens), estimant ne pas disposer de toutes les informations nécessaires pour cela.

Une éventuelle fusion d'Air Canada et Canadien International, n'a pas nié le maire de Montréal, pourrait avoir une incidence directe sur la vocation future des aéroports de Mirabel et Dorval.

Air Canada minimise les pertes d'emplois qu'entraînerait une fusion

d'après la Presse Canadienne

LA SOCIÉTÉ Air Canada évalue à 6000 environ le nombre de postes qui seraient sacrifiés dans une fusion avec sa rivale, Canadien International — un chiffre nettement inférieur aux 10 000 à 12 000 abolitions de postes anticipées par les analystes et citées par Canadien International, qui s'oppose à la fusion.

De toute façon, la plupart de ces 6000 emplois sont voués à disparaître si Canadien mène à bien son projet d'alliance avec American Airlines, soutient Air Canada.

Les évaluations d'Air Canada figurent dans une lettre aux employés rédigée par M. Patrick Kelley, vice-président exécutif à la stratégie et à l'information.

M. Kelley écrit qu'Air Canada a identifié 2159 positions en surplus, dont la plupart doivent déjà faire l'objet de mises à pied d'ici la fin de l'année. D'autres postes deviendront excédentaires chez les pilotes et le personnel du service des finances à l'expiration d'une entente de travail partagée et une fois complété le transfert de la division EnRoute à Diners Club.

La société PWA, propriétaire de

Canadien International, a déjà évalué ses pertes d'emplois à entre 1500 et 2000 si l'alliance envisagée avec American Airlines se concrétise.

« Il est clair qu'advenant une fusion Air Canada-PWA, il y aura des postes en excédent qui porteront le total à 6000 », note M. Kelley.

Le porte-parole d'Air Canada Denis Couture a déclaré hier qu'une alliance PWA-American rendrait Canadien International plus concurrentielle et exercerait une pression additionnelle sur Air Canada pour qu'elle réduise ses coûts en licenciant plus d'employés.

Selon Canadien, la plupart des emplois perdus dans une fusion affecteraient ses employés de l'Ouest du pays, mais M. Couture estime que les pertes d'emplois seraient « régionalement équilibrées » et que les deux sociétés aériennes se les partageraient. Air Canada emploie présentement quelque 20 000 employés et Canadien, environ 15 000.

Air Canada défend depuis longtemps le principe que le Canada devrait avoir un seul transporteur national, capable de concurrencer les transporteurs américains et les autres transporteurs étrangers.

Les camionneurs prient les transporteurs ferroviaires d'accroître leur efficacité

OTTAWA (PC) — L'Association canadienne du camionnage a dénoncé hier les transporteurs ferroviaires canadiens, dont le Canadien National, qu'elle a accusés de livrer une campagne systématique contre l'industrie du camionnage auprès des gouvernements.

Les chemins de fer canadiens devraient cesser d'essayer de convaincre les gouvernements de taxer davantage les camionneurs et s'occuper plutôt d'accroître l'efficacité de leurs propres opérations.

Porte-parole national des compagnies canadiennes de transport sur route, l'association du camionnage a fait ces commentaires dans un mémoire soumis à la commission qui étudie le programme fédéral de dé-

réglementation de l'industrie du transport.

Il fut une époque où les chemins de fer dominaient l'industrie du transport de marchandises au pays. Leur part se ramène aujourd'hui à environ 30 %.

Pendant des années, les transporteurs ferroviaires ont soutenu que les gouvernements avaient acquis une position dominante principalement en raison du fait qu'ils paient peu de taxes pour utiliser des routes financées à même les fonds publics, tandis que les chemins de fer doivent défrayer la totalité des coûts de l'entretien de leurs voies ferrées, et ne peuvent donc être concurrentiels.

Mais l'association des entreprises de camionnage réplique que l'industrie a amélioré sa part du marché tout simplement parce qu'elle offre une commodité et une flexibilité inaccessibles aux trains. Elle fait aussi valoir que l'industrie du camionnage paie sa juste part de taxes. Si les chemins de fer connaissent des difficultés, c'est qu'ils ont été trop lents à réduire la taille de leurs opérations et de leur main-d'œuvre, avance-t-elle.

Les camionneurs affirment en outre qu'eux-mêmes et les compagnies de chemins de fer subissent une concurrence déloyale de la part des compagnies américaines parce que les politiques de transport et la fiscalité fédérales et provinciales désavantagent autant le transport sur rails que routier.

Léo-Paul Lauzon dénonce les normes comptables de Ressources Audrey

Robert Dutrisac

DANS UNE étude financée par le spéculateur et ex-éditeur du défunt *Finance*, M. Jacques Forget, le professeur de comptabilité de l'UQAM Léo-Paul Lauzon mène une charge à fond de train contre les normes comptables « maison » qui ont permis à Ressources Audrey de gonfler de façon « indécente » ses bénéfices.

Au cours d'une conférence de presse tenue hier, M. Lauzon a accusé la direction de la compagnie minière d'avoir « manipulé les états financiers de façon volontaire afin de faire une émission REA » qui lui procurait en 1989 quelque 22 millions \$.

Dans le même souffle, le professeur s'en est pris aux vérificateurs de Ressources Audrey, la firme Peat Marwick Thorne, qu'il a taxée de complicité, soulignant qu'elle avait appliqué des normes comptables « à gogo ». « Dans le cas des drogues, c'est la tolérance zéro; dans le cas des vérificateurs, c'est la tolérance absolue », a-t-il comparé.

Quant à M. Forget, qui était présent lors de la conférence de presse, il a précisé qu'il se servira de l'étude de M. Lauzon dans une poursuite contre les dirigeants d'Audrey. À

l'été 1990, M. Forget a investi massivement dans cette compagnie minière en acquérant un million d'actions, soit 5,5 % du capital-actions de la compagnie. Cet investissement a mal tourné et M. Forget a subi une perte financière de 2,5 millions \$, a-t-il évalué. Le spéculateur a dû vendre à perte ces titres — payés en moyenne 3,50 \$ pièce — dont la valeur a périéclité. Les actions d'Audrey ne valent plus aujourd'hui que 70 cents, tandis que l'émission de 1989 s'était faite à 4,65 \$ pièce. M. Forget, qui a des démêlés avec une autre compagnie minière dans laquelle il avait une participation, Agnico-Eagle, réclame d'Audrey une somme « entre 2,5 et 3,5 millions \$ », a-t-il indiqué.

Incidentement, la vice-présidente, Relations avec les investisseurs, d'Audrey, Mme Caroline Huying, flanquée de l'avocate de la compagnie, ont voulu assister à la présentation de M. Lauzon qui s'est déroulé dans une salle du département de comptabilité de l'UQAM. M. Lauzon les a priées de sortir, évoquant le caractère privé de la rencontre, et M. Forget a menacé d'appeler la police. Les deux femmes ont obtempéré.

Se basant sur les rapports financiers produits par Audrey de 1986 à 1991, M. Lauzon a souligné que la

compagnie avait modifié rétroactivement ses pratiques comptables en 1990, soit l'année suivant son émission REA, ce qui transformait son bénéfice net de 1,8 million \$, enregistré en 1989, en une perte de 525 000 \$ et ses bénéfices non répartis de 2,3 millions \$ en un déficit cumulé de 1,28 million \$.

Au cours d'un entretien téléphonique hier, le président et chef de la direction d'Audrey, M. Guy Hébert, a dit que l'étude manquait de « sérieux » et qu'elle contenait des erreurs « à toutes les pages ». « C'est une étude malicieuse et complètement biaisée. Il y a une question de vengeance (de la part de M. Forget) », a-t-il soutenu.

Quoi qu'il en soit, Cambior a présenté vendredi une offre visant la prise de contrôle d'Audrey. L'offre, qui doit être approuvée par les actionnaires de la cible le 29 septembre prochain, prévoit l'achat de 20 millions de nouvelles actions d'Audrey au prix de 65 cents pièce, le réaménagement de la dette financée par Elders et l'achat de 2,7 millions d'actions détenues par Northgate Exploration et par trois administrateurs d'Audrey. Au terme de l'opération, Cambior posséderait 65 % du capital-actions de la cible.

Ottawa enquête sur l'acier américain

OTTAWA (PC) — Ottawa a entrepris de vérifier s'il est vrai que des pays étrangers — dont les États-Unis — se livrent au dumping de produits d'acier sur le marché habituel du Canada.

Depuis quelque temps déjà, le Canada et les États-Unis s'affrontent dans une bataille commerciale au sujet de l'acier.

Le dumping dont il est ici question concerne des feuilles d'acier au carbone laminées ainsi que des feuilles de faible alliage très résistantes des États-Unis, de Belgique, du Brésil, de Tchécoslovaquie, du Danemark, de l'Allemagne, de Roumanie, de Slovaquie et de l'ancienne république yougoslave de Macédoine, a indiqué hier un communiqué de Revenu Canada.

Plus tôt au cours du mois, les autorités américaines avaient rendu des décisions aux dépens des importations d'acier et de magnésium du Canada.

L'an dernier, le commerce total des produits d'acier entre le Canada et les États-Unis a atteint une valeur d'environ 3,1 milliards \$.

Le Canada vend chaque année pour environ 1,5 milliard \$ d'acier aux États-Unis, et les représentants de cette industrie ont jugé que la décision préliminaire des États-Unis, rendue plus tôt au cours du mois, pourrait toucher un tiers de ces ventes.

L'enquête actuellement en cours au Canada a débuté à la suite de présailles rapportées par Algoma Steel Inc., de Sault Ste. Marie, Ont.,

plus important producteur des produits d'acier concernés au Canada.

Selon les allégations faisant le sujet de l'enquête, le dumping pratiqué par des exportateurs des pays mentionnés plus haut cause du tort à l'industrie canadienne de l'acier en poussant les prix à la baisse, en réduisant la part du marché occupé par le Canada, en faisant disparaître des emplois et en faisant perdre des ventes aux compagnies canadiennes.

Il y a dumping quand des produits sont vendus à des importateurs, au Canada, à des prix inférieurs à leurs prix de vente sur le marché domestique des pays exportateurs ou à des prix moindres que leur coût total réel.

EN BREF...

La reprise se fait attendre au Québec

QUÉBEC (PC) — L'économie du Québec n'est pas encore engagée sur la voie d'une reprise solide. Telle est la conclusion à laquelle est arrivé le Bureau de la statistique du Québec, dans sa publication *Comptes économiques du Québec*. Le BSQ a noté qu'au cours du premier trimestre, le produit intérieur brut de la province avait augmenté de 0,3 %, relativement au quatrième trimestre de 1991. Le PIB du Québec a ainsi progressé pour un deuxième trimestre consécutif. Il a atteint 156 465 millions \$. En même temps, toutefois, le revenu personnel disponible a diminué pour un troisième trimestre consécutif. « Cette situation indique que l'économie québécoise ne pourra sans doute pas compter sur les dépenses personnelles de consommation, qui composent plus de 60 % du PIB, pour prendre le chemin de la reprise au cours des prochains trimestres », a noté le BSQ. Par ailleurs, toujours durant ce premier trimestre, les bénéfices des sociétés ont augmenté de 12,5 % et la construction résidentielle a diminué de 4,3 %. La construction non résidentielle et les investissements en machines et matériel ont légèrement augmenté.

Hausse des besoins en logement

OTTAWA (PC) — Grâce à l'accroissement de la population et du nombre des nouveaux ménages, « Les besoins en logement pour les cinq prochaines années seront plus prononcés, si bien qu'il faudra construire près de 210 000 logements par année », a indiqué hier la Société canadienne d'hypothèques et de logement, dans un rapport sur le crédit hypothécaire. Dans une analyse des tendances démographiques à long terme et des besoins en logements, la revue *Tendances du marché hypothécaire* a souligné que l'arrivée d'un plus grand nombre d'immigrants accélérerait temporairement la croissance démographique au Canada. Par ailleurs, après avoir progressé de 2 % durant le premier trimestre, le crédit hypothécaire à l'habitation a augmenté de 1,6 % au cours du deuxième trimestre. Il a atteint 263,3 milliards \$. La revue de la SCHL a rappelé que la croissance de ce crédit avait été supérieure à deux pour cent au cours des trois derniers trimestres de 1991. « Cette allure diversifiée de l'activité du marché de l'habitation est normale pour la phase du cycle où il se trouve », a commenté M. Gilles Proulx, économiste en chef de la SCHL. La SCHL a attribué la reprise de la croissance à un rebond sur le marché du neuf et à de nouveaux gains sur le marché de la revente. Quant aux émissions de titres hypothécaires LNH, a dit le rapport, elles continuent de battre des records. On a en effet émis, au cours du deuxième trimestre, 79 nouveaux blocs d'une valeur de 1,214 milliard \$.

Coup d'oeil boursier	
Montréal-XXM	1772.92 - 8.91
TSE-300	3380.79 - 9.53
Dow Jones	3228.17 - 25.93
Dollar canadien (US Cents)	84.04 + .22
Or (New York-US\$)	341.60 + 4.30

(PC)

LA MARITIME

AVIS DE DIVIDENDE

Le conseil d'administration de La Maritime, compagnie d'assurance-vie a déclaré un dividende trimestriel par action égal à un quart de 72 % de la moyenne du taux préférentiel (tel qu'il est décrit dans les dispositions jointes aux actions privilégiées de premier rang de série A) en cours chaque jour pendant le trimestre se terminant le dernier jour d'août 1992, multiplié par 25 \$.

Ce dividende sera versé le 30 septembre 1992 aux actionnaires inscrits à la clôture des registres le 31 août 1992.

La Secrétaire générale,
Nancy S. Anderson

Halifax (Nouvelle-Écosse)
Le 21 août 1992

LA CORPORATION DU GROUPE LA LAURENTIENNE

Madame Louise Roy

La Corporation du Groupe La Laurentienne annonce la nomination de Madame Louise Roy à titre de Vice-présidente principale de La Corporation.

Après avoir complété ses études de doctorat en sociologie, Madame Roy a assumé, au cours des dernières années, différentes responsabilités au sein de la fonction publique et para-publique. Elle était, jusqu'à récemment, présidente - directrice-générale de la Société de Transports de la Communauté Urbaine de Montréal. Elle se verra confier la responsabilité du développement stratégique et de la coordination des politiques de gestion des ressources humaines de l'ensemble du Groupe La Laurentienne et de l'administration de La Corporation en tant que société de gestion des compagnies membres. Les affaires juridiques, le secrétariat de La Corporation ainsi que les communications internes et externes seront de son ressort. Au plan international, elle coordonnera les relations de La Corporation avec le Groupe VINCI qui est composé de sociétés européennes d'assurance oeuvrant dans huit pays différents.

Le Groupe La Laurentienne oeuvre dans les secteurs de la banque et des assurances. Il est présent sur le marché canadien et, sur le plan international, principalement au Royaume-Uni et aux États-Unis.

FONDS DESJARDINS OBLIGATIONS

17,9%

Trois ans : 11,1 %
Cinq ans : 10,9 %
Dix ans : 12,9 %

Rendement annuel composé, au 31 juillet 1992.

Le rendement passé ne donne pas forcément une indication du rendement futur.

Anjou 355-2050 • Brossard 445-3224 • LaSalle 366-1175 • Laval : Complexe Daniel-Johnson 686-8840, Val des Arbres 668-5223 Longueuil 679-2810 • Montréal : Complexe Desjardins 286-3225 Pcd/Sainte-Catherine 499-8440 • Pointe-Clair 610-3717

Les Fonds Desjardins sont vendus au moyen d'un prospectus disponible dans nos succursales ou à l'adresse ci-dessus.

Fiducie Desjardins
POUR GERER L'AVENIR

HAWKER SIDDELEY
HAWKER SIDDELEY CANADA INC.

Avis est donné par la présente qu'un dividende d'un dollar et quarante-trois cents et trois quarts (\$1.4375/c) par action sur les actions privilégiées de la Compagnie, actions en circulation à 57,4 % à dividende cumulé rachetables a été déclaré payable le 21ème jour d'octobre 1992, aux actionnaires inscrits aux registres à la clôture des affaires le 15ème jour de septembre 1992 soit un dividende sur telles actions à raison de 57,4 % par année pour le trimestre se terminant le 21ème jour d'octobre 1992.

Avis est aussi donné par la présente qu'un dividende de vingt-sept cents (27c) par action sur les actions ordinaires en circulation de la Compagnie a été déclaré payable le 15ème jour d'octobre 1992 aux actionnaires inscrits aux registres à la clôture des affaires le 15ème jour de septembre 1992.

Par ordre du Conseil d'administration
B.M. Bandier
Secrétaire

Le 30 juillet 1992
MISSISSAUGA, ONTARIO

ECONOMIE

Le dollar américain est hors de contrôle

d'après AFP et Reuter

LE DOLLAR américain a nettement échappé hier au contrôle des grandes banques centrales, établies heure après heure, sur les marchés européens, des plus bas historiques contre le deutschemark et provoquant des tensions au sein du système monétaire européen.

Les grandes banques centrales européennes en fin de matinée, puis la Réserve fédérale américaine en début d'après-midi ont tenté en vain d'acheter du dollar pour éviter de casser le seuil des 1,42 DM : les opérateurs y ont seulement trouvé l'occasion de vendre à bon prix avant que le repli du dollar ne se poursuive inexorablement.

Déjà vendredi, les manœuvres défensives des grandes banques centrales, sur le niveau de 1,45 DM, n'avaient pas résisté aux pressions baissières.

La devise américaine a terminé la journée à 1,4050/60 mark contre 1,4220/25 mark en ouverture et 1,4320/30 mark vendredi en clôture. A New York, le dollar a poursuivi sa chute, tombant sous la barre de 1,41 deutschemark, nouveau et deuxième record historique de la journée, après avoir passé le cap de 1,42 DM dans la matinée. Par rapport au yen, le dollar enregistrerait un recul à 124,55 contre 125,90.

« Il y aura un retournement de situation, d'autant plus violent que la chute est brutale, mais nul ne peut dire quand et à quel niveau », estimait ainsi Gilles Bransbourg, prévisionniste du conseil en trésorerie internationale Forex Finance.

L'élément-clé de la faiblesse du dollar face au mark reste l'énorme

LE DEVOIR
Service de Publicité
842-9645

différentiel de rendement des placements effectués dans les deux devises, de l'ordre de 6,5 %, en faveur du mark qui attire irrésistiblement les capitaux internationaux. Or, la tendance reste à une baisse des taux aux États-Unis et à la fermeté en Allemagne, éloignant d'autant toute perspective de retournement à court terme.

« L'intervention (des banques centrales) semble avoir accéléré la chute du dollar », estime David Kern de NatWest Bank. « Seule une modification des taux d'intérêt pourrait aider le dollar ».

Conséquence de la chute du dollar, la livre sterling a brièvement sauté la barre de 2 \$ US hier après-midi, pour la première fois depuis le début de février 1991. Il faut remonter au début de 1981 pour trouver un sterling à 2 \$ US en clôture du marché.

C'est le franc suisse qui encore une fois a bénéficié de la déroute du dollar, disent les cambistes, les investisseurs le considérant comme le moyen d'échapper à l'inévitable intervention dollar/mark. Le franc suisse « n'est par ailleurs pas lié à Maastricht ou au SME », fait observer un cambiste.

Le dollar a reculé à 1,2433/43 FS, proche de son plus bas historique de 1,2305, contre 1,2642/52 en ouverture et 1,2750/60 en clôture vendredi.

A New York, les analystes estiment qu'à brève échéance le dollar devrait enfoncer durablement le seuil de 1,40 mark et pourrait même atteindre 1,35 mark.

Les interventions des banques centrales ont eu pour seul effet de permettre aux investisseurs de vendre du dollar à meilleur prix, ajoutent-ils.

« Techniquement, les conditions sont réunies pour aller vers 1,35/1,38 mark. Il n'y a pas eu les interventions massives nécessaires pour inverser



La réaction a été vive à Londres lorsque les chiffres sur le commerce en juillet ont été dévoilés.

la tendance », déclare Judy Rubenstein, vice-président de la Bank of America.

« Les interventions ont été inefficaces car le marché n'était pas court en dollars. On cherchait plutôt à vendre du dollar contre le franc suisse », poursuit Chris Bourdain. « L'autre raison, c'est que les banques centra-

les ont acheté cinq à dix millions de \$ US à chaque fois au lieu de 100 à 200 millions \$ US. On peut ainsi se demander si elles sont vraiment inquiètes ».

« Il n'y a aucune raison d'acheter du dollar. Le marché attend juste les interventions pour vendre à meilleur prix », conclut Brian Grey.

La crise de la livre anglaise met le gouvernement au pied du mur

Vincent Baby

de l'Agence France-Presse

LONDRES — Le gouvernement britannique s'est engagé hier à faire « tout ce qui sera nécessaire » pour arrêter la chute libre de la livre sterling, qui menace de faire voler en éclats la crédibilité de sa politique économique.

L'effondrement du dollar américain a fait tomber la livre au plus bas niveau depuis son entrée dans le Système monétaire européen (SME) en octobre 1990.

Si elle menace de franchir ce niveau, elle devra être soutenue par des interventions des banques centrales européennes et, en cas d'échec de cette tactique, la Grande-Bretagne devra relever ses taux d'intérêt pour rendre les placements en livres plus attrayants.

Certains économistes affirment qu'un relèvement immédiat des taux est le seul moyen d'éviter des mesures plus douloureuses à long terme. Mais beaucoup dépend également du référendum français sur le traité de Maastricht, dont l'approche a contribué à la fermeté du DM et à la faiblesse de la livre.

Pour souligner la détermination des autorités, la Banque d'Angleterre a légèrement relevé le taux de certains bons du marché monétaire hier matin, une mesure qui n'affecte pas le coût de l'argent mais donne à réfléchir aux marchés.

En réalité, le gouvernement souhaite à tout prix éviter un relèvement des taux d'intérêt. Au moment où le pays entre dans sa troisième année de récession, une telle mesure équivaldrait à « un suicide économique » selon l'expression d'un économiste et mettrait le parti conservateur à feu et à sang quelques semaines avant son congrès annuel, ré-

veillant la guerre entre les eurosceptiques et les pro-européens.

Londres répugne aussi à modifier sa politique sous la pression de ce qui est avant tout une crise du dollar, provoquée par la divergence des politiques monétaires de l'Allemagne et des États-Unis. « Il n'y a pas de crise du sterling, la livre est au plus haut niveau face au dollar depuis onze ans et au plus haut face au yen depuis trois ans », a affirmé lundi le Times dans un éditorial.

Pourtant les augures ne sont pas bons. La balance des paiements britannique continue d'accumuler des déficits : 934 millions de livres en juillet selon des chiffres annoncés lundi, au lieu des 700 millions prévus par les analystes après le déficit de 747 millions du mois précédent.

Il y a un mois, le premier ministre, assurant avec confiance que sa politique d'inflation zéro allait faire de la livre la monnaie la plus forte d'Europe et « l'ancrage » du système monétaire européen (SME) à la place du deutschemark.

Depuis qu'il a pris en charge l'économie britannique il y a presque trois ans, d'abord comme chancelier de l'Échiquier puis Premier ministre, M. Major n'a en effet jamais relevé les taux d'intérêt. À l'inverse, en décembre dernier, tous les autres pays du SME ont augmenté leurs taux dans le sillage de l'Allemagne et au début de l'été l'Italie n'a pas hésité à relever son taux d'escompte pour défendre la lire.

Un durcissement immédiat des taux britanniques compromettrait pourtant des risques sérieux : non seulement il infligerait un électrochoc à l'économie mais le traitement devrait probablement être répété en cas d'échec du référendum français, qui provoquerait selon les analystes une crise généralisée du SME.

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100-199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100-130 Achetez-échange
160-199 Location

200-299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200-250 Achetez-échange
251-299 Location

300-399 MARCHANDISES

400-499 OFFRES D'EMPLOI

500-599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES

600-699 VÉHICULES

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce,
téléphonez avant 14h30
pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **286-1200**

Télexcopieur: **286-8198**

Pour placer votre annonce par la poste:
C.P. 6033, succ. Place d'Armes
Montréal, H2Y 3S6

101 Propriétés à vendre

AHUNTSIC

Très grande propriété
63 x 25. Intérieur
unique, 2 foyers, 3
s/séjour, 3 s/bains.
Piscine creusée, face
au parc. 278 000\$.

PIERRE HUDON

LA CAPITALE CRTR
382-8000

18-09-92
MAISONS A VENDRE choix de 4
modèles, sur terrain de 20 000 p.c.a. et
plus, à la pointe du St-Colomban, à partir
de 79 000\$. 478-6221

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

101 Propriétés à vendre

AHUNTSIC

Très grande propriété
63 x 25. Intérieur
unique, 2 foyers, 3
s/séjour, 3 s/bains.
Piscine creusée, face
au parc. 278 000\$.

PIERRE HUDON

LA CAPITALE CRTR
382-8000

18-09-92
MAISONS A VENDRE choix de 4
modèles, sur terrain de 20 000 p.c.a. et
plus, à la pointe du St-Colomban, à partir
de 79 000\$. 478-6221

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers.
354-8825 voir.

OUTREMONT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE
Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2
s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2
cuisines, s/sol fin. Pomme, fenêtrés +
sol neuf, superbe jardin, arbres fruitiers

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

LE MONDE EN BREF

L'Albanie confirme ses contacts avec le Kosovo

TIRANA (Reuter) — Le gouvernement albanais a déclaré être en contact régulier avec les représentants de la communauté d'origine albanaise au Kosovo, qui fait partie de la Serbie. « Notre ministère entretient des contacts réguliers avec les représentants du peuple du Kosovo, son gouvernement et son Parlement », a déclaré le ministre des Affaires étrangères Alfred Serreqi, en faisant allusion aux institutions créées par les Albanais de souche et non reconnues par la Serbie. « Il y a une coordination diplomatique des deux côtés », a-t-il dit sur radio Tirana avant de partir pour Londres assister à la conférence internationale sur la Yougoslavie, qui s'ouvre demain. La tension monte au Kosovo entre les Albanais de souche, qui composent 90 % de la population, et les Serbes, qui ont supprimé le statut autonome de cette province il y a trois ans. Les deux parties craignent que cette région ne plonge dans une guerre civile. Les dirigeants serbes accusent l'Albanie d'encourager les indépendantistes kosovars et de leur envoyer des armes.

Discussions annulées à Prague

PRAGUE (AFP) — Le premier ministre slovaque Vladimir Meciar a décidé d'annuler la nouvelle ronde de négociations avec le premier ministre tchèque Vaclav Klaus prévue jeudi, accusant les dirigeants tchèques de ne pas respecter les accords politiques conclus avec les Slovaques, a annoncé hier M. Klaus. Dans une lettre à M. Klaus, M. Meciar a jugé que la prochaine rencontre prévue entre les deux leaders tchèque et slovaque n'était pas souhaitable, en raison, selon lui, de la remise en question par la partie tchèque des accords politiques tchéco-slovaques, visant à assurer une partition pacifique de la Tchécoslovaquie. M. Meciar, président du Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS), qualifie dans sa lettre de provocation l'attitude de la partie tchèque concernant la transformation du FBIS, les services secrets en voie de séparation entre les deux républiques. Les Tchèques « refusent de démettre de son poste l'actuel directeur du FBIS, Stefan Bacinsky », un Slovaque nommé sous le président Vaclav Havel, et « tentent d'imposer à la vice-présidence tchèque du FBIS Stanislav Devaty », un ancien dissident et député de l'ODS à l'Assemblée fédérale, « inacceptable pour la Slovaquie », précise la lettre. M. Meciar a par ailleurs exigé des excuses au Parti démocratique civique (ODS) de M. Klaus, pour avoir publiquement accusé le HZDS de préparer un « putsch de gauche ».

Nouveau candidat en Roumanie

BUCAREST (Reuter) — Le principal parti d'opposition de Roumanie, la Convention démocratique, a officiellement déposé hier la candidature du recteur de l'université de Bucarest, Émile Constantinescu, aux élections présidentielles du 27 septembre. Émile Constantinescu, 54 ans, sera le principal rival du président actuel Ion Iliescu, un apparatchik communiste arrivé au pouvoir en décembre 1989 à la faveur de la révolution. Jusqu'à présent, la commission électorale n'a enregistré que ces deux candidatures.

Somalie : le CICR opposé au parachutage de l'aide

NAIROBI (AFP) — Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) s'est déclaré hier opposé à tout projet visant à parachuter par avion une aide alimentaire massive aux Somaliens affamés, et il a appelé les organisations à coordonner l'aide apportée à la Somalie. Le CICR estime qu'un parachutage massif de vivres, tout comme un entreposage trop important de nourriture sans distribution rapide, ne pourrait que créer « de nouveaux problèmes de sécurité » en Somalie, dans un communiqué publié hier à Nairobi. Cet apport massif aurait pour effet de détruire le lent travail de l'organisation qui, depuis des mois et après de longues et délicates négociations, arrive à distribuer une aide effective, poursuit le communiqué. Le CICR a mis en place quelques 500 cuisines collectives dans toute la Somalie, ce qui lui permet de nourrir environ 500 000 personnes. Le CICR estime que l'aide doit être apportée d'une façon contrôlée dans un pays où la situation demeure dangereuse. Le parachutage massif de l'aide alimentaire en Somalie est l'une des options envisagées par les États-Unis, selon des sources informées. Elle aurait comme avantage pour les Américains de ne pas emmener de soldats en territoire somalien, et d'éviter ainsi toute éventualité d'accrochage sur les aéroports avec les clans somaliens armés.

Les pays musulmans réclament une intervention en Bosnie

Les Serbes affirment avoir repoussé une offensive bosniaque pour libérer Sarajevo

d'après Reuter et AFP

NATIONS UNIES — La Bosnie-Herzégovine a reçu hier le soutien de nombreux pays lors de l'Assemblée générale des Nations unies et les pays musulmans ont réclamé une intervention militaire.

« Ce débat doit faire comprendre aux responsables de ces violences en Bosnie-Herzégovine que la patience de la communauté internationale est à bout et que de nouvelles violences ou un nouveau refus de respecter les normes internationales ne seront pas tolérées », a déclaré l'ambassadeur de Turquie Mustafa Aksin.

Cette réunion extraordinaire de l'Assemblée générale et la discussion de la question yougoslave avaient été demandées par la Turquie, qui préside actuellement l'Organisation de la conférence islamique (OCI).

Un projet de résolution, qui pourrait être adopté aujourd'hui, demande au Conseil de sécurité de prendre des mesures appropriées prévues par le chapitre VII de la charte des Nations unies. Cette clause prévoit notamment d'autoriser l'usage de la force pour faire respecter les résolutions.

Le Conseil de sécurité a approuvé l'usage de la force début août pour protéger les convois d'aide humanitaire en Bosnie, mais on ignore pour l'instant les modalités d'application de cette mesure.

Les ambassadeurs de plusieurs pays musulmans ont fait comprendre qu'ils estimaient que le Conseil de sécurité n'était pas allé assez loin.

L'ambassadeur du Pakistan, Djamchid Marker, a ainsi déclaré que les mesures du Conseil de sécurité « n'étaient importantes que pour soulager les souffrances mais insuffisantes pour mettre fin à l'agression et revenir sur ses conséquences néfastes ».

Son homologue iranien Djavad Zarif a exhorté le conseil à « prendre toutes les mesures nécessaires » pour faire cesser les combats et rétablir l'intégrité territoriale de la Bosnie.

Il a demandé que la Bosnie ne soit pas concernée par l'embargo de l'ONU sur les livraisons d'armes à la Yougoslavie, assure le rapatriement de tous les réfugiés et déportés, et refuse de reconnaître tout territoire capturé par les Serbes de Bosnie au détriment des Croates et Musulmans.

L'Assemblée générale de l'ONU n'a aucun pouvoir contraignant. Mais elle fournit ainsi un soutien moral à la Bosnie à la veille de la conférence internationale de Londres sur le conflit dans l'ex-Yougoslavie, que co-présidera le secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali.

Les ambassadeurs de Grande-Bretagne et de Russie, membres permanents du Conseil, ont déconseillé d'adopter une résolution proposant de lever l'embargo sur les armes ou demandant une intervention militaire.

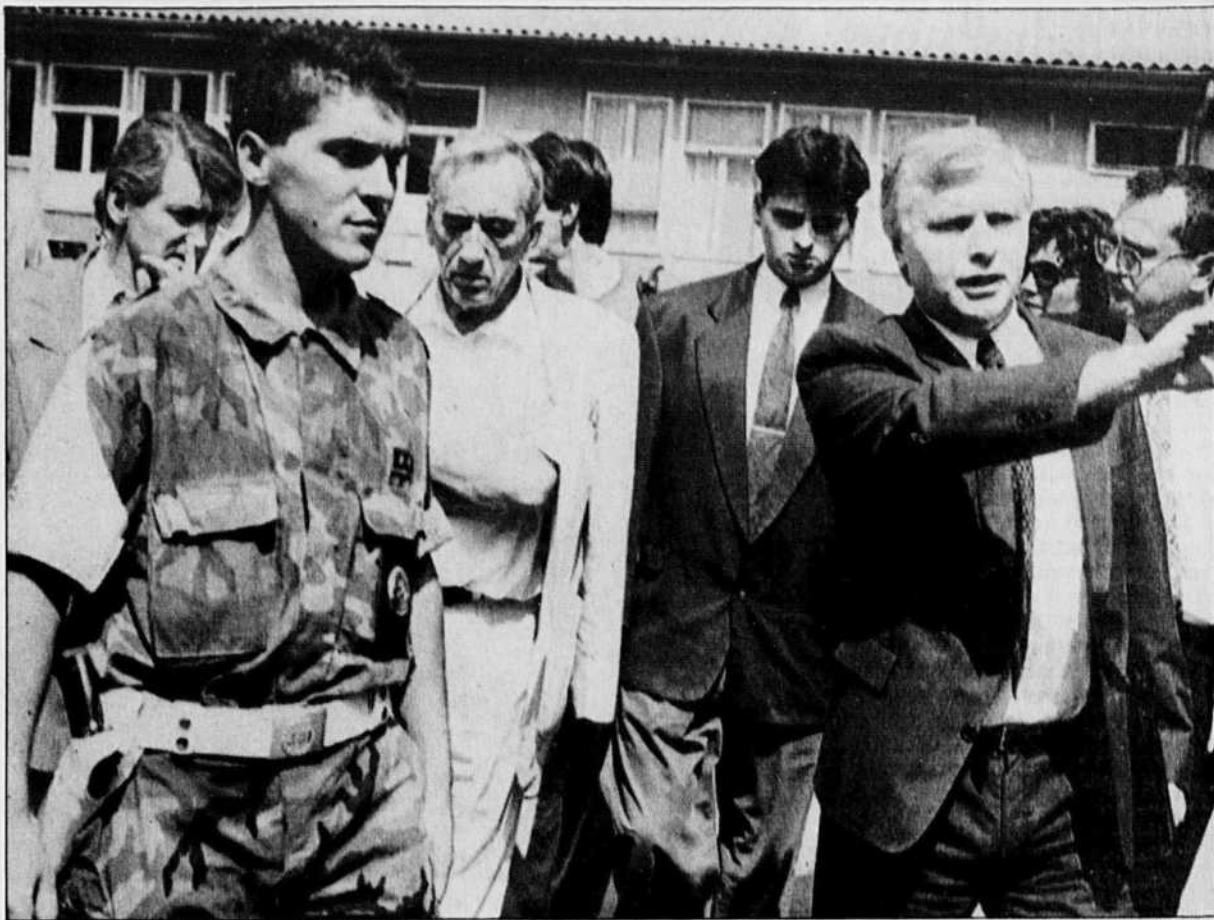
« Les haines ancestrales ne sont pas facilement effacées par des étrangers », a déclaré l'ambassadeur britannique Sir David Hannay, tout en reconnaissant l'insuffisance de l'aide humanitaire.

L'ambassadeur de Russie Youli Vorontsov a de son côté déclaré à l'assemblée : « Quelle que soit la complexité de ce conflit, il ne peut être résolu que par la négociation ».

Par ailleurs, une certaine accalmie prévalait hier après-midi à Sarajevo, après une nuit et une matinée de violents accrochages entre forces serbes et croato-musulmanes pour le contrôle du secteur sud de la capitale bosniaque, selon des sources concordantes serbes et bosniaques.

L'aéroport Butmir-Sarajevo a été rouvert hier aux vols humanitaires après que plusieurs vols eurent été empêchés d'atterrir en raison du mauvais temps et de violents combats, a-t-on indiqué auprès du Haut commissariat aux réfugiés (HCR) à Zagreb.

La violence des combats dans la zone de Butmir, jouxtant l'aéroport, avait conduit à sa fermeture dimanche.



L'envoyé des Nations unies pour les droits de l'homme, Tadeusz Mazowiecki, les bras croisés, a visité hier un camp de prisonniers près de Zagreb, en Croatie.

Le rapporteur spécial de l'ONU chargé d'enquêter sur les violations les plus graves des droits de l'Homme dans l'ex-Yougoslavie, l'ancien premier ministre polonais Tadeusz Mazowiecki, est arrivé hier à Sarajevo d'où il devait repartir dans la journée pour Belgrade.

M. Mazowiecki est arrivé à bord d'un avion du HCR en retard sur ses prévisions en raison des combats autour de l'aéroport.

Sa tournée dans l'ancienne Yougoslavie doit durer six jours.

Une offensive des forces musul-

manes contre les positions serbes de la zone sud de Sarajevo a été arrêtée dans la nuit de dimanche à hier, selon un communiqué du commandement serbe de Palé (10 km à l'est de Sarajevo), cité par l'agence Tanjug.

Selon Radio-Sarajevo, les forces bosniaques loyales au président Alija Izetbegovic ont réussi dans la nuit de dimanche à hier « à percer en profondeur les lignes serbes » à Breza (30 km au nord-ouest de Sarajevo) après de violents combats.

Le commandement militaire serbe, cité par Tanjug, a affirmé que

les lignes de défense serbes n'ont été rompues nulle part et que l'offensive croato-musulmane a « échoué ».

Le service d'information du Centre de sécurité de la capitale bosniaque a estimé que les dernières 24 heures ont été « les plus dures depuis le début de la guerre », en avril dernier.

Selon cette source, 28 personnes ont été tuées et une centaine d'autres blessées au cours de ces 24 heures, ajoutant qu'environ deux mille obus sont tombés pendant ce temps sur Sarajevo.

Le président du Parlement libanais démissionne

d'après Reuter et AFP

BEYROUTH — Le président du Parlement libanais, Hussein Husseini, a démissionné hier pour protester contre les fraudes qu'auraient commises le Hezbollah pro-iranien lors des élections de dimanche dans sa circonscription.

« Je présente au Conseil ma démission comme président et comme député en espérant que vous l'accepterez », a déclaré Hussein Husseini lors d'une conférence de presse.

« Les derniers événements ont annihilé les espoirs de paix et de réconciliation chez les Libanais », a déclaré le député chrétien Albert Moukhaiber.

Hussein Husseini, chiite pro-syrien, avait accusé le Hezbollah de fraude et demandé au gouvernement de suspendre le dépeuplement dans sa circonscription de Baalbek, dans l'est du pays. Mais le ministre de l'In-

térieur, Sami al Khatib a rejeté son accusation.

Hussein Husseini a déclaré au journal indépendant *An-Nahar* qu'il avait demandé au premier ministre, Rachid Sohl, un sunnite, de réunir un Conseil des ministres extraordinaire pour annuler les élections à Baalbek.

Il a ajouté que si le gouvernement n'annulait pas les élections, il réunirait le Parlement sortant.

Rachid Sohl a annoncé que le gouvernement se réunirait aujourd'hui comme à l'ordinaire et que les élections figureraient à l'ordre du jour.

Les candidats pro-syriens sont arrivés en tête dans la plupart des circonscriptions qui votaient dimanche, celles du nord et de l'est du pays. Les électeurs chrétiens ont massivement boycotté le scrutin.

Une importante partie des chrétiens s'était opposé à la tenue de ces élections et avait organisé une grève de trois jours pour protester contre

le maintien dans le pays de 40 000 soldats syriens.

De source autorisée, on rapporte que les candidats du Hezbollah arrivaient nettement devant la liste conduite par Hussein Husseini à Baalbek, mais aucun résultat officiel n'a encore été rendu public et le gouvernement s'est refusé à tout commentaire sur les accusations de fraude.

Le vice-président du Parlement, Michel Maalouli, battu lui aussi dimanche, a déclaré que les élections devraient être annulées en raison des nombreuses fraudes.

« Je demande au gouvernement de démissionner et au Parlement de se réunir pour sauver le pays », a-t-il dit.

La démission d'Hussein Husseini est peut-être destinée autant à marquer sa protestation contre la fraude qu'à lui sauver la face, la plupart de ses colistiers étant menacés d'être battus par les candidats du Hezbollah.

Des attaques racistes ébranlent une ville de l'est de l'Allemagne

d'après Reuter et AFP

ROSTOCK — Applaudis par les badauds, des centaines de néo-nazis, soutenus par la foule, ont affronté la police et attaqué un foyer de demandeurs d'asile pour la troisième nuit consécutive hier soir à Rostock, dans l'est de l'Allemagne.

Les extrémistes ont jeté des pierres et des cocktails Molotov contre le foyer, dont les quelque 200 pensionnaires venaient d'être évacués. L'explosion d'un cocktail Molotov a déclenché les applaudissements et les cris de joie des centaines de spectateurs présents sur les lieux.

La foule scandait des slogans tels que : « L'Allemagne aux Allemands ! », « Les étrangers dehors ! » et « On vous aura tous ! ». Certaines personnes agitaient le drapeau allemand.

Les demandeurs d'asile ont été transférés en autocars vers une ancienne caserne de l'armée dans une autre partie de la ville, a-t-on appris de source policière.

Samedi et dimanche, plusieurs centaines de jeunes skinheads, applaudis par plus de 1000 badauds, avaient déjà attaqué ce foyer, où lo-

geaient en majorité des tziganes de Roumanie.

Le gouvernement de Bonn a fermement condamné les émeutes. Elles ont été également dénoncées par le Conseil central pour les Juifs d'Allemagne, qui a comparé le soutien apporté aux extrémistes par les badauds à l'attitude du peuple allemand lors de la marche de Hitler vers le pouvoir il y a soixante ans.

Des néo-nazis venus de Berlin, de Hambourg et d'autres villes ont participé aux attaques, a déclaré le chef de la police du Land de Mecklembourg-Poméranie, Siegfried Kordus.

En raison d'une législation particulièrement souple, l'Allemagne attire plus de la moitié de tous les réfugiés qui viennent en Europe. Pour 1992, Bonn prévoit l'arrivée de 400 000 demandeurs d'asile politique.

Près de 200 000 d'entre-eux sont arrivés dans le pays depuis le début de l'année, après 256 000 en 1991, alimentant un racisme de plus en plus ouvert dans la population. Une grande partie viennent de l'ex-Yougoslavie en guerre.

« L'Allemagne est et restera un pays ami pour les étrangers », a déclaré le porte-parole du gouverne-

ment Norbert Schaefer.

Bonn souhaite cependant une modification du droit constitutionnel à l'asile pour tenter de limiter la vague de réfugiés étrangers. L'opposition sociale démocrate (SPD) elle-même semble prête à soutenir ce projet.

Les dirigeants du SPD, sous la pression des élus locaux et des électeurs, ont accepté ce week-end d'abandonner en principe leur opposition à l'amendement constitutionnel.

Le chancelier Kohl a besoin du soutien du SPD pour obtenir au Parlement la majorité des deux tiers nécessaire à la modification de la Constitution.

Dans une volte-face inattendue, la direction du SPD a accepté de « modifier » le droit d'asile en n'autorisant que l'accueil des « véritables persécutés politiques », originaires de pays dont le Haut commissariat aux réfugiés de l'ONU (HCR) pourrait établir la liste.

« Il y a tout simplement trop de gens qui viennent en Allemagne alors qu'ils ne sont pas persécutés dans leur pays », a expliqué un des responsables du SPD, Karlheinz Blessing.

Des diplomates quittent Kaboul

KABOUL (Reuter) — Des diplomates — notamment français et italiens — et la Croix-Rouge ont commencé à évacuer Kaboul hier, quelques heures avant qu'une nouvelle pluie de roquettes ne s'abatte sur la capitale afghane.

La Croix-Rouge a déclaré de remettre son principal hôpital au ministère afghan de la Santé, estimant que les conditions de sécurité nécessaires n'étaient plus réunies.

Six diplomates français, cinq italiens et trois bulgares, y compris l'ambassadeur, blessé, ont décidé de ne pas attendre que le Hezb-i-Islami de Goulboudine Hekmatyar et les forces loyales au gouvernement

aient conclu un cessez-le-feu temporaire pour permettre leur évacuation.

La capitale afghane a été à nouveau soumise à un pilonnage intensif hier matin. Le gouvernement affirme toutefois avoir repoussé l'offensive des rebelles du Hezb-i-Islami.

Les diplomates sont partis par la route en direction de Tarmez, à la frontière avec l'Ouzbékistan, à 350 km au nord-est de Kaboul, a déclaré un responsable de l'ambassade de France à Islamabad.

On ignore combien de diplomates restent encore à Kaboul. Une centaine de membres et parents du per-

sonnel de l'ambassade de Russie souhaitent partir mais attendent d'obtenir des garanties pour leur sécurité. Trois employés de l'ambassade de Russie ont été tués par des tirs de roquettes.

Le Hezb-i-Islami a déclaré qu'il n'accepterait un cessez-le-feu pour permettre l'évacuation des diplomates qu'à condition que ses propres hommes détenus par le gouvernement soient autorisés à partir.

Les derniers bombardements, dans la nuit de dimanche à hier, ont fait plus de 20 morts à Kaboul. Les combats ont fait 1800 tués et blessés en deux semaines dans la capitale afghane.

Collor aurait profité de la corruption

BRASILIA (Reuter) — Le président brésilien, Fernando Collor de Mello a profité de la vaste corruption orchestrée par l'un de ses collaborateurs au sein du gouvernement et a failli à son devoir de garantir un haut niveau de moralité publique, a déclaré hier dans son rapport provisoire la commission d'enquête du Congrès.

Ce rapport, qui devrait provoquer le dépôt d'une demande officielle de destitution, établit que le président, sa famille et ses amis ont reçu des millions de dollars depuis deux ans et demi en échanges de faveurs.

« Au fur et à mesure de notre travail, il est devenu évident que le président de la république a, en permanence et pendant plus de deux ans, bénéficié de gains financiers frauduleux », conclut le rapport.

Les conclusions de la commission d'enquête ont été lues par le rédacteur du rapport, le sénateur d'opposition Amir Lando, lors d'une réunion de la commission qui a duré cinq heures trente et était retransmise en direct à la télévision.

Le sénateur Mauricio Correa, chef de la sous-commission chargée de vérifier les comptes bancaires, avait déclaré qu'une série de chèques provenait que Fernando Collor avait bénéficié des ventes de faveurs organisées par Paulo Cesar Farias, le trésorier de sa campagne électorale.

Onze millions de dollars ont notamment été utilisés pour construire et décorer la résidence privée du président, plus de 2,3 millions \$ ont été crédités sur le compte bancaire de la secrétaire de Fernando Collor et 1,3 million \$ sur celui de son épouse, Rosane.

Fernando Collor avait prétendu que l'argent déposé sur le compte de sa secrétaire provenait d'un emprunt souscrit en Uruguay, mais le rapport établit que cette affirmation est fautive.

Les 22 membres de la commission d'enquête ont désormais deux jours pour débattre de leurs conclusions.

Ils devraient voter demain l'adoption du rapport définitif.

Dès lors, tout citoyen ou tout groupe pourra utiliser le rapport pour défendre devant le Congrès une demande formelle de destitution du président.

Certains groupes d'opposition sont déjà en train de rédiger cette demande et devraient la présenter début septembre.

Une majorité des deux tiers est nécessaire au Congrès pour accepter les accusations et ouvrir une procédure de destitution. Mais le gouvernement espère réunir assez de parlementaires pour empêcher la constitution de cette majorité.

La procédure de destitution elle-même pourrait prendre plusieurs semaines, peut-être même un an. Tout dépend en fait du nombre de voix dont disposera l'opposition pour appuyer ses arguments.

La constitution brésilienne stipule que si le président est jugé coupable et quitte son poste, le vice-président (Itamar Franco) le remplace.

Le rapport rédigé par Amir Lando permettrait par ailleurs à la Cour suprême de lever l'immunité de Fernando Collor, qui pourrait alors être jugé comme un simple citoyen.

Le rapport établit en effet que les faits reprochés au président violent les principes fondateurs de la constitution car ils sont « incompatibles avec la dignité, l'honneur, l'étiquette et le rang d'un chef d'État ».

Le porte-parole de Fernando Collor, Etevaldo Dias, a déclaré que le président n'avait pas regardé la retransmission de la réunion de la commission car il la considérait comme une pièce de théâtre politique mise en scène par l'opposition.

L'agence officielle Agencia Brasil rapporte pour sa part que Fernando Collor prononcerait une allocution télévisée et radiodiffusée, mais seulement après l'adoption du rapport définitif de la commission d'enquête.

Macintosh. Ou l'art de brancher un enfant sur son avenir.

Chez Apple®, nous croyons que la majorité des jeunes possèdent un énorme potentiel.

Et nous avons aussi la conviction que, de tous les ordinateurs que vous puissiez leur acheter, aucun ne saurait allumer ce potentiel mieux qu'un Macintosh.™

Macintosh favorise l'interaction avec l'enfant, et sur une base purement intuitive. L'ordinateur pense comme lui. Il a le même langage. Il travaille à son rythme et à sa manière. Et il encourage les jeunes à étudier sans pour autant les intimider

avec l'informatique traditionnelle et tout son charabia.

Que votre enfant soit âgé de 9 ans ou de 19 ans, il existe un ensemble ordinateur avec imprimante Macintosh conçu pour enflammer son



ÉCONOMISEZ 395\$
Classic avec StyleWriter

imagination... sans brûler votre portefeuille!

Par exemple, vous pourriez mettre la main sur un Macintosh Classic™ avec 4 méga-octets de mémoire vive, un disque rigide d'une capacité de 40 méga-octets de mémoire interne, accompagné d'une imprimante à jet d'encre Apple StyleWriter™... le tout pour seulement 1 499\$.

Ou vous pourriez faire l'acquisition du tout nouveau et fantastique Macintosh LCII modulaire, avec 4 méga-octets

de mémoire vive, un disque rigide de 40 méga-octets de mémoire interne, un écran couleur de 12 po Macintosh RGB, ainsi qu'une imprimante StyleWriter... pour seulement 2 499\$.



ÉCONOMISEZ 904\$
LC II avec StyleWriter

Il y a aussi l'extraordinaire bloc-notes Macintosh PowerBook™ 100 4/40, avec 4 méga-octets de mémoire vive et un disque rigide de 40 méga-octets de mémoire interne, qui ne vous revient qu'à 1 799\$.



ÉCONOMISEZ 500\$
PowerBook 100 4/40

Voilà quelques exemples des économies remarquables que vous pourrez réaliser sur des ensembles d'équipement et de logiciels, pendant l'offre Mon Mac

d'école, jusqu'au 27 septembre 1992.

Et pourquoi ne pas profiter du **Programme de financement Apple** permettant des versements mensuels peu élevés. Une mise initiale de seulement 20 % du montant total, payée sur votre carte Visa ou MasterCard, vous y rendra admissible chez les concessionnaires participants.

Pour connaître le concessionnaire autorisé Apple Canada le plus près, composez le 1 800 665-2775, poste 620, et profitez du pouvoir d'Apple pour brancher votre enfant sur son avenir.



 Le pouvoir d'aller plus loin.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (849-3456) — *Rapid Fire* 7 h 05, 9 h 10 II: *Stay Tuned* 8 h 45 — 3 *Ninjas* 7 h III: *Single White Female* 7 h, 9 h 15 IV: *Raising Cain* 7 h 10 — *Death Becomes Her* 9 h

BERRI I: (849-3456) — *Jeune femme cherche colocataire* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 II: *L'esprit de Cain* 1 h 40, 3 h 40, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 40 III: *Contre attaque* 1 h 50, 3 h 50, 5 h 50, 7 h 50, 9 h 50 IV: *Restez à l'écoute* 1 h 55, 3 h 55, 5 h 55, 7 h 55, 9 h 55 V: *La mort vous va si bien* 1 h 55, 3 h 55, 5 h 55, 7 h 55, 9 h 55 VI: *La mort vous va si bien* 1 h 55, 3 h 55, 5 h 55, 7 h 55, 9 h 55

BOSSAURE I: (849-3456) —

NAVANT I: (849-3456) — *Ligue en jupons* 7 h — *Orange mécanique* 9 h 30 II: *Contre attaque* 7 h, 9 h 10 III: *Restez à l'écoute* 7 h 30, 9 h 30

CARREFOUR LAVAL 1: (849-3456) — *Christophe Colomb* 1 h 30, 4 h 7, 9 h 30 2: *Contre*

attaque 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 35 3: *Single White Female* 1 h 40, 3 h 55, 7 h 05, 9 h 20 4: *Une ligue en jupons* 1 h 35, 4 h 7, 9 h 20 5: *Raising Cain* 9 h 30 6: *L'esprit de Cain* 1 h 35, 3 h 30, 5 h 25, 7 h 15, 9 h 15 6: *La mort vous va si bien* 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 45

CENTRE EATON 1: MII — *Unforgiven* 12 h 15, 3 h 30, 6 h, 9 h 2: *Christopher Columbus* 12 h 30, 3 h 30, 6 h, 9 h 3: *Toto le héros* 12 h 30, 4 h 55, 7 h 15 — *Diggstown* 2 h 45, 9 h 10 4: *Stay Tuned* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 5: *Le monde cool* 2 h 35, 9 h 20 6: *3 Ninjas* 12 h 20, 4 h 45, 7 h 05 6: *L'indomptable* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 40, 7 h, 9 h 15

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, MII (849-3456) — *Single White Female* 5 h 7, 9 h 15 2: *Playboys* 5 h, 7 h 10, 9 h 20 3: *Rapid Fire* 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

CINÉMA FESTIVAL: 35 Milton (849-7277) —

CINÉMA JEAN-TALON: MII — *The Hand that Rocks the Cradle* 7 h 10, 9 h 30

CINÉMA LANGEVIER 1: *Obsession fatale* 9 h 10 — *La mort vous va si bien* 7 h 10 2: *Une ligue en jupons* 7 h — *Unité spéciale* 9 h 30 3: *Restez à l'écoute* 7 h 05, 9 h 4: *L'esprit de Cain* 7 h 15, 9 h 15 5: *Contre attaque* 7 h, 9 h 6: *Jeune femme cherche colocataire* 7 h 05, 9 h 15

CINÉMA OMÉGA 1: — *Chérie j'ai gonflé le bébé* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 2: *Le retour de Batman* 1 h, 3 h 30, 7 h — *Basic Instinct* 9 h 30 3: *Rock'n Nonne* 1 h, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 20 — *Unité spéciale* 9 h 30 4: *Pinocchio* 1 h, 3 h, 5 h — *Diggstown* 7 h 10, 9 h 20

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, MII (843-6001) —

CINÉMA PARIS: MII (875-7284) — *The Good Woman of Bangkok* 2 h 30, 7 h 15 — *Basic Instinct* 4 h 30 — *Boyz'n the Hood* 9 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada (849-3456) — *Raising Cain* 1 h 30, 3 h 25, 5 h 15, 7 h 10, 9 h 10 2: *A League of their Own* 1 h 35, 4 h 10, 7 h, 9 h 30 3: *Death Becomes Her* 1 h 35, 4 h 10, 7 h, 9 h 15 4: *Rapid Fire* 1 h 30, 3 h 25, 5 h 20, 7 h 15, 9 h 20 5: *Single White Female* 1 h 40, 4 h 15, 7 h, 9 h 20 6: *Unlabeled Entry* 1 h 40, 4 h 15, 7 h, 9 h 20 7: *Diggstown* 12 h 20, 2 h 45, 4 h 40, 6 h 55, 9 h 10

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9766) — *Le premier maître* 18 h 35 — *Trois pommes à côté du sommeil* 20 h 35

CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — Fermé temporairement

CINÉPLEX I: (849-3456) — *Une ligue en jupons* mer. 3 h 30, 7 h, 9 h 25 — *Unité spéciale* jeu. 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 2: *La vitesse d'un cheval au galop* mar. merc. 3 h 25, 7 h 35 — *Le retour de Batman* merc. 5 h 10, 9 h 25, mar. 1 h, 5 h 10, 9 h 25 — *Orange mécanique* jeu. 3 h 25, 9 h 10 — *Une ligue en jupons* jeu. 6 h 45 III: *Unité spéciale* mar. 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05, merc. 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05, 11 h 05, 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05, 23 h 05, 25 h 05, 27 h 05, 29 h 05, 31 h 05, 33 h 05, 35 h 05, 37 h 05, 39 h 05, 41 h 05, 43 h 05, 45 h 05, 47 h 05, 49 h 05, 51 h 05, 53 h 05, 55 h 05, 57 h 05, 59 h 05, 61 h 05, 63 h 05, 65 h 05, 67 h 05, 69 h 05, 71 h 05, 73 h 05, 75 h 05, 77 h 05, 79 h 05, 81 h 05, 83 h 05, 85 h 05, 87 h 05, 89 h 05, 91 h 05, 93 h 05, 95 h 05, 97 h 05, 99 h 05, 101 h 05, 103 h 05, 105 h 05, 107 h 05, 109 h 05, 111 h 05, 113 h 05, 115 h 05, 117 h 05, 119 h 05, 121 h 05, 123 h 05, 125 h 05, 127 h 05, 129 h 05, 131 h 05, 133 h 05, 135 h 05, 137 h 05, 139 h 05, 141 h 05, 143 h 05, 145 h 05, 147 h 05, 149 h 05, 151 h 05, 153 h 05, 155 h 05, 157 h 05, 159 h 05, 161 h 05, 163 h 05, 165 h 05, 167 h 05, 169 h 05, 171 h 05, 173 h 05, 175 h 05, 177 h 05, 179 h 05, 181 h 05, 183 h 05, 185 h 05, 187 h 05, 189 h 05, 191 h 05, 193 h 05, 195 h 05, 197 h 05, 199 h 05, 201 h 05, 203 h 05, 205 h 05, 207 h 05, 209 h 05, 211 h 05, 213 h 05, 215 h 05, 217 h 05, 219 h 05, 221 h 05, 223 h 05, 225 h 05, 227 h 05, 229 h 05, 231 h 05, 233 h 05, 235 h 05, 237 h 05, 239 h 05, 241 h 05, 243 h 05, 245 h 05, 247 h 05, 249 h 05, 251 h 05, 253 h 05, 255 h 05, 257 h 05, 259 h 05, 261 h 05, 263 h 05, 265 h 05, 267 h 05, 269 h 05, 271 h 05, 273 h 05, 275 h 05, 277 h 05, 279 h 05, 281 h 05, 283 h 05, 285 h 05, 287 h 05, 289 h 05, 291 h 05, 293 h 05, 295 h 05, 297 h 05, 299 h 05, 301 h 05, 303 h 05, 305 h 05, 307 h 05, 309 h 05, 311 h 05, 313 h 05, 315 h 05, 317 h 05, 319 h 05, 321 h 05, 323 h 05, 325 h 05, 327 h 05, 329 h 05, 331 h 05, 333 h 05, 335 h 05, 337 h 05, 339 h 05, 341 h 05, 343 h 05, 345 h 05, 347 h 05, 349 h 05, 351 h 05, 353 h 05, 355 h 05, 357 h 05, 359 h 05, 361 h 05, 363 h 05, 365 h 05, 367 h 05, 369 h 05, 371 h 05, 373 h 05, 375 h 05, 377 h 05, 379 h 05, 381 h 05, 383 h 05, 385 h 05, 387 h 05, 389 h 05, 391 h 05, 393 h 05, 395 h 05, 397 h 05, 399 h 05, 401 h 05, 403 h 05, 405 h 05, 407 h 05, 409 h 05, 411 h 05, 413 h 05, 415 h 05, 417 h 05, 419 h 05, 421 h 05, 423 h 05, 425 h 05, 427 h 05, 429 h 05, 431 h 05, 433 h 05, 435 h 05, 437 h 05, 439 h 05, 441 h 05, 443 h 05, 445 h 05, 447 h 05, 449 h 05, 451 h 05, 453 h 05, 455 h 05, 457 h 05, 459 h 05, 461 h 05, 463 h 05, 465 h 05, 467 h 05, 469 h 05, 471 h 05, 473 h 05, 475 h 05, 477 h 05, 479 h 05, 481 h 05, 483 h 05, 485 h 05, 487 h 05, 489 h 05, 491 h 05, 493 h 05, 495 h 05, 497 h 05, 499 h 05, 501 h 05, 503 h 05, 505 h 05, 507 h 05, 509 h 05, 511 h 05, 513 h 05, 515 h 05, 517 h 05, 519 h 05, 521 h 05, 523 h 05, 525 h 05, 527 h 05, 529 h 05, 531 h 05, 533 h 05, 535 h 05, 537 h 05, 539 h 05, 541 h 05, 543 h 05, 545 h 05, 547 h 05, 549 h 05, 551 h 05, 553 h 05, 555 h 05, 557 h 05, 559 h 05, 561 h 05, 563 h 05, 565 h 05, 567 h 05, 569 h 05, 571 h 05, 573 h 05, 575 h 05, 577 h 05, 579 h 05, 581 h 05, 583 h 05, 585 h 05, 587 h 05, 589 h 05, 591 h 05, 593 h 05, 595 h 05, 597 h 05, 599 h 05, 601 h 05, 603 h 05, 605 h 05, 607 h 05, 609 h 05, 611 h 05, 613 h 05, 615 h 05, 617 h 05, 619 h 05, 621 h 05, 623 h 05, 625 h 05, 627 h 05, 629 h 05, 631 h 05, 633 h 05, 635 h 05, 637 h 05, 639 h 05, 641 h 05, 643 h 05, 645 h 05, 647 h 05, 649 h 05, 651 h 05, 653 h 05, 655 h 05, 657 h 05, 659 h 05, 661 h 05, 663 h 05, 665 h 05, 667 h 05, 669 h 05, 671 h 05, 673 h 05, 675 h 05, 677 h 05, 679 h 05, 681 h 05, 683 h 05, 685 h 05, 687 h 05, 689 h 05, 691 h 05, 693 h 05, 695 h 05, 697 h 05, 699 h 05, 701 h 05, 703 h 05, 705 h 05, 707 h 05, 709 h 05, 711 h 05, 713 h 05, 715 h 05, 717 h 05, 719 h 05, 721 h 05, 723 h 05, 725 h 05, 727 h 05, 729 h 05, 731 h 05, 733 h 05, 735 h 05, 737 h 05, 739 h 05, 741 h 05, 743 h 05, 745 h 05, 747 h 05, 749 h 05, 751 h 05, 753 h 05, 755 h 05, 757 h 05, 759 h 05, 761 h 05, 763 h 05, 765 h 05, 767 h 05, 769 h 05, 771 h 05, 773 h 05, 775 h 05, 777 h 05, 779 h 05, 781 h 05, 783 h 05, 785 h 05, 787 h 05, 789 h 05, 791 h 05, 793 h 05, 795 h 05, 797 h 05, 799 h 05, 801 h 05, 803 h 05, 805 h 05, 807 h 05, 809 h 05, 811 h 05, 813 h 05, 815 h 05, 817 h 05, 819 h 05, 821 h 05, 823 h 05, 825 h 05, 827 h 05, 829 h 05, 831 h 05, 833 h 05, 835 h 05, 837 h 05, 839 h 05, 841 h 05, 843 h 05, 845 h 05, 847 h 05, 849 h 05, 851 h 05, 853 h 05, 855 h 05, 857 h 05, 859 h 05, 861 h 05, 863 h 05, 865 h 05, 867 h 05, 869 h 05, 871 h 05, 873 h 05, 875 h 05, 877 h 05, 879 h 05, 881 h 05, 883 h 05, 885 h 05, 887 h 05, 889 h 05, 891 h 05, 893 h 05, 895 h 05, 897 h 05, 899 h 05, 901 h 05, 903 h 05, 905 h 05, 907 h 05, 909 h 05, 911 h 05, 913 h 05, 915 h 05, 917 h 05, 919 h 05, 921 h 05, 923 h 05, 925 h 05, 927 h 05, 929 h 05, 931 h 05, 933 h 05, 935 h 05, 937 h 05, 939 h 05, 941 h 05, 943 h 05, 945 h 05, 947 h 05, 949 h 05, 951 h 05, 953 h 05, 955 h 05, 957 h 05, 959 h 05, 961 h 05, 963 h 05, 965 h 05, 967 h 05, 969 h 05, 971 h 05, 973 h 05, 975 h 05, 977 h 05, 979 h 05, 981 h 05, 983 h 05, 985 h 05, 987 h 05, 989 h 05, 991 h 05, 993 h 05, 995 h 05, 997 h 05, 999 h 05, 1001 h 05, 1003 h 05, 1005 h 05, 1007 h 05, 1009 h 05, 1011 h 05, 1013 h 05, 1015 h 05, 1017 h 05, 1019 h 05, 1021 h 05, 1023 h 05, 1025 h 05, 1027 h 05, 1029 h 05, 1031 h 05, 1033 h 05, 1035 h 05, 1037 h 05, 1039 h 05, 1041 h 05, 1043 h 05, 1045 h 05, 1047 h 05, 1049 h 05, 1051 h 05, 1053 h 05, 1055 h 05, 1057 h 05, 1059 h 05, 1061 h 05, 1063 h 05, 1065 h 05, 1067 h 05, 1069 h 05, 1071 h 05, 1073 h 05, 1075 h 05, 1077 h 05, 1079 h 05, 1081 h 05, 1083 h 05, 1085 h 05, 1087 h 05, 1089 h 05, 1091 h 05, 1093 h 05, 1095 h 05, 1097 h 05, 1099 h 05, 1101 h 05, 1103 h 05, 1105 h 05, 1107 h 05, 1109 h 05, 1111 h 05, 1113 h 05, 1115 h 05, 1117 h 05, 1119 h 05, 1121 h 05, 1123 h 05, 1125 h 05, 1127 h 05, 1129 h 05, 1131 h 05, 1133 h 05, 1135 h 05, 1137 h 05, 1139 h 05, 1141 h 05, 1143 h 05, 1145 h 05, 1147 h 05, 1149 h 05, 1151 h 05, 1153 h 05, 1155 h 05, 1157 h 05, 1159 h 05, 1161 h 05, 1163 h 05, 1165 h 05, 1167 h 05, 1169 h 05, 1171 h 05, 1173 h 05, 1175 h 05, 1177 h 05, 1179 h 05, 1181 h 05, 1183 h 05, 1185 h 05, 1187 h 05, 1189 h 05, 1191 h 05, 1193 h 05, 1195 h 05, 1197 h 05, 1199 h 05, 1201 h 05, 1203 h 05, 1205 h 05, 1207 h 05, 1209 h 05, 1211 h 05, 1213 h 05, 1215 h 05, 1217 h 05, 1219 h 05, 1221 h 05, 1223 h 05, 1225 h 05, 1227 h 05, 1229 h 05, 1231 h 05, 1233 h 05, 1235 h 05, 1237 h 05, 1239 h 05, 1241 h 05, 1243 h 05, 1245 h 05, 1247 h 05, 1249 h 05, 1251 h 05, 1253 h 05, 1255 h 05, 1257 h 05, 1259 h 05, 1261 h 05, 1263 h 05, 1265 h 05, 1267 h 05, 1269 h 05, 1271 h 05, 1273 h 05, 1275 h 05, 1277 h 05, 1279 h 05, 1281 h 05, 1283 h 05, 1285 h 05, 1287 h 05, 1289 h 05, 1291 h 05, 1293 h 05, 1295 h 05, 1297 h 05, 1299 h 05, 1301 h 05, 1303 h 05, 1305 h 05, 1307 h 05, 1309 h 05, 1311 h 05, 1313 h 05, 1315 h 05, 1317 h 05, 1319 h 05, 1321 h 05, 1323 h 05, 1325 h 05, 1327 h 05, 1329 h 05, 1331 h 05, 1333 h 05, 1335 h 05, 1337 h 05, 1339 h 05, 1341 h 05, 1343 h 05, 1345 h 05, 1347 h 05, 1349 h 05, 1351 h 05, 1353 h 05, 1355 h 05, 1357 h 05, 1359 h 05, 1361 h 05, 1363 h 05, 1365 h 05, 1367 h 05, 1369 h 05, 1371 h 05, 1373 h 05, 1375 h 05, 1377 h 05, 1379 h 05, 1381 h 05, 1383 h 05, 1385 h 05, 1387 h 05, 1389 h 05, 1391 h 05, 1393 h 05, 1395 h 05, 1397 h 05, 1399 h 05, 1401 h 05, 1403 h 05, 1405 h 05, 1407 h 05, 1409 h 05, 1411 h 05, 1413 h 05, 1415 h 05, 1417 h 05, 1419 h 05, 1421 h 05, 1423 h 05, 1425 h 05, 1427 h 05, 1429 h 05, 1431 h 05, 1433 h 05, 1435 h 05, 1437 h 05, 1439 h 05, 1441 h 05, 1443 h 05, 1445 h 05, 1447 h 05, 1449 h 05, 1451 h 05, 1453 h 05, 1455 h 05, 1457 h 05, 1459 h 05, 1461 h 05, 1463 h 05, 1465 h 05, 1467 h 05, 1469 h 05, 1471 h 05, 1473 h 05, 1475 h 05, 1477 h 05, 1479 h 05, 1481 h 05, 1483 h 05, 1485 h 05, 1487 h 05, 1489 h 05, 1491 h 05, 1493 h 05, 1495 h 05, 1497 h 05, 1499 h 05, 1501 h 05, 1503 h 05, 1505 h 05, 1507 h 05, 1509 h 05, 1511 h 05, 1513 h 05, 1515 h 05, 1517 h 05, 1519 h 05, 1521 h 05, 1523 h 05, 1525 h 05, 1527 h 05, 1529 h 05, 1531 h 05, 1533 h 05, 1535 h 05, 1537 h 05, 1539 h 05, 1541 h 05, 1543 h 05, 1545 h 05, 1547 h 05, 1549 h 05, 1551 h 05, 1553 h 05, 1555 h 05, 1557 h 05, 1559 h 05, 1561 h 05, 1563 h 05, 1565 h 05, 1567 h 05, 1569 h 05, 1571 h 05, 1573 h 05, 1575 h 05, 1577 h 05, 1579 h 05, 1581 h 05, 1583 h 05, 1585 h 05, 1587 h 05, 1589 h 05, 1591 h 05, 1593 h 05, 1595 h 05, 1597 h 05, 1599 h 05, 1601 h 05, 1603 h 05, 1605 h 05, 1607 h 05, 1609 h 05, 1611 h 05, 1613 h 05, 1615 h 05, 1617 h 05, 1619 h 05, 1621 h 05, 1623 h 05, 1625 h 05, 1627 h 05, 1629 h 05, 1631 h 05, 1633 h 05, 1635 h 05, 1637 h 05, 1639 h 05, 1641 h 05, 1643 h 05, 1645 h 05, 1647 h 05, 1649 h 05, 1651 h 05, 1653 h 05, 1655 h 05, 1657 h 05, 1659 h 05, 1661 h 05, 1663 h 05, 1665 h 05, 1667 h 05, 1669 h 05, 1671 h 05, 1673 h 05, 1675 h 05, 1677 h 05, 1679 h 05, 1681 h 05, 1683 h 05, 1685 h 05, 1687 h 05, 1689 h 05, 1691 h 05, 1693 h 05, 1695 h 05, 1697 h 05, 1699 h 05, 1701 h 05, 1703 h 05, 1705 h 05, 1707 h 05, 1709 h 05, 1711 h 05, 1713 h 05, 1715 h 05, 1717 h 05, 1719 h 05, 1721 h 05, 1723 h 05, 1725 h 05, 1727 h 05, 1729 h 05, 1731 h 05, 1733 h 05, 1735 h 05, 1737 h 05, 1739 h 05, 1741 h 05, 1743 h 05, 1745 h 05, 1747 h 05, 1749 h 05, 1751 h 05, 1753 h 05, 1755 h 05, 1757 h 05, 1759 h 05, 1761 h 05, 1763 h 05, 1765 h 05, 1767 h 05, 1769 h 05, 1771 h 05, 1773 h 05, 1775 h 05, 1777 h 05, 1779 h 05, 1781 h 05, 1783 h 05, 1785 h 05, 1787 h 05, 1789 h 05, 1791 h 05, 1793 h 05, 1795 h 05, 1797 h 05, 1799 h 05, 1801 h 05, 1803 h 05, 1805 h 05, 1807 h 05, 1809 h 05, 1811 h 05, 1813 h 05, 1815 h 05, 1817 h 05, 1819 h 05, 1821 h 05, 1823 h 05, 1825 h 05, 1827 h 05, 1829 h 05, 1831 h 05, 1833 h 05, 1835 h 05, 1837 h 05, 1839 h 05, 1841 h 05, 1843 h 05, 1845 h 05, 1847 h 05, 1849 h 05, 1851 h 05, 1853 h 05, 1855 h 05, 1857 h 05, 1859 h 05, 1861 h 05, 1863 h 05, 1865 h 05, 1867 h 05, 1869 h 05, 1871 h 05, 1873 h 05, 1875 h 05, 1877 h 05, 1879 h 05, 1881 h 05, 1883 h 05, 1885 h 05, 1887 h 05, 1889 h 05, 1891 h 05, 1893 h 05, 1895 h 05, 1897 h 05, 1899 h 05, 1901 h 05, 1903 h 05, 1905 h 05, 1907 h 05, 1909 h 05, 1911 h 05, 1913 h 05, 1915 h 05, 1917 h 05, 1919 h 05, 1921 h 05, 1923 h 05, 1925 h 05, 1927 h 05, 1929 h 05, 1931 h 05, 1933 h 05, 1935 h 05, 1937 h 05, 1939 h 05, 1941 h 05, 1943 h 05, 1945 h 05, 1947 h 05, 1949 h 05, 1951 h 05, 1953 h 05, 1955 h 05, 1957 h 05, 1959 h 05, 1961 h 05, 196



fécondation in vitro. Elles implantent ensuite plusieurs de ces embryons dans l'utérus de la future mère, en sachant qu'un grand nombre augmente les chances de succès de maternité mais multiplie dans le même temps les risques obstétricaux de grossesses multiples.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

THÉÂTRE / chronique

Québec reste sourd aux demandes d'aide du TNM

Robert Lévesque

PREMIÈRE journée « au bureau », hier, pour Lorraine Pinal, directrice artistique et générale du Théâtre du Nouveau Monde (TNM). De retour de courtes vacances à Ogunquit, ayant laissé son boulot de réalisatrice à Radio-Canada, Pinal a maintenant, après les Gascon, Roux, Reichenbach, le sort du TNM entre les mains. Mais un TNM où, pour une seconde fois en moins de 10 ans (la crise de 84-85), la situation financière pourrait devenir à nouveau alarmante.

On sait que le TNM a accumulé lors des trois dernières saisons un déficit de plus d'un million de dollars, et que la direction de la compagnie de théâtre a demandé un secours financier spécial à Québec, secours qui n'est pas (encore) venu. Tout au plus a-t-on légèrement augmenté la subvention annuelle au TNM pour la saison 92-93, en faisant parvenir plus tôt que prévu des versements de cette subvention. Mais cette hausse de la subvention régulière est moindre que ce que le TNM avait demandé. Et l'aide spéciale n'est pas venue. Le règlement du déficit demeure donc un problème de fond, entier, qui bloque l'avenir du TNM.

En entrevue au DEVOIR, hier, la nouvelle directrice du TNM ne se veut pas alarmiste, toutefois. « Il est trop tôt pour parler de crise », dit-elle. Elle se donne un mois, d'ici l'ouverture de la saison avec *Six personnages en quête d'auteur* de Pirandello, pour établir un « plan de redressement », et « amener les gouvernements à s'y impliquer ». Elle fera le point publiquement sur la survie de la compagnie le 1er octobre. Pinal s'adressera alors directement au public du TNM, lors de la première de presse du Pirandello et de la remise annuelle des prix Gascon-Roux.

« Ce n'est que dans un mois que je pourrai vous dire si mon programme est accepté, si un redressement du TNM, qui pourrait s'établir sur une période de cinq ans, est possible », explique Lorraine Pinal, la première femme à diriger le TNM depuis sa fondation en 1951. Pour l'instant, Lorraine Pinal, qui ne veut pas heurter de front les susceptibilités du ministère des Affaires culturelles, se contente de dire : « Je déplore un certain manque de collaboration, à Québec, vis-à-vis de la nouvelle direction au TNM ».

Au contraire d'un appui spontané, qui aurait accompagné sa nomination à la tête du TNM, Pinal dit avoir eu l'impression d'une certaine « méfiance ». « J'aurais cru qu'en arrivant à la direction du TNM, avec mes intentions déclarées, j'aurais pu trouver une collaboration, une aide concrète pour me donner les moyens d'éponger le déficit ». Le seul geste concret est plutôt venu d'Ottawa, du ministère des Communications, où l'on a dégagé des fonds pour aider le TNM au chapitre du marketing. C'est aussi Ottawa qui a aidé à financer la tournée de *En attendant Godot* qui débute cet automne, la première tournée d'un spectacle TNM depuis des lustres.

« L'appui moral est là, au MAC, à la CACUM aussi, reconnaît Pinal, on

a une confiance artistique au sujet du TNM, mais le déblocage des argents ne se fait pas ». C'est pourquoi elle ajoute : « on ne comptera pas seulement sur l'aide étatique pour se sortir du trou; le gouvernement ne peut pas tout donner au TNM, tout d'un coup; il y a d'autres grands organismes qui sont dans le besoin. On comprend qu'il y a une reconnaissance officielle du théâtre de répertoire au Québec, on en parle dans la future politique présentée par Mme Frulla-Hébert, mais ça ne s'accompagne hélas pas encore d'un appui ».

La plus prestigieuse compagnie de théâtre québécoise est donc encore obligée de se plaindre, de quémander, de faire contre mauvaise fortune bon cœur, de tenir le coup, d'assurer la défense et illustration du grand texte, du répertoire comme du théâtre contemporain, alors que l'industrie du rire de Gilbert Rozon récolte 21 millions de dollars ici pour une « académie de l'humour », un million et demi là pour une « symphonie du 350e » que le même Rozon décrète après coup décevante... etc. Ce n'est pas Lorraine Pinal qui fait cette remarque, mais le vieil observateur que je suis...

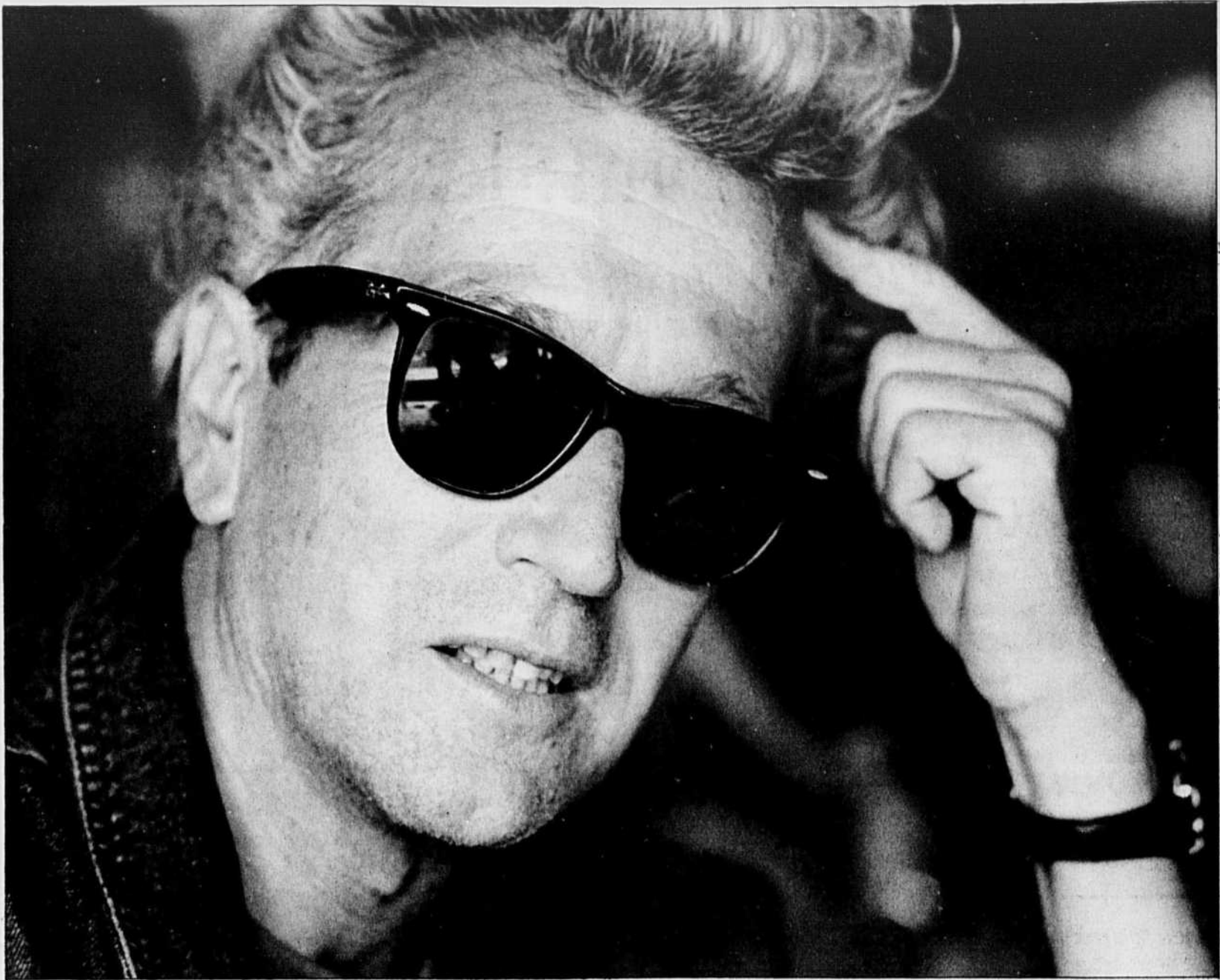
Pour l'instant, au TNM, Lorraine Pinal et Stéphane Leclerc, la nouvelle directrice administrative, s'installent rue Saint-Ferdinand avec beaucoup de détermination. La campagne d'abonnements bat son plein. On en est à 4.000 abonnés pour un objectif de 7.500. Et durant le prochain mois, Pinal et Leclerc vont élaborer un plan de redressement — « on va demander des choses précises » dit Pinal — en espérant que cette fois-ci sera la bonne.

Roussel quitte La Terre

LE METTEUR EN SCÈNE Daniel Roussel ne dirigera pas la reprise de *La Terre est trop courte*, *Violette Leduc*, le second spectacle de la saison du Théâtre d'Aujourd'hui, dont la première aura lieu le 13 novembre. La pièce de Jovette Marchessault sera plutôt mise en scène par Martin Faucher. Autre changement, la comédienne Sophie Faucher sera remplacée par Hélène Mercier. Daniel Roussel quitte *La Terre* pour mettre en scène *Being at home with Claude* de René Daniel Dubois, à Paris. Roussel avait signé la création de cette pièce au Quat'Sous.

Portes ouvertes à l'Espace Go

MARDI PREMIER septembre toute l'équipe de l'Espace Go, créateurs, comédiens, le personnel, vous attendent au théâtre pour une « journée portes ouvertes » qui, dit-on, deviendra une tradition à chaque début de saison. De 17 heures à 20 heures, au 5066 rue Clark, on pourra discuter de la saison qui vient, prendre connaissances des différents spectacles qui la composeront, des nouvelles activités que propose la compagnie. On pourra aussi s'y procurer sur place, à tarif privilégié, des places pour *Les Bonnes* de Genet que René Richard Cyr met en scène dans ce petit théâtre à la mi-octobre. On y donnera aussi des affiches des spectacles des deux dernières saisons.



Luc Plamondon

Luc Plamondon, seul en scène

Nathalie Petrowski

AUJOURD'HUI, quand Luc Plamondon présentera à la presse montréalaise les quatre vedettes québécoises de l'opéra rock *La légende de Jimmy* qui prendra l'affiche à la Salle Maisonneuve du 17 novembre au 5 décembre, il les présentera seul, sans pouvoir se tourner vers le compositeur Michel Berger pour lui céder la parole, lui donner un coup de coude ou lui glisser ne serait-ce qu'un clin d'oeil de complicité. Berger devait être à Montréal aujourd'hui. Tout comme il devait être aux côtés de Plamondon la semaine prochaine à Londres. Le hasard ou le destin en a voulu autrement. Berger est mort d'une crise cardiaque à Ramatuelle il y a trois semaines et Luc Plamondon, qui n'a jamais vu la mort d'aussi proche, se sent subitement très seul, orphelin de son premier collaborateur, de son ami, de son confident.

Hier après-midi, sur une terrasse de la rue Laurier, à quelques portes de ses bureaux montréalais, Plamondon avait envie de parler de Berger comme s'il ne pouvait contenir le flot de souvenirs qui le submergeait et l'aidait à retenir le disparu encore quelques jours, quelques mois, le temps qu'il s'habitue à ne plus lui parler au téléphone à tous les trois jours, le temps qu'il classe certains projets à jamais, le temps qu'il assimile cette fatalité absurde : la mort d'un homme qu'on a trop bien connu.

« Ce que je regrette le plus, dit Plamondon en contemplant un triste jus de carotte qu'il a commandé par acquis de conscience, c'est à la fois

toutes les années qu'il nous restait à faire de la musique ensemble, mais aussi toutes les années où nous n'avons pas travaillé ensemble, les années qui se sont écoulées entre *Starmania* et *La légende de Jimmy*, presque dix ans où chacun de notre côté, nous avons été pris ailleurs. Ces années-là, je ne pourrai jamais les rattraper ».

L'année dernière, Plamondon et Berger avaient décidé d'un commun accord de se lancer à fond de train dans la comédie musicale et d'y consacrer toutes leurs énergies. Berger devait faire un dernier tour de piste avec sa femme France Gall et avait conçu *Double jeu*, leur dernier disque, ensemble comme une sorte de testament et d'adieu à la pop musicale française, après quoi Berger prévoyait déménager à Los Angeles et donner un grand coup d'accélérateur à sa carrière internationale pour qu'un jour son nom clignote en grosses lettres sur les marquises de Broadway.

Plamondon se souvient de sa première conversation téléphonique avec Berger en 1976. « Michel avait mal calculé le décalage horaire. Il pensait qu'il était 4 heures de l'après-midi alors qu'en fait, il était quatre heures du matin. Il avait écouté les disques que je venais de faire avec Diane Dufresne et me demanda sans détour d'écrire une comédie musicale avec lui. Il trouvait que je savais bien exprimer la violence du monde moderne. Il me l'a dit comme ça, à 4 heures du matin. Je me suis demandé si je n'étais pas en train de rêver ou si Berger n'était pas en train de délirer ».

Plamondon ne rêvait pas plus que Berger ne délirait. Quelques mois plus tard, il se retrouvait chez Berger, dans une magnifique villa du 16ème arrondissement, devant un immense piano à queue blanc où Berger plaqua les premiers accords de ce qui devait devenir une classique de Starmania et l'hymne de Fabienne Thibault, *Le monde est stone*. Plamondon chercha pendant des jours et des jours les quatre mots qui colleraient à la mélodie, usant tous les mots de la langue française, essayant toutes les combinaisons possibles. Lorsqu'il proposa à Berger « seul, je marche seul », celui-ci lui répondit qu'il n'était pas allé le chercher pour qu'il fasse de la chanson française mais bien pour qu'il exprime son américanité. « Michel était fasciné par l'Amérique, raconte Plamondon, moi aussi à un certain degré encore que j'y avais vécu pendant un an et j'avais perdu certaines illusions. Ce qui l'intéressait chez moi, c'était justement mon côté nord-américain, c'était aussi, je suppose, le côté excessif de l'Amérique ».

Pour Plamondon, Berger était à sa manière un excessif, quelqu'un de perpétuellement anxieux, une sorte de bombe à retardement que les bonnes manières bourgeoises françaises empêchaient d'exploser. « A cet égard, nous étions parfaitement complémentaires. Moi j'explosais pour lui tandis que lui m'apportait son *drive*, son entêtement, son ambition démesurée. Moi je suis quelqu'un de foncièrement paresseux qui a besoin d'être continuellement poussé. Avec Michel je n'avais au-

cune crainte, je savais qu'il me pousserait tellement que je serais obligé d'accoucher. Heureusement, en cours de route il m'a donné son virus de *workaholic* et j'ai fini par lui ressembler plus que je ne l'imaginai ».

Reste qu'avec la mort inattendue de Berger, Plamondon semble un peu perdu et, surtout, dépassé par les événements. Or ceux-ci vont se bousculer de plus en plus, avec la production montréalaise de *La légende de Jimmy* en novembre, la création à Londres de *Tycoon* et la préparation d'un autre opéra rock *Les romantiques* que Plamondon signera avec Catherine Lara à Paris cette année également sans compter l'écriture de *Kahnawake*, une comédie musicale sur film que Plamondon écrira avec François Cousineau l'été prochain. Pour une rare fois dans sa vie, celui qui ne tient jamais en place ne reste jamais plus de trois mois par année au Québec et prend un grand plaisir à se promener en avion à travers la planète avoue qu'il a plus que jamais envie de revenir au Québec et de souffler un peu. Envie aussi de retravailler avec François Cousineau qu'il a un peu perdu de vue depuis dix ans. « On dirait que j'ai besoin de me retrouver en terrain connu et de travailler avec quelqu'un que je connais, avec qui je sais que je m'entends au lieu de tout recommencer à zéro avec un inconnu ».

La terrasse s'est vidée subrepticement. Plamondon commande un dernier expresso avant de remonter vaquer à ses affaires. « *The show must go on* », comme diraient les Américains. Luc Plamondon en sait quelque chose.



Lorraine Pinal

ROCK

Monsieur K gagne son pari au parc des Îles

Sylvain Cormier

LE PRODUCTEUR Donald K. Donald avait joué gros. Après nous y avoir présenté les Neville Brothers, Joe Cocker, Tom Cochrane et compagnie en toute gratuité la semaine d'avant, il a de nouveau réquisitionné l'Agora du parc des Îles dimanche pour son mini-festival rock *Waking Up The Neighbors, Waking Up The Nation*, à 30 \$ la tête de pipe.

Au programme, Bryan Adams, le Springsteen junior des Canadiens, avec ses refrains qui se chantent tout seuls, appuyé par Sass Jordan, la Marjo junior des Anglos, France D'Amour, la nouvelle aspirante au statut de Marjo junior des Francos, les grands escogriffes d'Extreme, Lennon-McCartney juniors à tendance hard-funk, et surtout ce bon vieux Steve Miller, qui, de mémoire de fan, n'avait jamais mis les pieds chez nous, même aux beaux jours de *Fly Like An Eagle*. Une affiche valable, certes, mais abouler 30 \$ pour un carré de gazon et un minuscule Bryan gesticulant comme un marin-gouin à 50 mètres ne semblait-il pas, a priori, un tantinet prohibitif ?

Eh bien, pas du tout. Monsieur K a gagné son pari, haut la main. Ce public-là, il le connaît comme s'il l'avait modelé de ses propres mains. Ils étaient un peu plus de 20 000 auditeurs à s'être déplacés, un score absolument remarquable, et ils rayonnaient. Pour eux, la coïncidence entre le rock'n'roll et la canicule tant attendue n'était en rien fortuite, et ils la recevaient comme le signe d'une

justice immanente. Ce public-là, c'est celui qui s'abreuve de rock à CHOM-FM depuis vingt ans, pour lequel on avait concocté un show sur mesure, Miller représentant le CHOM anti-disco des années 70 avec des classiques comme *The Joker* et *Take The Money And Run*, Adams portant le drapeau du CHOM des années 80 avec sa flopée d'hymnes à l'amour adolescent, et Extreme signalant la vocation plus hard et diversifiée du CHOM des années 90. D'ailleurs, c'était Paul Beauregard, un disc-jockey de la station anglophone, qui animait les pauses : « *On behalf of the guys at CHOM-FM, have yourselves a great fucking day!* » À un mot près, on se serait cru à la radio.

En ouverture, à 15 h, France D'Amour, brave rockeuse débutante chez nous, s'est attirée des applaudissements plutôt généreux à la suite d'une performance plus qu'honnête. Elle a du chien, mais pas autant que Sass Jordan qui, une heure plus tard, s'est démenée comme si sa vie en dépendait, provoquant les premiers sursauts d'enthousiasme d'une foule plombée de soleil. Un peu Nanette, un peu Marjo, un peu Tina Turner dans les aigus, Sass compensait en énergie la relative banalité de son matériel, du sous-Black Crowes qui laisse rapidement sur disque mais qui, poussé en surrégime, passait agréablement la rampe.

Extreme, comme son nom l'indique, est un groupe extrémiste. Nuno Bettencourt, le guitariste, a été d'une dextérité extrêmement impressionnante. Le chanteur principal, Gary

Cherone, a été extrêmement étonnant avec ses mini-chorégraphies de ballet jazz. Leur funk cognait extrêmement dur et leur tube de l'été dernier, la ballade aux harmonies extrêmement beatlesques *More Than Words*, était extrêmement bien ficelée. Une prestation extrêmement appréciée...

La foule ne connaissait pas Steve Miller de vue, à peine de nom, mais le vétéran de la scène californienne — qui apprit du légendaire Les Paul les rudiments de la guitare à cinq ans — leur a asséné ses immortelles sans coup férir, du *Space Cowboy* de 1969 à l'*Abracadabra* de 1983, déclenchant un joyeux beach party qui s'est achevé sur le riff unique et dévastateur de *Rock 'N' Me*. Quand sa voix soyeuse a caressé *You Send Me* de Sam Cooke comme le ressac sur les rochers de Big Sur, j'ai fait du surf sur les nuages au paradis.

Bryan Adams, lui, m'a eu à l'usure. Il a beau énoncer de grossières évidences en trois accords, ses refrains se résoudent de la façon la plus attendue, son t-shirt blanc surmonte invariablement ses jeans bleus, son index pointe une jolie fille à chaque fois qu'il dit *you*, son *poing se lever au ciel quand il affirme que partout où il va, les « kids wanna rock », ses convictions d'adolescent respirer la même insupportable innocence à 32 ans bien sonnés, ça ne fait rien, on embarque. Un peu comme John Mellencamp, il a aligné les succès au poteau d'exécution, et il les a mitraillés jusqu'à ce que ce tout le monde tombe. Au rappel, quand il a mis en jeu le *C'Mon Everybody* d'Eddie Cochran, c'était tout simplement pour vérifier si on était bien mort. Dis donc, qu'est-ce que ça te prend, Bryan, un certificat de décès ?*

NOS CHOIX TÉLÉ

Le balancier

Version de *Timestalkers*, l'histoire invraisemblable d'un professeur en contact avec une femme venue du futur qui recherche un criminel du passé. Mais le suspense est efficace. (Quatre Saisons, 20 h)

☆☆☆

Beau et chaud

Dernière semaine de diffusion, dernière occasion pour profiter du hap-

pening de l'été. (Radio-Québec, 21 h)

☆☆☆

Covington Cross

Les réseaux américains ne savent plus quoi inventer : début d'une nouvelle série qui se situe non pas à Dallas, ni dans un hôpital, dans une famille bourgeoise noire... mais dans l'Angleterre du Moyen Âge ! (ABC, 22 h)

— Paul Cauchon

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

L'action humanitaire, alibi de l'inaction politique

Aux tanks serbes, l'Occident a répondu par des ambulances, et aux obus par des caisses de médicaments

Claude Malhuret

Ancien secrétaire d'État français aux droits de l'homme et ancien président de Médecins sans frontières

EN AOÛT 1991, en réaction à l'extermination des Kurdes par Saddam Hussein, l'ONU reconnaissait le « droit d'assistance humanitaire », donnant une consécration internationale à l'une des grandes idées pour lesquelles se battaient depuis plus de 10 ans les médecins sans frontières et les médecins du monde.

Un an plus tard, le drame de Sarajevo, après celui de Dubrovnik, vient tragiquement montrer que l'action humanitaire des gouvernements est devenue l'alibi de leur inaction politique.

Ce point de vue peut choquer : on ne critique pas la générosité... Pourtant, qui ne voit désormais que de motion en atermoiement, de visite surprise présidentielle en réu-

Combien de temps va-t-on encore nous faire croire que l'humanitaire peut tenir lieu de politique ?

nion de l'ONU, de corridor humanitaire en pont aérien, la communauté internationale n'a rien fait d'autre depuis huit mois que de laisser le gouvernement serbe envahir une bonne partie de la Croatie avant de se partager les dépouilles de la Bosnie. Au prix de dizaines de milliers de morts, de centaines de milliers de réfugiés, d'un nombre inconnu de défunts.

Pourquoi ne pas dire crûment la vérité : aux tanks serbes, l'Occident a répondu par des ambulances, et aux obus par des caisses de médicaments. Cette attitude, extrêmement honorable, voire héroïque lorsqu'elle est le fait des associations humanitaires qui n'ont pas d'autres moyens, est une démission lorsqu'elle émane des États les plus puissants du monde.

Cette attitude a des précédents, curieusement passés inaperçus. En décembre 1981, alors président de MSF, j'étais en Pologne au moment de l'instauration de l'état de siège par le général Jaruzelski. Indignation de l'opinion publique. Cafoignage gouvernemental : Michel Rocard parle d'envoyer la flotte dans la Baltique pendant que Claude Cheysson, ministre des Affaires étrangères, déclare son fameux : « Évidemment, nous n'allons rien faire ».

Le premier ministre, Pierre Mauroy annonce alors l'envoi d'une aide alimentaire massive par convois entiers. J'ai du mal à décrire la honte que me saisis alors face à mes amis polonais entrés dans la clandestinité, me suppliant de demander au gouvernement français un geste politique et non un geste humanitaire, to-



Dans les rues de Sarajevo, à quelques mètres des vrais tirs...

PHOTO AP

talement inutile dans une telle circonstance.

Mais le public français était satisfait, son gouvernement avait agi et les caméras de télévision pouvaient témoigner de notre bonté. Ces caméras n'étaient évidemment pas conviées à la deuxième partie de l'opération, lorsque les victuailles françaises étaient acheminées dès le lendemain par l'Armée rouge en Union soviétique.

Le calvaire des Kurdes

C'était une première expérience et chacun est excusable d'avoir été abusé. Mais que dire du Kurdistan l'an dernier ?

Voici une situation où l'armée irakienne est quasiment anéantie à l'issue de la Guerre du Golfe. Il lui reste quelques hélicoptères. En face, le plus puissant corps d'armée du monde. Une seule de ses escadilles peut mettre en pièces les hélicoptères dès leur décollage. L'opinion mondiale approuvera cette action. Que font les dirigeants occidentaux ? Rien.

Ils laissent les appareils s'élancer et massacrer à l'arme chimique des dizaines de milliers de Kurdes. Les

rescapés s'enfuient en Turquie dans un calvaire épouvantable. Les associations humanitaires et les organismes de l'ONU font alors leur travail de secours aux victimes. Il le font bien, mais ils n'auraient pas dû avoir à le faire si les dirigeants de la coalition, George Bush, John Major, François Mitterrand, avaient fait le leur auparavant.

Ne voit-on pas que le même processus est à l'oeuvre aujourd'hui ? Depuis des mois, il fallait soutenir l'indépendance de la Slovaquie puis de la Croatie : la France a commencé par soutenir la Serbie. Depuis des mois, il fallait répondre par la force (ou la menace de la force) à l'invasion par la force de la Bosnie : l'ONU hésite encore à envoyer quelques détachements, dont la seule mission sera de faire respecter l'acheminement de l'aide humanitaire.

Pendant ce temps, à quelques kilomètres des points de distribution, l'artillerie serbe continue de massacrer hommes, femmes et enfants bosniaques. Combien de temps va durer l'hypocrisie de nos gouvernants, incapables de décider d'une action, sachant que leur opinion publique la réclame et la remplaçant, pour montrer qu'ils « font quelque chose », par une assistance humani-

taire qui ne change rien au fond du problème ? Combien de temps va-t-on encore tenter de nous faire croire que l'humanitaire peut tenir lieu de politique ?

C'est pour que ces questions ne puissent plus se poser que j'adresse ce message au secrétaire à l'Action humanitaire, Bernard Kouchner : pendant près de 15 ans nous avons travaillé côte à côte à *Médecins sans frontières* et à *Médecins du monde*. Nous avons souvent été en désaccord, mais jamais sur notre but commun. Nous avons l'un comme l'autre, à plusieurs reprises, été isolés face à la majorité des membres de nos associations. Notamment chaque fois que l'aide humanitaire, détournée ou empêchée par des tyrans, devenait dérisoire, voire comique, et qu'il fallait dénoncer, au risque de se faire chasser.

Nous, les enfants de ceux qui ont vécu la Seconde Guerre mondiale, n'aurons plus d'excuses si nous nous taisons lorsque nous sommes les seuls témoins.

Aujourd'hui il y a en Bosnie des camps de concentration — ou du moins une forte présomption de tels camps. Aujourd'hui, en Bosnie, il y a des milliers de morts et de blessés. L'heure n'est plus à la visite des camps, même sous la protection des forces de l'ONU (nous savons l'un et l'autre ce que valent les visites guidées), l'heure n'est plus aux convois humanitaires et aux distributions de vivres.

Mobilisation médiatique, mais pour quels résultats ?

Depuis un an, le ministre de l'Action humanitaire s'est fait remarquer par sa présence courageuse — et médiatique — sur les champs de bataille. Son dévouement n'est pas en cause. Mais la véritable question qui se pose désormais est la suivante : quel est le résultat de ces déplacements ? Au Kurdistan, la situation est inchangée. Au Soudan, sa visite n'a pas été suivie d'effets. En Somalie non plus. Il vient de retourner aujourd'hui en Bosnie. Et voici deux mois, c'est François Mitterrand lui-même qui s'y rendait.

En l'absence de toute décision consécutive, de tout geste politique, diplomatique et militaire, ces visites ne peuvent être ressenties par les Bosniaques, et un peu plus chaque jour qui passe, que comme une tromperie.

L'assistance humanitaire est une grande chose, et je suis d'accord avec Bernard Kouchner, malgré les nombreuses critiques des associations humanitaires, pour estimer qu'elle peut avoir sa place au sein même du gouvernement. Mais à une seule condition : qu'elle ne serve pas d'excuse à la paralysie diplomatique.

Il y a un temps pour les décisions politiques. Le deuxième temps est aujourd'hui arrivé. Il est même dépassé et, plus grave, il est aujourd'hui différé par l'alibi humanitaire.

Le Monde

SARAJEVO ou le rêve menacé d'une nouvelle Europe

Irving Abella

Président du Congrès juif canadien, l'auteur enseigne l'histoire au Collège Glendon de Toronto

ALORS QUE le processus de destruction réciproque et d'effusion de sang se poursuit dans les territoires de l'ancienne Yougoslavie, il est tout à fait facile d'oublier l'optimisme presque irréaliste qui s'installait suite aux extraordinaires changements que l'Europe connaissait au cours des dernières années.

Très peu de temps après la chute du Mur de Berlin et le coup d'État avorté contre la démocratie dans l'ancienne Union soviétique, il apparaît maintenant clair que la grande marche vers la démocratisation, la résolution pacifique des conflits, la promotion d'un Nouvel Ordre mondial et le respect des droits de la personne, subissent des contrecoups tragiques.

Malgré des efforts herculéens de la part des forces de maintien de la paix, canadiennes et autres, sous les auspices de l'Organisation des Nations unies, les tensions ethniques entre les divers groupes, se traduisant aujourd'hui par des combats entre Serbes, Bosniaques et Croates, restent incontrôlables.

Encore une fois pendant ce siècle

Le monde civilisé a trop souvent échoué le test de l'humanité pour se permettre de passer encore une fois à côté.

en Europe, des événements qui restent trop horribles pour être crus, n'apparaissent pas assez horribles pour se produire. La violence et les atrocités perpétrées aussi bien sur des civils que sur des combattants, résonnent encore dans notre mémoire collective.

L'aveuglement n'est plus possible

Mais le monde d'aujourd'hui n'est pas celui des années 30 et 40. Les médias électroniques, les mécanismes et organismes oeuvrant à la résolution des conflits internationaux, les forces de maintien de la paix des Nations unies, ainsi qu'un engagement plus large envers les droits de la personne, militent contre un acquiescement silencieux face à l'effondrement total des principes les plus élémentaires d'humanité.

Comme le monde l'apprenait il y a cinquante ans, aucun « témoin innocent » ne peut être toléré, même lorsque le mal vient d'ailleurs. Une indifférence de notre part devant les actes barbares qui se produisent à l'heure actuelle, ne constitue qu'une arme supplémentaire dans l'arsenal de ceux qui se rendent coupables de ces actes de barbarie.

Les citoyens ainsi que les organismes (gouvernementaux, non-gouvernementaux et internationaux), ont un rôle vital à jouer. Leur mandat doit en être un de justice et de moralité, un mandat précieux qui serait mal servi par un aveuglement volontaire ou par le silence d'un cri vertueux.

Mais les gouvernements ne peu-

vent pas abdiquer leurs responsabilités, que ce soit en regard de la Yougoslavie ou ailleurs, dans le monde où des crises pointent à l'horizon. En Somalie, des centaines et mêmes des milliers d'êtres humains meurent chaque jour, victimes d'une forme différente mais aussi sanglante de violence ethnique.

Le Canada a déjà fait preuve d'un haut degré de responsabilité et d'implication face à la situation qui règne en Bosnie-Herzégovine, par l'attribution d'aide humanitaire ainsi que par l'envoi de forces de la paix à Sarajevo. Son rôle de leader mondial dans le maintien de la paix se confirme de plus en plus, alors qu'il tente de soulager les populations face à la sauvagerie caractérisant ce conflit.

Dans un contexte particulièrement ironique, reflétant les subtilités du marasme politique de l'Europe postcommuniste, Israël a envoyé de l'aide médicale à une population largement musulmane à l'intérieur et autour de Sarajevo, dans le souci de répondre aux cris de détresse et à la douleur provenant de cette région.

Horribles par les images de brutalité transmises par la télévision, (des images d'une guerre « officielle » menée par des milices ethniques), le monde cherche désespérément le moyen d'agir de façon efficace afin de faire cesser les combats et de panser les plaies, au sein d'une Yougoslavie dont l'unité passée était largement artificielle.

L'usage de la force contre le mal

Les gouvernements du Vieux Continent, qu'ils soient de l'Est ou de l'Ouest, connaissent les conséquences éventuelles, dans la nouvelle Europe, de ces profondes inimitiés historiques et raciales. Ils doivent faire preuve de leadership et s'assurer que toutes les parties dans ce conflit comprennent que le monde ne tolérera en aucun cas la « purification ethnique », les exécutions sommaires et cette brutalité d'une ampleur jamais vue sur le continent depuis la Deuxième Guerre mondiale.

Mais dans la même veine, ces gouvernements doivent manoeuvrer de façon prudente, entre le désir d'une action destinée à venger notre sens de l'humanité violée par ce conflit, et la crainte de compliquer une situation déjà extrêmement volatile.

Le général Lewis Mackenzie, qui complétait récemment son mandat à la tête des forces canadiennes à Sarajevo, décrivait la haine inter-ethnique qui prévalait en Yougoslavie comme étant la pire qu'il ait rencontrée au cours de sa carrière au sein des forces de paix.

Cependant, cette observation triste et incisive ne doit pas empêcher notre gouvernement et d'autres leaders mondiaux, de faire leur possible afin d'arrêter au plus vite ces actes de sauvagerie.

La protection immédiate des populations civiles et des prisonniers désespérés, doit faire aujourd'hui partie des priorités, suivi par la création d'un mécanisme qui aura pour effet de ramener les factions en guerre, à la table des négociations.

Et si cela nécessite une action collective impliquant l'usage de la force, qu'il en soit ainsi. Le monde civilisé a trop souvent échoué le test de l'humanité pour se permettre encore une fois de passer à côté.

Après l'émeute du Stade olympique

Quand le rock populaire prend des allures de tyrannie aristocratique

Micheline Lortie

Journaliste pigiste de Montréal

VITRES FRACASSÉES, lavabos arrachés, mobilier réduit en cendres : une émeute reste une émeute, personne ne le contestera. La pagaille en partie déclenchée par le groupe Guns N' Roses, samedi le 8 août, présente toutefois des particularités qui permettent de jeter sur les spectacles rock un regard différent.

En effet, l'émeute survenue lors de ce concert rock n'est pas due à des fans surexcités prenant d'assaut une scène ou un service d'ordres, comme ce fut le cas en 1969, à Altamont, avec les Rolling Stones. Cette fois, comme à Saint-Louis, les règles ont été inversées : ce n'est plus le public qui choisit ses idoles, ce sont les idoles qui, semble-t-il, décident si le public vaut qu'on s'y attarde... Une première en fait de spectacle interactif : le public paie mais ne choisit plus, c'est l'artiste qui rend un verdict !

Autre fait intéressant : suite à l'émeute, on a eu droit à des précisions émanant des bureaux de la RIO et du producteur Donald K. Donald. Guns N' Roses, dans tout cela ? Mutisme total, avant, pendant et après l'émeute. Pas un communiqué, pas une mise au point, pas une seule dépêche n'est venue expliquer leur étrange dé-

fection. Le rock populaire prend ici des allures de tyrannie aristocratique. À la rigueur, seuls les pouvoirs judiciaires et policiers (américains, *of course*) peuvent demander des comptes.

Les cochons de payeurs

Captifs, les amateurs québécois semblent toutefois s'accommoder de ce *dumping* les ravalant au rang de consommateurs. La situation se résume en une équation : promotion et consommation, oui ; contestation, non. Le jeu des apparences est toutefois sain et sauf : les mécontents ont brandi leurs pauvres jérémiades dans les vitrines de Musique Plus et nourri un « Vox Pop » dont les échos ne s'adressaient qu'à eux-mêmes.

Pour un prochain spectacle *live*, de toute évidence les intentions d'achats sont compromises : la mise perdue, les fans n'en riront pas une autre. Dans les tribunes téléphoniques, ces mêmes fans ont toutefois précisé qu'ils continueraient à acheter les disques du groupe : comme le produit enregistré donne satisfaction, on le plébiscitera !

Armée de cette logique économique, une spectatrice a d'ailleurs remarqué que les pilules aurait dû s'en prendre, non pas à la boutique des Expos, mais à l'équipement du



Après le passage des artistes...

PHOTO JACQUES NADEAU

groupe. Un autre spectateur a noté que les chandails brûlés avait alourdi le déficit monétaire des fans. Un troisième a observé (avec pertinence) que les vandales noirs de la rue Saint-Hubert avaient bénéficié d'un traitement médiatique moins indulgent. On n'entend que résignation devant le fait accompli et considérations économiques d'un réalisme

à couper le souffle.

Guns N' Roses emploie une trilogie classique (sexe, dope et rock) pimentée de quelques audaces : double parution d'album, clip longue durée de neuf minutes, graphisme évocateur le viol, etc.

À l'encontre des U2 ou Mellenkamp, le groupe casse pourtant une tradition établie : celle d'une idéologie de gauche allant de soi. Certains propos d'Axl Rose concernant les Juifs ou les homosexuels pourraient être ceux d'un politicien d'extrême-droite. Mais avec sa vulnérabilité à fleur de peau (abus sexuels avoués, fascination pour la psychothérapie), Axl Rose témoigne aussi de références sensibles, où plusieurs jeunes peuvent trouver image.

Un méli-mélo idéologique

De fait, si on se sent « White Power », on pourra aimer Axl Rose ; si on est abusé et vulnérable, on pourra aussi s'identifier à ce frère soliste. Qui dit mieux ? Avec son statut de star et son lunch composé de Kit Kat, de pizza au pepperoni et de champagne, Guns N' Roses réussit l'étrange triplé de rebelles à-droite-millionnaires-victimisés.

De façon tout aussi paradoxale, le non-concert des Guns aura apporté au groupe une publicité énorme, répercutée jusqu'au réseau CNN. Pourtant, en donnant des suées froides aux producteurs et aux assureurs, les Guns défient le marketing traditionnel.

Pièce d'une énorme machine industrielle, Guns N' Roses passe outre cette machine, la déstabilise, écrasant de ses *feelings* des enjeux

économiques réels. Mais quand en privé on a tout osé, il est logique de transgresser publiquement. Ce que les Guns font, avec une égale impudeur.

On a évoqué le professionnalisme de Metallica ; force est d'admettre que Guns N' Roses propose autre chose. Les membres du groupe affirment ne pas préparer leur show et ne pas planifier son *pacing* (l'ordre des chansons en spectacle).

Amateurisme ? Quand on sait l'énergie déployée en spectacle par le groupe, il est permis d'en douter (un *band* qui se fiche du public donne au contraire un show redondant). Disons plutôt que la seule façon de défier et de dépasser les lois d'un *rock business* bien planifié, c'est de lui tourner le dos. De dépasser les bornes, à gauche comme à droite. D'être intense et irresponsable... comme un ado !

Ces faits ne justifient pas le pillage du Stade olympique. Ils permettent cependant de mesurer, une fois de plus, le lien entre le rock et son époque.

Aux utopies et au rock pur des années 70, Guns N' Roses substitue autre chose. Il devient le premier groupe d'idoles à gifler ses fans plutôt qu'à les alécher, à dépasser les bornes à gauche comme à droite, à se comporter comme son public et vice-versa.

Entre artistes et public, se joue souvent une histoire de séduction. La séduction se fait ici violente, tourmentée, narcissique. On ne s'étonnera pas que, faute d'exutoire, tout finisse dans le désordre. Quand les règles établies ne sont pas respectées, rien ne va plus. *Welcome To The Jungle*, chantent justement les Guns...

L'équipe du DEVOIR LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale : Jean Chartier, Yves d'Avignon, Jean-Denis Lamoureux, Louis-G. L'Heureux, Bernard Morier, Laurent Soumis ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; à l'information culturelle : Michel Bélair (directeur), Paule DesRivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Petrowski, Odile Tremblay (Le Plaisir des livres) ; à l'information économique : Robert Dutrasac, Catherine Leconte, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte ; à l'information politique : Josée Boileau, Pierre O'Neill (partis politiques), Michel Verne (correspondant parlementaire à Québec), Jocelyn Coulon (politique internationale), François Brousseau (éditorialiste politique internationale et responsable de la page Idées et événements) ; aux affaires sociales : Paul Cauchon (questions sociales), Caroline Montpetit (enseignement primaire et secondaire), Isabelle Paré (enseignement supérieur), Louis-G. Francoeur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Clément Trudel (affaires juridiques), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commiss), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle, Christiane Vaillant (clavistes), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction), LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ Lise Millette (directrice), Jacqueline Avril, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Chris-

tiane Legault, Lise Major (publicitaires), Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes), Johanne Brunet (secrétaire), L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (secrétaire à l'administration), Raymond Guay (responsable du financement privé), LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbelli (adjointe), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Rachel Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette, LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Françoise Blanc, Manon Blanchette, Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Françoise Coulombe, France Grenier, Josée Lapointe, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland. LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743 rue Bourdeau, une division de Imprimerie Québec Inc., 612 ouest rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Envoi de publication : Enregistrement au 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général (514) 844-3361 ; Abonnements : (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS : 003708) is published daily by l'Imprimerie Populaire, Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER : send address changes to : l'Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

ÉDITORIAL

Musulmans d'Europe

F AUT-IL sauver les Musulmans d'Europe ?

Hier à l'Assemblée générale de l'ONU, dont la 46e session s'achève ces jours-ci à New York, de nombreux pays et non des moindres — Turquie, Pakistan, Iran — de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) sont accourus à la rescousse de leurs frères martyrs de Bosnie-Herzégovine, appelant à l'application de « toutes les mesures nécessaires » pour « rétablir la pleine souveraineté de la Bosnie-Herzégovine ».

Cette déclaration pourrait être adoptée dès aujourd'hui par l'Assemblée générale. Elle n'aurait pas pour autant force de loi en termes onusiens, le privilège de faire des résolutions contraignantes — du genre Guerre du Golfe — étant réservé au club sélect nommé Conseil de sécurité, qui comporte 15 membres dont cinq permanents.

Mais cette spectaculaire intervention politique — peut-être sans précédent depuis le reflux de l'Empire ottoman, au début du siècle — des puissances islamiques dans une affaire proprement européenne éclaire quand même, d'une lumière nouvelle, la tragédie qui continue de se dérouler dans les Balkans.

La petite république titubante de l'ex-Yugoslavie est en effet le seul siège, dans le Vieux Continent, d'une population qui soit à la fois authentiquement européenne et authentiquement musulmane. Plus de quatre Bosniaques sur dix sont, ou étaient, avant le début du « nettoyage ethnique » entrepris par Slobodan Milosevic, de nationalité « musulmane », selon le terme officiel utilisé dans les recensements de la défunte Yougoslavie.

L'agonie sans fin de la Bosnie-Herzégovine peut donc se regarder sous cet angle nouveau : une minorité très « étrangère » — après tout, les seuls Musulmans d'Europe organisés selon un principe national — en butte aux chrétiens, qu'ils soient serbes ou croates. De bons chrétiens résolus, malgré leur féroce haine réciproque, à « faire la peau » du troisième larron musulman, et à s'en partager les dépouilles.

L'hypothèse d'une entente secrète entre les frères ennemis de Belgrade et de Zagreb pour se partager la Bosnie-Herzégovine refait régulièrement surface depuis quelques mois. Elle apparaît peut-être odieuse; elle n'est malheureusement pas absurde.

Faut-il donc sauver la Bosnie-Herzégovine et, partant, le seul *homeland* des Musulmans d'Europe ? Pour répondre à cette question, force est de retourner dans les contradictions de cette guerre.

Les « réalistes », qui s'esquintent depuis le début de l'été à démontrer qu'il est « objectivement » impossible d'intervenir en Bosnie, ont depuis longtemps fait leur deuil de ce pays impossible. Un pays qui semble avoir commencé à se décomposer le jour même de sa naissance sur la scène diplomatique.

Si l'idéal pluriethnique que cette république incarne — 45 % de Musulmans,

*Deux millions
d'« étrangers »
qui ne valent pas
une guerre*

32 % de Serbes, 18 % de Croates — n'est plus tout à fait de saison, si cet idéal apparaît même utopique à l'heure de l'ultranationalisme et des camps de concentration, la morale interdit pourtant d'abandonner la Bosnie à son sort.

Ce qui donne un joyeux méli-mélo moral. D'une part, on affirme que la Bosnie pluriethnique est une utopie; d'autre part, que son dépeçage par ses voisins — Serbie en tête — est une saloperie. En janvier, on reconnaît la nouvelle république comme pays souverain; en mars on la laisse se faire violer par le grand frère d'à côté. Un matin, on dénonce les camps d'internement; le lendemain on installe des services connexes (baptisés « aide humanitaire ») aux alentours. Autrement dit : « Faites

vos purification ethnique, mais au moins faites-la proprement ! »

Les « réalistes » résignés à cette épuration — que des Serbes en Serbie; que des Croates en Croatie — n'ont cependant pas de solution en vue pour les deux millions de Musulmans de Sarajevo, de Mostar et d'ailleurs, dont la moitié ont déjà été déplacés de force.

Où les mettre ? Se prépare-t-on à une quelconque « palestination » des Balkans ? Parquera-t-on les Musulmans dans une micro-république sans pouvoirs grosse comme Kahnawake ? L'appel du pied du lobby musulman sur le parterre de l'Assemblée générale de l'ONU porte en tout cas, d'une façon grave, cette question à l'ordre du jour.

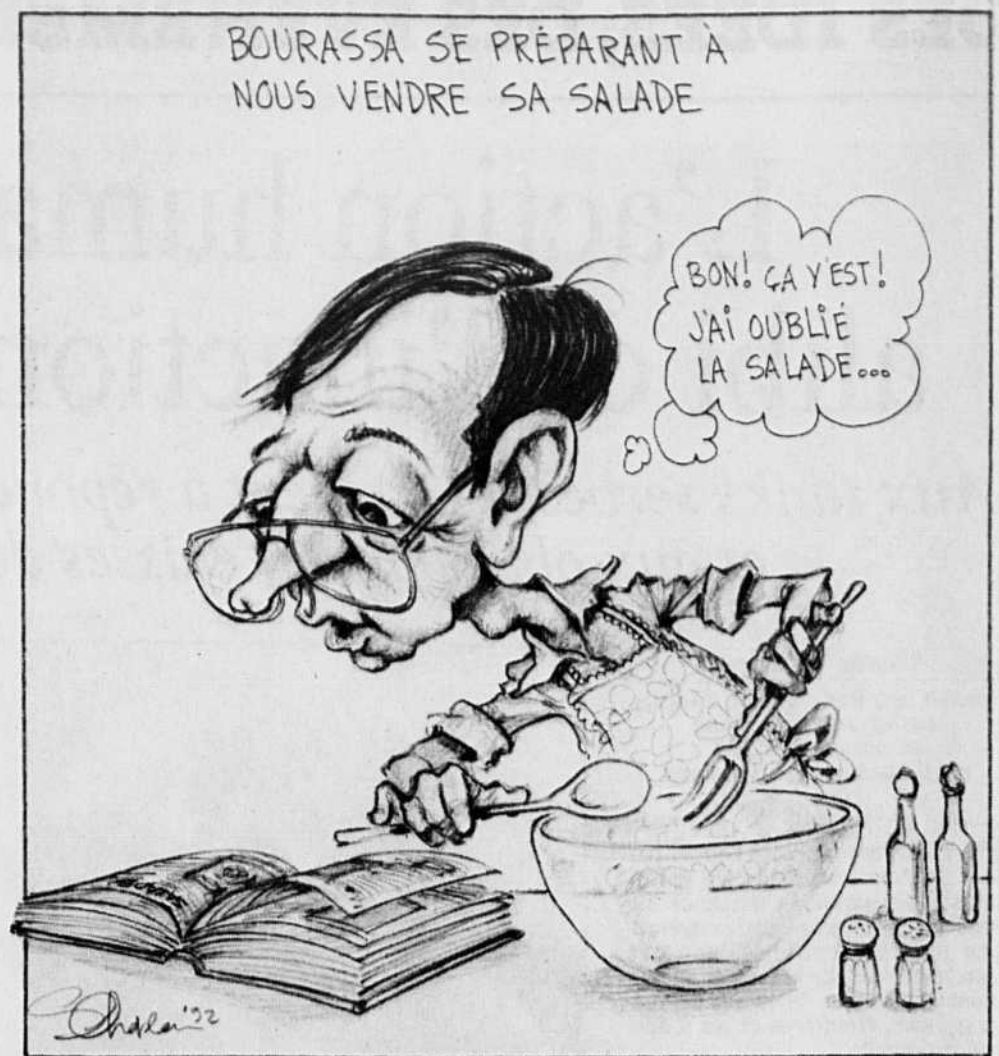
Si la communauté internationale continue de reconnaître « la souveraineté de la Bosnie » comme une valeur à défendre — et la résolution des Nations unies à l'initiative de l'OCI semble le confirmer — alors elle ne pourra pas continuer longtemps à vivre dans son actuelle schizophrénie morale.

Selon un spécialiste comme François Heisbourg, directeur de l'Institut international d'études stratégiques, interrogé cette semaine par *Le Nouvel Observateur*, on peut encore, oui, renverser le cours des événements dans les Balkans. En imposant un véritable blocus à la Serbie. En installant des « zones de sécurité » protégées et vouées à s'étendre. En coupant les milices mafieuses de leurs arrières, qui se trouvent ultimement à Belgrade. « Le problème, c'est la volonté politique de l'Europe », pas les contraintes objectives du terrain, soutient le grand expert en stratégie.

En effet, le borborygme des Balkans ne se situe pas d'abord dans les collines de Sarajevo. Il trouve sa source au Palais présidentiel de Belgrade. C'est là qu'il faudrait frapper.

Mais deux millions de Musulmans d'Europe, se dit-on, ne valent sans doute pas une guerre. Et si, en voulant à tout prix éviter celle-ci, on s'en préparait d'autres, et de plus graves ?

FRANÇOIS BROUSSEAU



Euclide Chiasson

Macgoéland ou partir ?

HISTORIQUEMENT, la pêche côtière s'est développée à l'ombre des entreprises de pêche mercantiles d'Europe. Cette industrie s'appuyait presque uniquement sur la morue provenant de l'immense plateau continental de la côte est du Canada. Les marchands de poisson de Liverpool se sont activement opposés à l'établissement de colonies de pêcheurs sur les côtes de Terre-Neuve au début de la colonisation du Canada.

Quinze ans après la Déclaration sur la limite des 200 milles marins, les politiques gouvernementales et les investissements continuent de s'orienter vers les compagnies qui s'adonnent à la pêche hauturière plus mécanisée et industrialisée. Ceci perpétue une méconnaissance de la culture et de la contribution économique des communautés côtières. Même aujourd'hui, l'image un peu misérabiliste et folklorique du pêcheur côtier acadien persiste. Peu le perçoivent comme un petit entrepreneur dynamique oeuvrant avec des technologies de pointe.

Le pêcheur côtier a une connaissance empirique de la mer, de ses ressources vivantes. Il sait la capacité de l'océan à se reproduire et apprécie son potentiel pour assurer sa propre vie. Le pêcheur côtier a une compréhension quotidienne de la relation écologique entre la terre et la mer.

Quoique le mot « indispensable » lui paraît fort, Mike Beliveau, secrétaire général de l'Union des pêcheurs des Maritimes, souligne que les pêcheurs côtiers ont vu venir la crise dans les stocks de morue il y a déjà cinq ans. Selon Beliveau, des représentants de son organisme ont sonné l'alarme dès 87-88 alors que les morues ne venaient plus à la côte comme à l'habitude et que celles qui s'y rendaient étaient de plus en plus petites.

CERTAINS attribuent la diminution des stocks de morue à la surpêche par les flottes européennes qui ont ravagé la morue juvénile en bordure de la zone des 200 milles. Pour plusieurs pêcheurs côtiers, le moratoire du ministre Crosbie représente aussi l'échec de notre gestion canadienne des pêches. Selon Beliveau, la surpêche par les flottes européennes n'expliquerait que 20 % de la catastrophe; on peut imputer le reste de la responsabilité à nos « dragueurs » canadiens.

À l'échelle mondiale, les pêcheurs côtiers comme Gabriel (dont je vous ai parlé la semaine dernière) ramènent à terre la moitié des prises annuelles. De plus en plus les pêcheurs côtiers du Canada entretiennent des liens avec des pêcheurs des pays du Sud via leurs organisations respectives. Ces relations de pêcheur à pêcheur laissent percevoir que les communautés côtières, tant dans les pays du Nord que dans ceux du Sud, manifestent un profil anthropologique similaire. Dans les deux cas, elles sont en mutation intense.

Au Canada atlantique, on constate que cette mutation menace d'amputer les connaissances et la sagesse des pêcheurs face à leur ressource et à son écologie. On a assisté à un remplacement des connaissances traditionnelles des pêches par une gestion gouvernementale de la ressource basée uniquement sur la biologie marine. Pour des pêcheurs comme Gabriel et pour Beliveau, de l'UPM, on n'arrive pas à un développement viable en centralisant et en bureaucratissant la gestion de la ressource marine. M. Beliveau va plus loin en disant qu'à l'avenir on fera peut-être le lien entre l'effondrement des stocks de morue et la réduction au silence de la culture populaire par l'ascendance d'une gestion bureaucratique centralisante.

Le moratoire, imputable à l'effondrement des stocks de la morue du Nord, témoigne d'un environnement marin qui se détériore. Pourquoi une telle détérioration de nos océans ?

L'organisme « Le collectif international d'appui aux travailleurs

de la pêche » a identifié cinq grandes activités qui seraient responsables de la détérioration des océans :

- utilisation aveugle des océans comme dépotoir;
- le déversement accidentel de produits chimiques toxiques;
- les activités d'exploration et d'extraction dans les montagnes, les rivières et les mers;
- les constructions côtières et les réclamations par remplissage;
- les activités militaires.



Lettre d'Acadie

Quoique les océans ne semblent pas encore avoir dépassé le seuil de l'instabilité écologique irrémédiable, la tendance semble s'empirer. On n'a qu'à penser aux inondations catastrophiques au Bangladesh ou à l'épidémie de choléra au Pérou. Dans les deux cas, la relation avec une dégradation de l'environnement côtier et de la mer est indéniable.

DES PÊCHEURS comme Gabriel ont droit à un environnement propre comme milieu de travail. Lors de la conférence de Rio, des organisations de pêcheurs provenant de plusieurs pays réclamaient la protection des pêcheurs côtiers et des travailleurs du poisson des menaces à l'habitat, aux stocks de poisson et aux écosystèmes. Les pêcheurs côtiers devraient être impliqués dans les évaluations environnementales reliées au développement industriel, à la gestion des déchets et autres.

Je crois qu'on aurait avantage à écouter les croyances et les pratiques traditionnelles propres à la culture des pêcheurs côtiers. Les anthropologues nous montrent, par exemple, que certaines croyances et pratiques incluent « les repos pour la mer », comme l'expriment un pêcheur de Kayar au Sénégal.

Beliveau croit que les cultures des pêcheurs côtiers ne survivront pas à l'expansion des pêcheries hautement capitalisées, ni à la gestion de la pêche par les scientifiques et bureaucrates. Selon Beliveau, à moins que les pêcheurs côtiers ne se dotent d'institutions à orientation communautaire contrôlées par eux, des pêcheurs comme Gabriel ne survivront pas.

Les pêcheurs côtiers doivent être capables d'intervenir et de défendre leurs intérêts et les intérêts de la mer et de la terre. L'UPM continue de s'opposer à l'extension du droit à la propriété privée pour la pêche côtière par l'entremise des Contingents individuels transférables (CIT). Les côtiers devraient maintenir leurs droits traditionnels aux bancs de pêche et défendre la mer pour qu'elle demeure propriété collective.

J'apprenais la semaine dernière par l'entremise du *Journal* de CBC que même les goélands sont menacés d'extinction dans les Maritimes. Sur les rives de Terre-Neuve, les biologistes ont constaté que le nombre de jeunes goélands avait diminué de 80 %, cette année. Ils attribuent la situation à la diminution des stocks de caplan et à l'absence de déchets provenant de la transformation de la morue.

Seuls les goélands amateurs de Big Macs vont survivre. À moins évidemment qu'ils ne démenagent à Montréal ? Plusieurs ont déjà plié bagage, semble-t-il, pour s'installer près du pont Champlain.

Crier avec les loups

OSTOCK, première agglomération du land allemand de Poméranie occidentale, est une ville pauvre, déprimée, connue pour ses chantiers navals condamnés, qui incarnent très bien les difficultés sociales de l'ex-RDA devant la lourde tâche de la reconstruction économique.

Après les événements qui s'y sont produits ce week-end et encore hier soir, le nom de cette ville ira malheureusement rejoindre celui de Hoyerswerda, dans la Saxe méridionale, comme lieu des manifestations les plus honteuses de racisme anti-réfugiés à être survenues depuis la réunification allemande.

Onze mois après les événements sanglants de Hoyerswerda, des centaines de skinheads d'extrême-droite, appuyés par des milliers de citoyens locaux, ont crié « Les étrangers dehors ! », mis le feu et forcé l'évacuation en catastrophe de plusieurs centaines de réfugiés venus de l'Est.

Il est toujours difficile, devant de telles

violences, de déterminer dans quelle mesure elles sont annonciatrices de tendances profondes, ou bien plutôt des épiphénomènes, exceptionnels parce qu'extrêmes. On reste cependant pris de malaise, voire révolté, devant une telle manifestation de haine pure, devant ce simplisme horrible du « bouc émissaire étranger ».

Selon le ministère allemand de l'Intérieur, les groupes d'extrême-droite comme ceux qui ont organisé les séances de haine de Rostock et de Hoyerswerda regroupent quelque 40 000 personnes dans tout le pays. Les actes violents provenant de ces milieux ont été au nombre de 650 — dont sept mortels — depuis le début de l'année. Mais il est rare que la population appuie activement de telles violences, comme elle l'avait fait à Hoyerswerda, et comme elle vient de le refaire à Rostock.

La grande libéralité de la loi (inscrite dans la Constitution) sur le droit d'asile en Allemagne est ici mise en cause. On peut le comprendre. N'importe qui, littéralement n'importe qui, peut aujourd'hui ar-

river en RFA, demander l'asile politique et l'obtenir provisoirement pour 6 mois, un an, deux ans, en attendant le traitement de son cas. Avec logement, nourriture et aide sociale automatiquement fournis.

Le pays a ainsi accueilli 3 millions de personnes déplacées depuis 1989; une facture de quelque 6 milliards de dollars par an pour l'État. Les événements de Rostock ont d'ailleurs poussé le Parti social-démocrate à revenir sur son opposition à toute modification constitutionnelle de la loi. Il sera donc bientôt plus difficile d'obtenir l'asile, dans ce qui était et reste pour beaucoup la Terre promise d'Europe.

Même si la Constitution devait bientôt être resserrée, nul ne peut accuser l'État allemand d'égoïsme devant l'immigration et les flux de réfugiés. Mais on reste songeur et inquiet devant ces réactions aberrantes de la rue, qui mettent en scène non seulement quelques extrémistes militants, mais aussi des gens parfaitement ordinaires qui se joignent soudain à la horde des loups, crachant leur haine et leur désarroi.

F.B.

LETTRES AU DEVOIR

Ne lâchez pas

QUAND j'étais petit, nous habitions dans le quartier Rosemont à Montréal. Juste en face de chez nous, il y avait quatre gars et une fille qui jouaient de la musique à tous les jours. Ils chassaient les oreilles à tout le monde, aux dires des voisins. Moi, je les trouvais super bons. Je peux vous dire qu'ils ont « gratté » beaucoup leur guitare et qu'ils ont cassé pas mal de cordes. Le voisinage avait très hâte de les voir démenager du quartier. Moi, j'espérais que non parce que je pouvais m'asseoir sur le balcon et écouter de la bonne musique pour pas cher.

Et puis un jour, ils sont partis et j'ai eu un pincement au coeur. Mais à ma plus grande surprise, ils ont fait un album et j'ai reconnu tout de suite les chansons. Ils se sont même donné un nom : Beau Dommage.

Et si vous êtes un amateur de la bonne vieille musique « granola québécoise » ou que vous avez fouillé dans les disques de votre grand frère ou grande sœur (ou même de vos parents !), vous saurez sans doute tout ce qu'ils ont fait. C'aurait été bien dommage qu'ils abandonnent à cause des voisins ! Imaginez, on n'aurait jamais connu ce merveilleux groupe de musiciens ! Moi je vous dis une chose : dans la vie, faut pas abandonner, peu importe ce que disent les autres ou quoi qu'ils pensent. Croyez en vous et ne lâchez pas, juste pour faire taire les sceptiques.

Salut !

Pierre Barette
Laval, 18 août 1992

Les enfants de Duplessis

TOUT A COMMENCÉ à Terre-Neuve avec les *Christian Brothers* qui ont été accusés. Puis cela s'est poursuivi en Alberta, en Ontario... Il fallait bien se douter que le Québec serait éclaboussé à son tour par un « scandale ». Le Québec ne perdait rien pour attendre : l'affaire « des enfants de Duplessis » est en place...

« Les enfants de Duplessis », ce sont des individus dont les débuts dans la vie ont été pénibles. Ce sont des orphelins ou orphelines,

des enfants abandonnés par leur famille, des enfants dont les parents ne pouvaient prendre soin. Pour un certain nombre, ce sont des enfants que les familles et la société voulaient garder cachés parce qu'elles en avaient honte : on cachait les enfants infirmes, les enfants débiles, les enfants nés hors mariage...

Par charité chrétienne, des communautés religieuses se sont donné comme objectif de prendre soin de ceux et celles qui étaient ainsi abandonnés, elles ont suppléé à l'irresponsabilité des familles et de la société. Pas toujours parfaitement sans doute : les religieux et religieuses sont des humains, les connaissances médicales et psychologiques du temps étaient peu développées.

Parce qu'elles ont agi, parce qu'il y a eu quelques erreurs, parce que les connaissances et la mentalité étaient d'un autre temps, les communautés religieuses sont maintenant poursuivies. On ne poursuit pas les familles qui ont abandonné des enfants; on ne les a pas sous la main. On ne poursuit pas la société; c'est trop indéterminé. Mais on poursuit ceux et celles qui ont assumé la suppléance et qui ont pour la plupart fait de leur

mieux, en leur temps. On espère leur sortir de l'argent. À n'en pas douter, on se trompe de coupables et on risque de commettre une grave injustice.

Louissette Pothier
historienne
Sherbrooke, 19 août 1992

Sans diplôme, sans papiers

QUI NE S'EST jamais posé la question : « Vais-je à l'école ou non ??? »

Eh oui, à chaque année, il y a quelques milliers d'étudiants et étudiantes qui, pour une raison ou une autre, décrochent, abandonnent l'école. Ils disent qu'ils en ont trop à faire ou qu'ils ne comprennent pas les matières. Selon moi, le décrochage débute lorsque les jeunes passent leurs journées dans les arcades, au centre commercial ou encore, ceux dont les parents travaillent restent tout simplement chez eux. Si on profite trop souvent de ces situations, le décrochage apparaît. On décroche sans trop savoir pourquoi. On réussit à se trouver un emploi. Souvent, ce n'est pas payant, on n'aime pas ça, mais on n'a pas le choix. Avez-vous simplement pensé à l'avenir que l'on nous réserve ? Qu'allez-vous faire ? Travailler dans un resto au salaire minimum toute votre vie ? Croyez-vous possible d'avoir une vie normale dans ces conditions ? Je crois qu'il faut se réveiller et y penser longuement avant de prendre une telle décision. C'est votre avenir qui en dépend parce qu'aujourd'hui, sans diplôme, on ne va nulle part.

En guise de conclusion, je crois seulement que nous sommes trop paresseux pour nous rendre à l'école. Nous sommes tous supposés être dotés d'intelligence potentielle. Je crois fermement que nous devrions l'utiliser plutôt que de nous laisser abattre. Mais il y en aura toujours qui seront heureux comme ça. Cependant, un bon matin, cette question viendra les hanter. Ils auront alors compris, mais peut-être trop tard.

Pensons-y. Bonne chance.

Éric Dion
Laval, 18 août 1992

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910

Directrice :

LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef

et directeur de l'information

Bernard Descôteaux

Directeur délégué à l'administration

André Leclerc

Rédacteur en chef adjoint

Jean Francoeur

Directeurs adjoints de l'information

Pierre Cayouette, Roch Côté

Guy Deshaies

Directeur des publications spéciales

Pierre Beaulieu

FAIS CE QUE DOIS